

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social : 54 rue de Varenne - 75007 Paris - C.C.P. 32.228.84 La Source

Bulletin n° 15

Janvier-mars 1981

Prière de vérifier le libellé de l'adresse du bulletin que vous recevez aujourd'hui. Des modifications récentes dans l'organisation de l'envoi du bulletin ont pu empêcher qu'il ne soit correctement répercuté précisément ce qui vous concerne. Dans ce cas, veuillez adresser immédiatement les modifications requises au Secrétariat de l'Association.

Cotisations : Si vous n'êtes pas à jour, veuillez vous y mettre !!!

L'Assemblée générale de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, réunie à Paris le 19 décembre 1980, a décidé :

- 1°) de porter à 60 F. le prix de l'abonnement au bulletin pour les personnes physiques ou morales qui désirent entretenir des relations d'information avec l'Association, à partir des numéros à paraître au cours de l'année 1981 ;
- 2°) de fixer à 50 F., à partir de la même date, le montant de la cotisation-abonnement des personnes physiques responsables d'un service d'archives ecclésiastiques ou religieuses de l'Eglise de France (comme par le passé, les membres de l'Association qui auraient des difficultés financières sont invités à agir pour le mieux).

Le 5e congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France se tiendra à Toulouse les 6, 7 et 8 juillet 1981, comme cela a été annoncé.

Les inscriptions sont à faire parvenir au secrétariat de l'Association le plus tôt possible et, en tout cas

pour le 1er mai 1981

selon les indications portées sur la feuille jointe.

Tous ceux et toutes celles qui auront fait parvenir à temps leur inscription recevront au début de juin :

- le programme du congrès
- le fichet de réduction S.N.C.F. s'il a été demandé.

L'assemblée générale du 19 décembre 1980

Réunie à Paris le 19 décembre 1980 en assemblée générale,
l'Association des archivistes de l'Eglise de France :

- 1°) se référant à la raison d'être de sa fondation, mise en lumière d'une manière particulièrement nette lors de son congrès tenu à Paris du 26 au 28 novembre 1979, rappelle qu'elle est ouverte à toute forme de collaboration loyale, sans pour autant pouvoir accepter quelque mode d'absorption que ce soit, à quelque échelon que ce soit ;
- 2°) se référant au message pontifical du 21 novembre 1979 dont elle a été honorée et dont lecture a été donnée le 27 novembre 1979 dans la séance solennelle tenue à l'UNESCO, rappelle que "ni à l'égard des archives anciennes, ni à l'égard des documents journalièrement produits" nul ne saurait inciter les différents détenteurs, autorités religieuses ou autres, à "vendre" ou à "aliéner" de quelque manière ces "manifestations de l'activité et de la vie" de l'Eglise catholique en France ;
- 3°) se référant à son propre règlement, adopté lors de son congrès de novembre 1979, rappelle que "les documents communicables peuvent être mis à la disposition de ceux qui ont reçu l'autorisation requise [...] dans le respect des finalités des organismes d'où ils procèdent, et sous la responsabilité de l'archiviste (C.I.C. can. 384) qui peut toujours opposer un refus motivé" (art. 27) ;
- 4°) se référant au message pontifical du 21 novembre 1979, souhaite, en contribuant ainsi "à faire se rencontrer et se comprendre les différentes patries et les différentes cultures", développer pour sa part, dans le respect du caractère propre de chaque organisation locale d'archivistes ecclésiastiques ou religieux, toute forme de collaboration internationale entre ces organisations en vue d'une information et d'une aide mutuelles et afin de manifester d'une manière visible le caractère spécifique des archives religieuses dans la perspective générale du patrimoine commun de l'humanité.

COUP D'OEIL SUR LES ARCHIVES DE TROYES

L'exploration et la mise en ordre d'un local d'archives est une oeuvre de longue haleine, chacun le sait. Deux années sont un laps de temps bien court pour en avoir une connaissance approfondie; tout au plus permettent-elles un survol, un "coup d'oeil" qui met en appétit.

Tout n'est pas encore répertorié, tant s'en faut; mais une rapide promenade à travers les séries sommairement constituées, donnera une idée du contenu de notre patrimoine diocésain.

Passons sur les séries A, B et C : pour l'instant, elles comportent peu de choses !

La série D nous donne par contre, une étude intéressante sur le dernier acte du Chapitre cathédral en 1790 qui devrait permettre - si ce n'est déjà fait - de laver du soupçon "d'assermenté" un Chanoine de Troyes devenu Evêque de Quimper, Claude André, qui toute sa vie eut à souffrir de ce 'label d'infamie'.

Pour la distraction des archivistes, une pièce de vers (qui n'égale pas "Le Lutrin" !) conte les démêlées du Chapitre... avec le suisse de la Cathédrale. "L'Helvétjade" (tel est son titre) n'a jamais été étudiée dans les écoles....

Plus intéressante est la collection des Ordos diocésains: le premier que nous possédions date de 1740. Celle des "Annuaire" qui lui est adjointe permettra une exploration du passé liturgique et pastoral du diocèse, surtout si on jette un coup d'oeil sur le "Registre du personnel", assez succinct toutefois, dressé fin XIXe s. par un ancien Vicaire Général, et qui commence en 1802.

La série E nous a conservé le récit de l'installation de Mgr de Noe, premier Evêque depuis la Révolution, mais qui ne fit que passer (un an seulement !)

A travers les lettres pastorales et les mandements de ses successeurs, on sentira vivre le diocèse. Vie calme sous les 5 années de pastorat de Mgr de la Tour du Pin-Montauban; vie combien plus agitée pendant les 16 années d'épiscopat de Mgr de Boulogne, d'abord "bien en cour", puis emprisonné et exilé par Napoléon I, réintégré à la Restauration. A cette époque, le diocèse connut un début de schisme.

Les années suivantes furent, heureusement, beaucoup plus calmes : la collection de la revue diocésaine, appelée ici "Revue catholique", permet de suivre les battements du pouls diocésain, ceci, depuis 1863.

Les Synodes apportent également un bon éclairage sur la vie religieuse du diocèse : les premiers "statuts synodaux" que nous possédions remontent à 1706; le premier catéchisme, quant à lui, fut imprimé en 1704.

La série F donne de précieuses indications sur l'ancienne discipline du diocèse, les conférences ecclésiastiques (sujets et comptes-rendus à partir de 1837, mais avec des "creux" déplorables) et les examens de jeunes-prêtres.

La série G n'est pas très fournie en éléments anciens, mais les "Mélanges liturgiques" publiés par un confrère voici une centaine d'années, permettent de suivre la vie liturgique du diocèse au fil des temps.

Au siècle dernier, le diocèse de Troyes comptait un certain nombre de petits pèlerinages locaux : au fur et à mesure des trouvailles (ou des apports...), les dossiers se garniront : pèlerinages aux Cinq Plaies de N.S., aux Notre-Dame locales, aux petites Martyres auboises, émules de Maria Goretti, aux Saints Confes-

seurs Bernard (de Clairvaux), Vinebaud, Antoine, etc....

Je passe sur les Registres de Catholicité : chaque diocèse possède son ample collection. Quelques feuillets pourtant sont bien émouvants : actes clandestins, dressés par des "prêtres réfractaires" qui mentionnent baptêmes et mariages célébrés en cachette au temps de la Terreur...

Faut-il signaler quelques dossiers de Vénérables et de Bienheureux en instance de canonisation ? Chaque diocèse a les siens...

La série H comporte encore peu de choses, ce qui ne signifie pas que la formation du clergé ait été négligée ou qu'elle le soit aujourd'hui. Elle s'augmentera au fil des dépôts.

La série J, elle, s'est enrichie d'un apport de dossiers de l'ancien Directeur diocésain de l'Enseignement libre, aujourd'hui Vicaire général et convaincu de l'utilité des archives. Cet apport est en cours de classement. Un grand coup de chapeau à ceux et celles qui ont oeuvré, depuis un siècle (tout juste !) pour sauvegarder la liberté de l'Enseignement, dans le respect des droits, des opinions et des croyances de chacun, au prix de quels renoncements et parfois de quels héroïsmes ! C'est un beau témoignage qu'ils nous laissent; il fallait le conserver : c'est chose faite.

La série K nous fait assister à la naissance d'une Action catholique rurale, devenue J.A.C., puis M.R.J.C. et C.M.R.

Parallèlement, elle nous fait sentir l'éveil du sentiment ouvrier chrétien, avec les premiers "Congrès diocésains de Catholiques", sans autres précisions, mais à forte teinture ouvrière.

Les oeuvres de piété, confréries et autres, ont toujours existé : Associations pieuses centrées sur l'Eucharistie, ce qui va de soi au pays natal du pape Urbain IV; Confréries de la Sainte-Croix (1779), du St-Rosaire (1626), etc....etc..

Les pèlerinages hors du diocèse ont également été prisés à la fin du siècle dernier : Lourdes, La Salette, Montmartre et Rome même.

Les patronages trouveront également leur place dans ces rayonnages quand arriveront les documents attendus.

En série P, une petite collection de Bulletins paroissiaux rendra service aux historiens de tel quartier de la ville, de l'une ou l'autre petite paroisse, rattachée aujourd'hui à un centre pastoral, mais dont le Bulletin paroissial, hebdomadaire et nardigraphié, couvre une année entière, 1908-1909, jusqu'à ce que son curé, par le jeu des nominations, émigre dans une autre cure avec son matériel, nous donnant sur 40 ans, les nouvelles intéressant son petit troupeau.

La série Y est en cours de classement, un classement provoqué par une nécessité fortuite. Un certain nombre de cartes postales, de photos, de clichés de "lanterne-magique", sont désormais répertoriés. Un appel lancé dans la Revue diocésaine n'a pas donné les résultats escomptés, mais... il sera renouvelé.

La série Z a été répertoriée la première. Les monographies de personnes et de lieux sont assez nombreuses, mais les notes et papiers personnels de confrères ou de personnages intéressant la vie de "l'Eglise qui est à Troyes" le sont moins... Vivons pourtant dans l'espérance !

Tous ces documents sont consultables sur place, après qu'on ait rempli une "fiche de consultation".

A ces séries je me dois d'en ajouter une, classée à part, et qui fut commencée en 1863. L'évêque d'alors, Mgr Ravinet, avait eu l'idée de lancer dans son

diocèse, alors abondamment pourvu de prêtres, ce qu'on appellerait aujourd'hui une "enquête". On y trouve, avec des bonheurs divers, des renseignements sur la pratique religieuse, sans doute, mais encore sur les activités des gens, l'état des villages, des plans (dont certains sont de petits chefs-d'oeuvres) de presbytères, d'églises, de finages. On y lit aussi, c'est la partie très "humaine" de ce travail, les difficultés des curés : la vie n'était pas facile partout, ni les municipalités toujours compréhensives.... Les "généreux donateurs" se lassaient, parfois très vite et les années mauvaises n'étaient pas rares; déjà, "il n'y avait plus de saisons" ! Malgré quelques imprécisions et quelques lacunes, cette enquête demeure une mine à exploiter.

Jusqu'à présent, hélas, on consulte peu les archives diocésaines; elles s'accroissent peu également : très rares sont les versements, malgré quelques "appels" dans la Revue diocésaine. D'autres appels suivront qui, peu à peu, alerteront l'opinion.

En attendant, le classement continue. Il avance, lentement c'est vrai, mais enfin... il avance

Abbé J. ZIRNHELT

Archiviste du diocèse de Troyes

ARCHIVES DIOCESAINES DE LA GUADELOUPE
ET ARCHIVES DE L'ARCHIDIOCESE DE BOSTON

Il faut l'admettre, assez souvent au cours de l'histoire, l'élan missionnaire de l'Eglise pour généreux qu'il soit toujours, n'apparaît pas totalement spontané.

Les apôtres, les premiers, ont dû, contre leur gré, sortir de Jérusalem et affronter le monde auquel le Christ les avait pourtant envoyés péremptoirement apporter l'Evangile, sans autre regret pour les lieux abandonnés que d'y laisser la poussière de leurs sandales.

Si le profane y voit le tour des événements ou le fruit des persécutions, le croyant y reconnaît l'impulsion de l'Esprit-Saint secouant les inerties et les hésitations. Une grande partie de l'humanité doit à cette bousculade de connaître l'Evangile, et l'Eglise son implantation universelle.

Davantage, d'humbles départs, de faibles moyens, des hommes aux limites tellement visibles, sont à l'origine d'une floraison durable.

Tous ces préambules pour associer l'archidiocèse géant de Boston et la minuscule Guadeloupe. Un événement : la Révolution française et ses répercussions aux Antilles ; deux hommes : les Abbés Claude Florent Bouchard du Plessis de la Poterie et Louis de Rousselet.

Avant d'aller plus loin et pour ne pas décevoir l'attente de révélations, je dois confesser que je pose plus de questions que je ne donne de réponses et souhaite, à la suite de cette communication, plus de lumière que je n'en apporte.

*
* *

Le point de départ de cette recherche c'est un billet laissé par Mgr Jean Gay, évêque de Guadeloupe de 1944 à 1969 et intitulé "Renseignements pour des recherches ultérieures. Première église catholique établie à Boston par l'abbé la Poterie, suivi par Louis de Rousselet guillotiné en Guadeloupe en 1794."

Les historiens ecclésiastiques du diocèse : le chanoine Ballivet, le Père Delisle et Mgr Guilbaud, n'ont sans doute pas eu la possibilité de creuser le sujet.

C'est la communication, par l'abbé David, archiviste du diocèse de la Martinique, d'un curriculum vitae de l'abbé de la Poterie, dont seul le nom était connu en Guadeloupe, qui m'a poussé à interroger Boston.

Bien m'en a pris car j'ai reçu du chancelier et évêque auxiliaire, Mgr Thomas Daily, un volumineux dossier - en anglais-.

C'est ce document qui fournit les éléments de cette communication sur les deux prêtres français qui furent à l'origine du catholicisme à Boston.

*
* *

L'ABBE DE LA POTERIE

La famille est établie en Anjou, depuis le XVI^e siècle, Rémi Bouchard, bisaïeul de notre abbé, améliore la position en achetant une charge de secrétaire du Roi à laquelle est attaché un titre de noblesse. Il laisse deux fils : Claude Mathieu, l'aîné, qui viendra s'établir à M. Galante et laissera en mourant deux fils

également prénommés Claude, et Jean-Baptiste, le benjamin, dont le fils Claude - lui aussi - qui ajoute du Plessis à son nom et épouse Jean Maingot. Trois enfants naquirent dans ce foyer dont notre futur abbé Claude Florent.

Il vit le jour à Craon - Mayenne - le 19 novembre 1751 d'après les meilleures probabilités. Il grandit au pays natal avant d'être envoyé au séminaire d'Angers. L'un de ses condisciples devenu nonagénaire se souvenait encore de "ses traits avenants et de ses beaux yeux, où se peignait une douceur langoureuse". Le sacerdoce lui est conféré à Nantes le 23 décembre 1775. Aussitôt il part à Rome dans l'intention d'y faire carrière, mais il revient dans son diocèse où il remplit trois postes de vicaire entre 1776 et 1777. Puis on le trouve à Paris. En 1780 on croit le reconnaître comme aumônier de marine dans l'escadre de Rochambeau, puis en 1782 dans celle du comte de Grasse et la même année encore à Rome où il travaille à la chancellerie pontificale y collectionnant les titres de Comte Palatin, de Protonotaire Apostolique, d'Académicien et de Chevalier du St Sépulcre.

Situation provisoire ; l'abbé semble être retourné à Paris, avoir été prié de quitter les lieux, être repassé à Rome, y avoir loué un logement qu'il abandonna sans avoir payé son loyer, s'être rendu à Naples où il agit de même.

En mars 1785, il est vicaire de Brevières, dans le diocèse de Lisieux, poste où il resta le plus longtemps, en est nommé curé le 27 mai 1787, démissionne le 28 juillet de la même année, s'embarque pour la Guadeloupe où il a de la famille, est curé du Baillif du 2 novembre 1787 au 15 janvier 1788, s'engage comme aumônier sur la flotte du marquis de Saineville, arrive à Boston le 30 août, se fait remercier, écrit à l'évêque de Québec au début d'octobre pour lui offrir ses services. Logé chez un émigré français de Saint-Domingue, il y dit la messe, achète un local et inaugure de sa propre autorité la première église catholique de la ville le 2 novembre de la même année. Une semaine plus tard, il sollicite la régularisation de sa situation auprès du préfet apostolique et l'obtient le 24 décembre.

L'abbé Bouchard engage des dépenses inconsidérées pour meubler son église, publie une "lettre pastorale" qu'il signe : vice-préfet apostolique, entre en conflit avec le consul français et fait prier publiquement pour sa conversion, est menacé de poursuites par ses créanciers. Le 20 mai 1789, le Père Carroll, responsable de la Mission aux U.S.A., auprès de qui les plaintes affluent, le suspend et l'interdit. Le 8 juin, il quitte Boston pour le Québec où il séjourne de la fin d'août à la fin d'octobre. L'évêque refuse une deuxième fois ses services, lui interdit la célébration de la messe et va jusqu'à lui offrir l'argent du voyage pour hâter son départ, Bouchard avait en effet publié des articles contre lui dans la presse.

*
* * *

L'ABBE DE ROUSSELET

C'est pendant son absence que nous rencontrons l'abbé Louis de Rousselet, le deuxième prêtre dont nous avons à parler.

Qui est-il ? D'où vient-il ? Mystère ! L'évêque de Coutances ayant à l'époque fourni des renseignements sur lui - en sa défaveur d'ailleurs - cela laisse à penser qu'il appartenait à son diocèse.

Il a longtemps séjourné en Amérique du Sud. Il se peut qu'il ait eu un frère du nom de Nicolas à Boston. Si l'abbé Rousselet était frère de Nicolas, il peut être venu lui rendre visite à Boston car les fidèles l'ont "vu, entendu et approuvé". Au départ de la Poterie, la communauté ainsi abandonnée, les amena à désirer s'assurer de ses services. Un membre de l'Eglise, Patrick Campbell, écrivit au Père Carroll pour lui demander l'abbé Rousselet.

Le Père Carroll, jugeant sage de se conformer à leur requête, lui écrivit pour lui demander d'accepter le poste. Rousselet était alors à Philadelphie, il donna son accord pour aller à Boston.

L'abbé Rousselet arriva probablement à Boston dans le courant de septembre 1789 et se mit à l'oeuvre. Momentanément tout était paisible et tranquille. Mais un trouble se préparait. L'abbé de la Poterie avait quitté le Canada et faisait route vers Boston.

Rentré à la mi-décembre, il édite un pamphlet violent contre son préfet apostolique, essaie de se réinstaller de force dans son ancienne église, offre de donner des cours de français, de latin et d'italien, se propose à la Congrégation de la Propagande comme vicaire ou préfet apostolique de la Nouvelle-Angleterre.

La présence de Rousselet à Boston doit avoir contrarié ses plans. Malgré cela, il se mit à l'oeuvre.

Rousselet avertit la population que l'abbé était sous le coup de la suspense et ne pouvait célébrer la messe. La Poterie fit des démarches pour présenter son plan à l'attention du cardinal Antonelli. Le cardinal ne tomba pas d'accord avec ce projet. Il écrivit à la Poterie, le 14 août 1790, et, après l'avoir sévèrement réprimandé, lui ordonna de retourner en France.

Parlant de sa volonté de diriger la paroisse, la Poterie déversa sa colère sur Rousselet, le traitant de "jésuite jaloux et insinuant", il alla jusqu'à le décrire comme "ce prêtre inconsideré et rempli de fausseté. Prédicateur prolix et mauvais, incapable de persuader même un simple néophyte, mais fait pour épouvanter chacun par sa parole rude et son insupportable accent, et par ses yeux sombres et enfoncés, son chant discordant et triste, en un mot de jésuite par mission, conduite, manières, règle et principe".

La communauté ne se laissa pas persuader. L'abbé de la Poterie voyant la partie perdue prit le parti de se retirer au début de 1790.

Repassa-t-il en Guadeloupe ? Peut-être. De toutes façons il choisit les Antilles et d'abord l'île de Ste Lucie.

On l'y trouve au début de 1793, puis à la Martinique où il est installé curé de Fort de la République le 26 mai par l'autorité du citoyen gouverneur, Général de Rochambeau qui n'a aucun scrupule pour nommer les curés et accorder des dispenses de mariage.

Mais notre abbé ne jouit de ses prérogatives de curé que jusqu'au 31 décembre.

Soupçonné de vouloir se rallier à l'ennemi, au moment où les Anglais s'emparent de la Martinique, il est renvoyé en France. Interné à son arrivée au Fort-la-loi de Brest du 14 au 23 mai. Il y occupe ses loisirs forcés à rédiger un long mémoire où, nous dit Rennard, il relate tous les services qu'il a rendus à la République et se déclare même disposé à se marier si celle-ci l'exige. On le perd ensuite définitivement de vue.

*

* *

Plus tragique et connue la fin de l'abbé de Rousselet. Les difficultés ne lui avaient pas manqué à Boston où un autre prêtre, le P. Thayer, manoeuvrait également pour lui ravir la place - Démission donnée puis reprise - querelle pour les clefs et l'utilisation de l'église - divisions dans la communauté catholique, constituaient une atmosphère pénible. L'abbé de Rousselet préféra s'en retourner parmi les Indiens.

On le retrouve cependant à Boston en 1792 où il dirige un journal. C'est là qu'il reçoit un appel de la Guadeloupe, d'on ne sait qui - la Guadeloupe où règne la Révolution et son emblème - la guillotine -.

Notre abbé annonce dans son journal qu'il part "pour accomplir les devoirs d'un missionnaire apostolique sacrifiant une entreprise dont le but était de promouvoir le triomphe de la vérité".

De fait - laconiquement - notre historien Lacour nous dit qu'il n'arriva en 1794 que pour entendre contre lui une sentence de mort décrétée par Victor Huges, le délégué du tribunal révolutionnaire.

Il prit la tête de la procession qui conduisait à l'échafaud un bon groupe de condamnés, et le dernier avant la chute du couperet il termine le psaume Laudate Dominum. Ce fut le silence, le sacrifice était consommé.

*
* *

Etonnante destinée que celle de ces deux prêtres, remplie comme je l'ai laissé entendre au début, d'une multitude de points obscurs, dont j'aimerais tant que leur exposé engage des chercheurs à les élucider..

Ministère apostolique batailleur et chicanier, pas mal controversé. Querelles et sanctions canoniques. De la Poterie sujet intelligent, mais avide d'honneurs, instable et excentrique, incapable de se fixer nulle part, peu regardant sur les moyens qu'il emploie.

De Rousselet, moins connu, qui couronne son existence sacerdotale par le témoignage du sang en Guadeloupe où tous les deux exercèrent leur ministère.

L'histoire, sur la piste de laquelle a pu mettre un billet laissé dans un lot d'archives, doit quand même retenir qu'ils furent les fondateurs de l'Eglise catholique de Boston forte de plus de 2 millions de catholiques et les pionniers de l'Evangile aux U.S.A.

C. FABRE

Archiviste diocésain

B.P. 50

97101 Basse Terre

GUADELOUPE

Sources : Arch. départ. de la Mayenne, Arch. dioc. d'Angers, Arch. dioc. de Québec, Reg. paroiss. du Vauclin et du Fort-Royal, Arch. municip. de Brest, Evers : Careers of Abbé de la Poterie and Abbé Rousselet, Catholic Encyclopedia, t. II, p. 704; Cachet : A History of the Roman Catholic Church in St Lucia; Janin : la ville de Fort-de-France; Rennard : la Martinique; Carrière des abbés de la Poterie et Rousselet traduit de l'anglais - communication de Mgr Daily, évêque auxiliaire de Boston : Abbé B. David, Martinique - Fiches biographiques Guadeloupe. Echo de la Reine, Annales du diocèse. Histoire de Lacour.

LES ARCHIVES PAROISSIALES EN COMMINGES

Les lignes qui suivent ne sont que quelques réflexions sur la recherche des archives des paroisses.

1°) Où se trouvent aujourd'hui les archives paroissiales ?

Un peu partout, et d'abord

- dans les presbytères soit dans la pièce qui sert de bureau, soit dans des placards de chambres au premier étage, soit dans les greniers, dans des caisses ou à même le plancher.

- soit dans les sacristies, sur les meubles, dans des placards, sur des étagères, dans des arrière-sacristies, dans des caves, dans les pièces au bas des clochers.

- soit chez certains particuliers, qui les conservent, ou à qui on les a prêtées et qui ne les ont pas rendues.

- soit dans les mairies, où certains curés les ont déposées (anciens registres de catholicité XVIIIe - XIXe siècles).

- soit aux archives départementales, surtout des registres anciens de catholicité.

- soit dans des dépôts privés où elles ont échoué.

Depuis le regroupement des paroisses en raison du petit nombre de prêtres, souvent les archives de tout un secteur paroissial sont réunies au presbytère du curé responsable (ainsi Boulogne/Gesse, l'Isle-en-Dodon, Bagnères de Luchon, Montréjeau, Saint-Béat, Saint-Bertrand de Comminges, Aspet, Saint-Martory).

Parmi les archives imprimées ou ronéotypées :

- des monographies de paroisses, ou communes,
- des Bulletins paroissiaux,
- des articles divers de journaux concernant la vie des paroisses.

Il y a aussi des livres liturgiques et meubles qui peuvent être considérés comme archives :

- des missels de l'ancien diocèse de Comminges,
 - des graduels, antiphonaires, etc...
 - des missels romains d'avant Vatican II,
 - des collections (incomplètes) de Semaine Catholique du diocèse et de lettres pastorales des évêques,
 - des rétables démontés - des statues de saints - des croix en bois ou métal
 - des encensoirs, des ostensoirs - des reliquaires dans des placards de sacristie -
- Tout un mobilier qu'a rendu inutile la réforme liturgique ou parfois le besoin de changement.

Des fragments d'archives ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Comminges se trouvent dans des collections privées, ainsi :

- ancienne collection du baron d'Agos (Tibéran)
- archives de M. le baron de Lassus (Montréjeau)

- archives de la famille de Bertrand Sapene (Fronsac)
- archives de M. Alexandre Abadie (St-Gaudens)
- archives provenant du fonds colonel Mondon
- archives de la société des Etudes de Comminges (St-Gaudens)
- archives du fonds Morel (St Gaudens).

Les prêtres de la Vallée d'Aran ont établi en 1979 un inventaire de toutes les anciennes archives des paroisses de la Vallée, qui faisait partie de l'ancien diocèse de Comminges.

Le fonds d'archives de l'ancien Chapitre de Saint-Bertrand-de-Comminges se trouve aux archives départementales de la Haute-Garonne, inventoriées par Beau-doin et Mondon (série G.).

Des pièces d'archives ecclésiastiques, concernant le diocèse de Comminges, se trouvent aux Archives départementales du Gers et au fonds d'Archives de la Société historique de Gascogne, à Auch.

2°) Le contenu des archives paroissiales :

Parmi les archives paroissiales que j'ai pu inventorier se trouvent :

- des Registres de catholicité (baptêmes, mariages, sépultures)
- des Registres de délibérations des Conseils de Fabriques
- des Cahiers de comptes de paroisse, qui complètent les registres de délibérations de Conseils de Fabrique (recettes-dépenses)
- des Dossiers de pièces justificatives concernant les dépenses et recettes (factures, devis, etc....)
- des Dossiers concernant la construction, ou réparations, d'églises, chapelles, presbytères.
- des Dossiers de gestion d'Ecoles libres paroissiales (bâtiments, maîtres, recettes, dépenses)
- des Dossiers sur les Missions paroissiales
- des Dossiers d'érections de Paroisse (XIXe siècle)
- des Plans de certaines églises
- des Inventaires d'objets mobiliers d'église, dont souvent des inventaires de 1905.
- des Status animarum (de diverses périodes)
- des livres d'Obits ou fondations diverses
- des livres d'annonces paroissiales
- des Dossiers de papiers divers
- des Registres de diverses Confréries

3°) Comment conserver les Archives paroissiales ?

Il ne faudrait pas laisser traîner les archives dans les sacristies, mais les regrouper par secteurs paroissiaux au presbytère où réside le prêtre responsable du secteur.

Il faudrait les placer dans une pièce du premier étage; jamais au rez-de-chaussée, (sauf pour les registres en service) à cause de l'humidité, pour éviter la détérioration.

Il faudrait les regrouper dans un placard sain et sec, ou dans une caisse fermant à clef si possible, afin d'éviter la détérioration ou disparition du fait des rats ou de voleurs.

Il faudrait appliquer rigoureusement la règle concernant le maintien des archives dans le local où elles sont conservées. Jamais une autorisation de consultation ne saurait entraîner celle de sortir les archives de ce local. Seul le responsable de l'organisme qui a produit les documents peut, en cas d'absolue nécessité et à son usage exclusif, faire sortir des archives, et - comme le rappelle l'art. 26 du Règlement général des archives de l'Eglise de France - à condition que ce soit "seulement pour une durée n'excédant pas trois jours et à condition que soient rigoureusement remplies toutes les formalités prévues par le code de droit canonique (C.I.C. can. 378)".

En raison du petit nombre de prêtres, il faudra bientôt regrouper les archives de tout un doyenné au presbytère habité par le curé-doyen, afin que les archives ne soient perdues, volées, vendues ou brûlées lors de la mort d'un curé ou de son changement de poste.

Il faudrait marquer d'un sceau paroissial ou de secteur les registres et les pièces d'archives et si possible les classer et les numéroter afin d'éviter des pertes de pièces. Un inventaire daté et signé devrait être joint à chaque dépôt d'archives paroissiales.

Il faudrait conserver la collection des Bulletins paroissiaux de la Paroisse, lorsqu'il en existe, les monographies et articles de journaux concernant la vie des paroisses.

Abbé A. DUMAIL

- - - : - - -

LE FONDS D'ARCHIVES DE LA FAMILLE DU BARON DE LASSUS,
AU CHATEAU DE VALMIRANDE A MONTREJEAU (31)

I) ORIGINE DES ARCHIVES

Le fonds d'archives de la famille de Lassus, au château de Valmirande, est de loin le plus important dépôt de pièces anciennes du XIII^e au XVIII^e siècle dans le Comminges.

Etablis à Montréjeau depuis la fin du XVII^e siècle, les membres de la famille de Lassus ont exercé des fonctions qui leur ont permis de recueillir des pièces d'archives de toutes catégories.

Plusieurs de Lassus furent subdélégués de l'Intendance pour diverses communautés pour les affaires administratives, en particulier au XVIII^e siècle.

Pierre de Lassus fut contrôleur des Marbres du Roi et Juge de Montréjeau. Son fils aîné Marc-François de Lassus joua ce même rôle. Puis son frère cadet M. de Lassus-Duperron, Seigneur de Gourdan. M. de Lassus Ladevèze, un de ses frères, fut subdélégué des Quatre-Vallées, puis lieutenant général de la Sénéchaussée de Bigorre.

Plusieurs membres de la famille de Lassus entrèrent aussi dans les Ordres et exercèrent de hautes fonctions :

- Jean-Louis de Lassus (1701-1725) prébendier de Saint-Bertrand et curé de Valentine.
- Jacques de Lassus (1710-1778), chanoine de Saint-Béat, official et grand vicaire de Comminges, chanoine de Saint-Sernin.
- Enfin Bertrand de Lassus (1721-1779), docteur de Sorbonne, archidiacre de Comminges, chanoine de Saint-Bertrand.

Le fonds des archives ecclésiastiques de la famille de M. le Baron de Lassus provient en partie des divers ministères qu'exercèrent ces trois prêtres, issus de la famille.

D'autres actes ecclésiastiques furent achetés par Bertrand de Lassus (né en 1868), commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, au gré des ventes, et furent sauvés de la destruction.

II) LE CONTENU ECCLESIASTIQUE DES ARCHIVES

Les archives ont été classées par Mme la Baronne de Lassus, de telle sorte que la recherche des pièces est facile et rapide.

Il existe : un catalogue, ou inventaire sommaire des archives concernant le Comminges, le Nébouzan et les Quatre-Vallées.

1/ Dans ce catalogue j'ai relevé cent trente et un actes ecclésiastiques et j'ai retenu un certain nombre de pièces pour donner une idée de la richesse du fonds.

Dans la série classée B.B.B. :

- Dettes du diocèse de Comminges (1748)
- Revenus du chapitre de Saint-Bertrand -(1780)-
- Comptes-rendus au Clergé de Comminges -(1709)-
- Dossier sur les recettes des dîmes de Comminges -(1731)-
- Compte des décimes -(1755)-
- Fruits décimaux de six paroisses (1726-1777).

Important dossier concernant le Prieuré de Camon, à Labarthe-de-Rivière.

- Actes concernant : l'Hôpital de Saint-Gaudens (1723) - l'Hôpital d'Aspet (1714) - les Cordeliers de Valcabrière (1740) - Les Cordeliers de Polignan (1703) - le Chapitre Collégial de Saint-Gaudens - l'Abbaye de Sarrancolin, etc....
- Un livre des Obits du Chapitre Collégial de Saint-Gaudens. S.D.
- Un acte de vente en faveur des religieuses de Saint-Laurent (sur Save) avec liste des religieuses (1733-1734)
- Un acte concernant le couvent de Momères, avec liste des religieuses (1683)
- La visite de l'église de Cier de Rivière, en 1718.

Dans la série classée C.C.C. :

J'ai relevé six actes concernant les affaires ecclésiastiques dont un plan de l'Abbaye de Bugnes.

Dans la série classée D.D.D. :

Un registre baptême, mariage et mortuaire de la paroisse de Pointis-de-Rivière, en 1653.

Hors série :

Les Procès-Verbaux (incomplets) des visites des paroisses de :

- Sauveterre-Barry
- Loô-Sauveterre
- Ardiège
- Mancieux

en 1632, par Mgr Donadieu de Griet.

2/ Il existe aussi aux archives de M. le Baron de Lassus, un cartulaire de Montréal-de-Rivière, l'actuelle ville de Montréjeau (31).

Ce cartulaire donne l'inventaire sommaire de 237 pièces dont trente intéressent des affaires ecclésiastiques. Les pièces datent du XIII^e au XVIII^e siècles.

J'ai relevé, en particulier :

- Cinq actes concernant l'abbaye de Bonnefont-en-Comminges.
- L'assiette des Impôts du diocèse de Comminges en 1472.
- Un catalogue des actes et documents contenus dans le coffre de l'église de Montréal en 1630-1640.
- Cinq actes concernant les comptes des marguilliers de Montréal entre 1488 et 1558).
- Deux pièces sur le couvent des Augustins de Montréjeau (1521-1720).
- Un inventaire des ornements de l'église de Montréal en 1589.

3/ Dans la Bibliothèque du château de Valmirande :

Un gros registre contenant les réponses sur l'état des paroisses du diocèse de Comminges, faites par les curés en 1786, à la demande de l'évêque, Mgr d'Osmond.

III) ETUDES FAITES A PARTIR DE CE FONDS

A ma connaissance, diverses pièces d'archives du château de Valmirande ont été utilisées pour un certain nombre de publications :

- Le Registre sur l'état des paroisses du Comminges en 1786, a été en partie publié par le Dr Armand Sarramon, sous le titre : Les paroisses du diocèse de Comminges en 1786 (Paris, Bibliothèque nationale, 1968, 471 p.)
- en 1968, diverses études ont paru dans la Revue de Comminges, sous la signature du Baron Marc de Lassus dont l'histoire du Couvent des Augustins de Montréjeau.
- Le Dr A. Sarramon a utilisé un certain nombre de pièces de ces archives dans son ouvrage sur "Les Quatre-Vallées".
- J'ai publié, à partir aussi de pièces des archives de M. le Baron de Lassus, un article sur le "Rétable des Cinq-Plaies" du Couvent des Augustins de Montréjeau, qui se trouve aujourd'hui dans l'église paroissiale de Montréjeau.

Abbé DUMAIL

----- : -----

UNE SOURCE D'HISTOIRE RELIGIEUSE PEU CONNUE :

LE TIERS-ORDRE FRANCISCAIN DE PARIS (1)

En 1977, les deux Fraternités du Tiers-Ordre de Paris, placées sous la juridiction des Frères Mineurs Capucins ont donné aux Archives Provinciales de ceux-ci la presque totalité de leurs papiers : dossiers personnels, états nominatifs, répertoire, registres de vêtements et de professions, procès-verbaux des réunions du Discretorio, visites canoniques, correspondances, dossiers d'affaires etc.... couvrant la période 1819 - 1966, soit un ensemble de 530 dossiers et registres. A n'en pas douter ces documents offrent le témoignage du rayonnement spirituel et social du Tiers-Ordre de Paris pendant un siècle et demi.

La fondation du Tiers-Ordre - ou Ordre de la Pénitence - par saint François d'Assise remonte à 1215. Prêchant un jour à Cannara, non loin d'Assise, le Saint avait vu, après son exhortation, les habitants enthousiasmés manifester le désir d'embrasser son genre de vie et d'entrer dans son Ordre, ce qui présentait certaines difficultés majeures. François leur avait alors demandé de prendre patience, et en 1221, il homologuait le mouvement de sanctification qu'il avait provoqué et proposait aux chrétiens engagés dans les liens du mariage un règlement de vie inspiré de son esprit : la Règle des Frères de la Pénitence.

Ceux qui désiraient y adhérer devaient vivre intensément les préceptes de l'Évangile, suivre les recommandations de saint Paul aux chrétiens sans omettre d'intensifier leur vie intérieure. Ils s'engageaient dès leur entrée dans cette confrérie à restituer ce qu'ils auraient pu avoir mal acquis, promettaient de faire leur testament, de s'abstenir de tout serment, de ne pas porter les armes et de refuser tout emploi public. On voit de suite l'influence prépondérante qu'eut, dès ses origines, le Tiers-Ordre sur la société médiévale italienne divisée en deux partis : les guelfes et les gibelins, les partisans du pape et de l'empereur. Refuser tout serment qui unissait entre eux les habitants de la cité, défendre de porter les armes constituait déjà des éléments pacifiques certains.

Et le Tiers-Ordre commença sa longue marche à travers le temps. Dès leur arrivée à Paris en 1219, les Frères Mineurs l'instaurent grâce à saint Louis qui en aurait fait partie, ainsi que des membres de la famille royale : Blanche de Castille, Marguerite de Provence, et surtout Isabelle de France que l'Église a placée sur les autels avec son père, la bienheureuse Isabelle, fondatrice des Clarisses-Urbainistes de Longchamp.

La Fraternité du Tiers-Ordre établie à Paris par les Frères Mineurs ou Cordeliers (ce terme est une appellation populaire) connut à la fin du XVI^e siècle une diminution de ferveur en raison des guerres de religion et des troubles civils, sans l'éclipser pour autant. D'ailleurs, à la fin de ce même siècle le Tiers-Ordre parisien va connaître un renouveau.

En 1574, les Frères Mineurs Capucins arrivent à Paris et eux aussi, instaurent des fraternités. Le Tiers-Ordre aura, dès lors, deux rameaux : ceux des Cordeliers et des Capucins. Ces derniers, très en faveur auprès des derniers Valois en raison de leur origine italienne, exercèrent un grand rayonnement spirituel à Paris, alors que les Cordeliers étaient épuisés par des querelles intestines et

(1) Communication donnée à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association, le 19 décembre 1980.

des réformes avortées. Les premiers, au contraire, connaissaient un succès toujours plus grand et se voyaient protégés par Charles IX et sa mère, car Catherine de Médicis fut certainement tertiaire ainsi que Henri III. Deux lettres du Roi expriment nettement et clairement son projet d'entrer dans le Tiers-Ordre. N'avait-il pas, d'ailleurs, lui-même fondé les Disciples de saint François dont les membres étaient déjà tertiaires et tenaient leurs réunions dans l'enclos des Capucins de la rue Saint-Honoré.

Parmi les tertiaires de cette époque, il conviendrait de nommer Bérulle, le chancelier de Marillac, la marquise de Maignelay, qui appartenait à la famille de Gondy laquelle donna quatre évêques et archevêques de Paris, et plus tard, M. Ollier. Cependant tout n'était pas perdu chez les Cordeliers qui se réformèrent au début du XVII^e siècle. Leurs fraternités du Tiers-Ordre retrouvèrent alors leur vitalité et leur influence spirituelle. En effet, deux reines y entrèrent : Anne d'Autriche et sa belle-fille la Reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, laquelle posa le 4 octobre 1671 la première pierre de la nouvelle chapelle réservée aux tertiaires, au bas de l'église conventuelle située à l'emplacement actuel de l'École de Médecine.

Quel était l'état social du Tiers-Ordre ?

L'exemple de la Reine Marie-Thérèse avait entraîné d'autres dames de la cour : la duchesse Marguerite de Lorraine, la princesse Isabelle d'Arenberg, Françoise de La Bussière et bien d'autres. A côté, nous remarquons le comte d'Alègre, Charles Chabot seigneur de Tarnac etc.... Mais ces grands noms ne doivent pas nous induire en erreur : le Tiers-Ordre ne fut jamais une sorte de cénacle nobiliaire. A côté des princesses et de l'aristocratie, il y avait aussi la bourgeoisie et le simple peuple. Confondus dans une même fraternité, tous, riches et pauvres assistaient aux mêmes réunions, portaient le même habit lors des réunions, participaient aux mêmes prières, et nulle princesse de la Maison de France ne trouvait déplacé de s'entendre appeler "soeur" par la plus humble marchande des Halles. Ainsi le voulait l'esprit de simplicité évangélique de saint François. Nous constatons, d'ailleurs, la même attitude au XIX^e siècle avec des tertiaires comme le duc d'Alençon ou le prince de La Tour d'Auvergne-Lauragais.

Les registres de vêtements et de professions permettent surtout de percevoir quelque peu l'état social des tertiaires de l'Ancien Régime : nous y rencontrons, en effet, un substitut au procureur général du Parlement de Paris, un premier Président, un "gouverneur des paralytiques" de Bicêtre, mais aussi un marchand de soie, un tapissier, un maître passementier, un piqueur du prince de Condé, un maître doreur, un épicier, un brocheur, un secrétaire du Roi, un tailleur, un quincaillier etc.....

Le dernier tertiaire de l'Ancien Régime, Gilbert Bisard est dit seulement : bourgeois de Paris. S'il prit l'habit le 24 mai 1790, son acte de profession est resté en blanc, et pour cause ! La Révolution dispersa le Tiers-Ordre comme le reste. Cependant, des tertiaires continuèrent à se réunir clandestinement chez les uns et chez les autres, ou auprès des rares cordeliers ou capucins cachés à Paris. On ne pourrait pas, d'ailleurs, expliquer autrement et la conservation des archives et la rapide résurrection du Tiers-Ordre au cours des premières années du XIX^e siècle. Il faut cependant préciser que sur 10 ou 12 fraternités, deux seulement purent réparaître au plein jour.

La Fraternité dite de Saint-Médard fut la première à reprendre ostensiblement ses réunions dans cette église parisienne dès 1809, après un court séjour à Saint-Benoît. En 1825, elle comptait 78 membres. L'autre Fraternité se réunissait, elle, à Saint-Germain des Prés après avoir tenu ses premières réunions dans une chapelle souterraine de Saint-Sulpice et se développa surtout grâce à l'abbé Marie curé de Saint-Germain et directeur de la Fraternité.

1852 marque une date importante : les Frères Mineurs Capucins se rétablissent à Paris, rue du Faubourg Saint-Jacques, et rapidement, les deux Fraternités passent sous leur juridiction. Une réunion officielle de fusion et de réorganisation eut lieu le 22 février 1857, et dès lors, elles tinrent leurs réunions régulièrement chaque mois, sauf durant la Commune - au printemps de 1871 - où le couvent des Capucins de la rue de la Santé (ils s'y trouvaient depuis 1862) et la chapelle des tertiaires installée sous l'église conventuelle furent envahis et dévastés. En 1880, ils furent encore obligés de quitter leur chapelle pendant quelques mois et durent chercher refuge dans l'atelier du maître-verrier Claudius Lavergne, leur confrère, puis dans la chapelle placée sous la tour sud de l'église Saint-François Xavier.

Mais dès la fin du XIXe siècle, le recrutement allait s'intensifiant sans cesse, aussi fallut-il de toute nécessité construire une autre chapelle. Celle de la rue de la Santé aménagée en 1864 sous l'église du couvent s'avérait trop étroite. En effet, les Tertiaires qui étaient en cette même année 59 membres, en comptaient 93 en 1879, 104 en 1882. Puis le mouvement ne cessa de s'intensifier surtout après la promulgation de l'encyclique Misericors Dei Filius de Léon XIII recommandant le Tiers-Ordre. A partir de 1892 où la Fraternité est forte de 137 membres, nous voyons le mouvement s'accroître encore et monter de triennat en triennat à 161, 200 et 235 membres enfin en 1900. Il fallut, de toute nécessité construire une chapelle neuve capable d'accueillir 300 Frères. Elle fut achevée en 1896, rue de la Santé, et servit jusqu'en 1904.

Le Tiers-Ordre, pour le bien comprendre, fut toujours et essentiellement une école de spiritualité, un mouvement de vie chrétienne intense vécue dans l'esprit de saint François, orientée vers l'Eucharistie, animée par une dévotion christologique. Mais cette vie spirituelle déborda aussi sur le monde comme l'avait voulu François d'Assise. C'est ainsi que dans les assemblées mensuelles, les tertiaires venaient se retremper dans l'esprit de leur fondateur. C'est là, également, qu'ils entretenaient leur zèle pour toutes les oeuvres en honneur à cette époque et qui pouvaient servir au bien de tous : Conférences de Saint-Vincent de Paul, Patronages, Cercles, Société de Saint-Benoît Labre, Oeuvre des pauvres et des miséreux, Oeuvre de réhabilitation des mariages, Oeuvre d'adoration diurne et nocturne, Sociétés coopératives etc.... Toutes les oeuvres sociales de la fin du XIXe et du XXe s. ont reçu le concours des tertiaires quand ils n'en furent pas eux-mêmes les principaux animateurs. C'est ainsi que, lorsqu'à la fin du XIXe siècle, le P. Ludovic de Besse, capucin et sociologue, fonda les Banques populaires, il fit appel à eux pour lancer la Société de protection du Travail chrétien et des Cercles catholiques, ainsi que les Bureaux de placement chrétiens et le Crédit mutuel populaire. On peut d'ailleurs se demander s'il aurait pu réussir sans l'aide du Tiers-Ordre.

A la même époque, Léon Harmel, tertiaire, avait adhéré à l'encyclique de Léon XIII, Auspicato dans laquelle le pape lançait aux tertiaires la consigne d'un apostolat, sinon nouveau, du moins renouvelé. Léon Harmel était, de son côté, tellement persuadé de l'influence franciscaine qu'il avait demandé, en mars 1880, aux supérieurs des Capucins de la Province de Paris de fonder un couvent à Reims. Ce fut en harmonie avec les encycliques pontificales qu'il développa dans son usine du Val-des-Bois la collaboration entre patronat et syndicat, qui fut un de ses principaux buts. En septembre 1900, il reprenait sa grande entreprise des pèlerinages ouvriers à Rome : sur les 15.000 tertiaires qui s'y trouvèrent réunis, on compta, à côté de 9.000 italiens, 2.000 français.

Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, de rappeler la part de Léon Harmel dans le mouvement social chrétien et le développement des syndicats avec l'appui répété de Léon XIII, et il suffit, d'autre part, de parcourir les actes des congrès du Tiers-Ordre de Limoges, Reims, Nîmes, Toulouse, Rome, etc.... pour constater l'in-

fluence de celui-ci sur le plan social au début du XXe siècle. Il faudrait aussi mentionner Albert de Mun, entré dans le Tiers-Ordre en 1903. Il s'était initié aux questions sociales par la lecture de l'ouvrage d'Emile Keller sur l'encyclique de 1864; puis, attiré par Maurice Maignen vers les oeuvres ouvrières du boulevard Montparnasse, il avait fondé l'Oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers, dont le Conseil des études contribua à l'élaboration de Rerum novarum (1891).

Mais en plus des grands sociologues, les archives du Tiers-Ordre nous font découvrir, comme durant l'Ancien Régime, la présence de l'aristocratie, tel le duc d'Alençon, petit-fils de Louis-Philippe, qui avait épousé Sophie-Charlotte de Wittelsbach, duchesse en Bavière, qui devait trouver la mort dans l'incendie du Bazar de la Charité en se sacrifiant en faveur de compagnes plus jeunes.

Il faudrait aussi citer Louis Veuillot, sans oublier un autre écrivain, le marquis de Beaucourt, ancien chartiste et spécialiste du XV^e siècle, lequel fut aussi sociologue à ses heures et se fit remarquer, par exemple, par 40 ans de présence aux Conférences de Saint-Vincent de Paul. Il était encore président de l'Oeuvre des Propriétaires chrétiens, et s'occupait activement de la Société d'Economie sociale fondée par Le Play. Il appartenait encore au Conseil de la Société d'éducation et d'enseignement et présidait en second l'Oeuvre du denier des expulsés.

Parmi nos tertiaires, les archives nous font découvrir aussi des artistes : Claudius Lavergne, maître-verrier à qui l'on doit les vitraux de Saint-Merry et de Saint-Augustin. Il faudrait aussi citer Claude-Ferdinand Gaillard, grand Prix de Rome de gravure, reçu dans le Tiers-Ordre par Mgr de Ségur dans la chapelle privée de ce dernier. Quoique chaque Exposition lui rapportât médailles et distinctions, Gaillard n'était alors connu que d'un public assez restreint. Il vivait, d'ailleurs, dans une retraite presque absolue. Cependant, à l'Exposition de Vienne où il avait réuni son oeuvre de gravure, de peinture et de sculpture, il avait remporté sur les plus célèbres artistes la grande médaille d'or. Dès lors, il ne cessa de présider aux jurys et aux commissions d'art. Lui aussi appartenait à des oeuvres diverses : Conférences de Saint-Vincent de Paul, Comité des Pèlerinages, Comité diocésain de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. En 1880, Léon XIII l'avait même appelé à Rome pour faire son portrait et Gaillard, avant de commencer son oeuvre qu'il regardait comme la plus importante de sa carrière, avait tenu à se rendre à Assise pour puiser l'inspiration nécessaire auprès de saint François.

Les documents nous parlent encore de deux frères architectes, tertiaires : Lucien et Ludovic Douillard. Ce fut le premier qui présida aux fouilles du Puits des Martyrs d'où l'on exhuma les restes des prêtres massacrés aux Carmes en 1792, reliques aujourd'hui enchâssées dans la crypte de l'église de la rue de Vaugirard. Son frère, Ludovic Douillard, grand prix de Rome d'architecture, avait présenté au concours pour la basilique de Montmartre un projet qui fut immédiatement classé après le projet adopté par la commission. Peu s'en fallut que le projet de Ludovic Douillard ne fût choisi. A 44 ans, il était entré au séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Prêtre, il s'occupait toujours d'architecture et tout en remplissant les fonctions d'aumônier à l'Abbaye-aux-Bois, il dirigeait un atelier où il formait de jeunes architectes.

Il faudrait encore citer un grand nom de France : Mgr Louis-Gaston de Ségur, et les archives du Tiers-Ordre sont abondantes à son sujet. Il avait été reçu tertiaire à Assise au cours d'un voyage alors qu'il était étudiant à Rome. Il devait devenir plus tard le plus grand recruteur du Tiers-Ordre, une des plus belles figures spirituelles de l'époque du Second Empire, et conduire à la vie franciscaine de très nombreuses âmes désireuses d'une vraie vie spirituelle. Il était l'arrière-petit-fils du maréchal de Ségur, ministre de la Guerre sous Louis XVI, et fils de la célèbre comtesse de Ségur, Sophie Rostopchine, fille du général premier ministre du tsar Paul Ier, romancière bien connue.

Tombé rapidement aveugle alors que, jeune encore, il remplissait les fonctions d'auditeur de Rote à Rome, Mgr de Ségur rentré à Paris se consacra tout entier à la direction spirituelle. Il eut toujours la passion du ministère de confession et de direction des petits et des humbles : ouvriers et étudiants. Pendant 26 ans, il confessa, prêcha, dictant aussi d'innombrables brochures et ouvrages qui, grâce à leur style clair et alerte, ont mis à la portée des foules de l'époque une doctrine solide. Apôtre convaincu de l'importance du Tiers-Ordre par rapport à la vie chrétienne, il ne cessa d'y conduire de nombreux pénitents. Combien d'âmes ont retrouvé la paix dans l'appartement du prélat aveugle, sis alors au 91 de la rue du Bac et qui n'existe malheureusement plus aujourd'hui.

Telles sont ces quelques figures de tertiaires que nous font connaître les documents d'archives qui constituent ce très beau fonds inconnu jusqu'à présent et que les historiens de l'Eglise de Paris aux XIXe et XXe siècles, surtout, devront consulter en raison de l'importance du Tiers-Ordre sur le plan social.

Le 4 octobre dernier, en la fête de saint François, j'avais organisé une Exposition de documents choisis dans ce fonds donné par la Fraternité de Paris à nos Archives Provinciales, et ce ne fut pas sans une grande surprise pour beaucoup que de constater ces traces de l'activité, mieux, de la sainteté de leurs prédécesseurs. Le Tiers-Ordre franciscain de Paris avait, en effet, bien oeuvré pour Dieu et pour l'Eglise.

P. Jean MAUZAIZE.

LES ARCHIVES DES SOEURS DE L'ENFANT JESUS (dites de SAINT-MAUR)

BREF APERCU

Les Archives de l'Institut sont groupées au n° 8 rue de l'Abbé Grégoire, primitivement appelée rue Saint Maur, dans la maison même choisie par notre fondateur, en 1678, pour y établir un séminaire, c'est-à-dire une école normale où seraient formées les jeunes filles qui entreraient dans l'Institut : formation à la vie spirituelle, à la vie communautaire, à la catéchèse et à l'enseignement.

Le Père Barré de l'ordre des Minimes, né à Amiens en 1621, mort à Paris en 1686, avait été bouleversé par l'ignorance religieuse des jeunes du milieu populaire, il voulut y remédier et fut amené à devenir le fondateur d'un institut enseignant. L'enseignement y sera gratuit. Il fera connaître et aimer Jésus-Christ, préparera le jeune à gagner sa vie. Les soeurs iront partout où un appel se fera entendre, donc pas de clôture pour elles, elles s'engageront par des promesses et non par des vœux, ceux-ci au 17ème siècle entraînaient la vie claustrale. L'institut sera fondé sur l'abandon à la Providence, il ne se liera pas aux autorités du temps par des lettres patentes, il faut garder la liberté d'aller où une nécessité apostolique est reconnue.

La composition des Archives est marquée par l'objectif du fondateur.

A quelle date remonte la création des Archives de l'Institut ?

Les documents ont commencé à être conservés dès les débuts de l'Institut à Paris, en 1666. Mais la Révolution de 1789, avec le pillage de la maison, fait disparaître beaucoup de pièces; les écrits des religieuses qui ont vécu cette période déplorent ces destructions. Après le rétablissement de l'Institut par décret impérial en 1806, les soeurs survivantes ont rassemblé ce qu'elles ont pu retrouver; dans les années qui ont suivi, elles ont fait des recherches dans divers dépôts ou à la Bibliothèque nationale; elles ont fait des copies, et quelquefois la copiste signe et certifie l'exactitude de son travail. Depuis 1806, les Archives engrangent l'histoire de l'Institut, avec tout de même parfois des lacunes bien regrettables !

Présentation matérielle des Archives :

Les documents sont fixés dans des registres faits sur mesure, avec un modèle uniforme comportant des onglets pour faciliter le collage des pièces. Le dos du registre porte le nom générique des documents recueillis ou le nom du lieu où se déploie l'activité apostolique. Il porte également la date où le registre est commencé et la date où il est clôturé. Une même implantation peut avoir deux ou trois registres la concernant. Les documents trop volumineux pour être collés sont placés dans des boîtes d'archives.

Composition des Archives

I - Une section des registres et des boîtes d'archives concerne la Congrégation en général.

II - Une autre partie renferme les registres sur les activités de l'Institut.

III - On peut rattacher aux Archives deux bibliothèques de livres anciens, des documents audio-visuels, des portraits et gravures qui sont à classer.

I - La section I A garde tout ce qui a pu être conservé du Fondateur, les textes, dans l'édition primitive, de ses lettres, de Maximes, la première règle de 1685 appelée "Statuts et Règlements", le Mémoire Instructif qui explique le but de l'Institut et ses moyens d'apostolat.

L'ensemble de cette section se trouve à la fois condensé et très largement complété dans la 'Positio' destinée à la Sacrée Congrégation pour l'introduction de la cause de béatification du Père Nicolas Barré. Plusieurs fois le "Bulletin de l'Association des archivistes de l'Eglise de France" a fait mention de cette Positio.

On peut rattacher à cette section : les livres et brochures touchant à St François de Paule et à l'ordre des Minimes qu'il fonda, ordre auquel appartenait le Père Barré.

Entrent également dans I A les documents concernant l'Institut de la Providence fondé en 1662, à Rouen, par le Père Barré. C'est là qu'il commença à concevoir et à réaliser son projet apostolique. Dans sa pensée, la fondation de 1666, à Paris, rue St Maur, n'en était qu'une continuation. L'intervention d'administrateurs civils, la division de la France en provinces nettement individualisées sous l'Ancien Régime amenèrent dès la fin du 17ème siècle la séparation des deux rameaux. Ils se développèrent séparément. En 1970, une Fédération a renoué les liens de famille. Nous nous sentons foncièrement les Filles du même Père.

Encore en section I A, sont conservées les Histoires du Chanoine Nicolas Roland et de l'Institut des Soeurs de l'Enfant Jésus de Reims. Nicolas Roland ami du Père Barré lui demanda deux de ses religieuses pour l'aider à fonder sa Congrégation de Reims.

Enfin des liens datant du fondateur et de l'action de ses premières Filles justifient la présence de l'Histoire du Carmel d'Avranche.

Cette section I A est complétée par de nombreux volumes se rapportant à St Jean Baptiste de la Salle et aux Frères des Ecoles chrétiennes, une large place y est faite à l'action du Père Barré conseiller de Mr de la Salle.

Dans cette portion des Archives sont rangés les registres concernant : les Affaires religieuses, les Affaires civiles, les relations avec Rome, les états du Personnel, les circulaires des supérieures générales, les Nécrologies, les procès-verbaux des Chapitres généraux, des Conseils de Congrégation, les volumes des Constitutions successives.

II - Une partie importante des Archives est occupée par les registres concernant les activités de la Congrégation.

Les registres des fondations et des fermetures de maisons en France suivent le rythme de l'histoire nationale.

- 22 registres relatent la vie de la Maison Mère depuis 1666.
- 4 registres parlent des 21 maisons fermées à la Révolution de 1789 et non rouvertes.
- 19 écoles disparaissent au moment des lois de 1904-1906, d'autres sont ouvertes.
- 2 maisons sont supprimées à la guerre de 1940.
- 27 registres représentent les activités actuelles; les plus anciennes implantations ont deux ou trois volumes pour contenir leur passé.

A partir de 1851, les Archives s'enrichissent de l'histoire des implantations en Malaisie : 22 registres,

En 1860 commencent les fondations en Espagne,

En 1862 celles de Monaco,

En 1872 celles du Japon,

En 1899 celles d'Angleterre et en 1909 celles d'Irlande.

Dès 1905, contrecoup des fermetures en France, s'ouvrent des maisons en Italie du Nord, suivies trente ans plus tard d'une école à Rome, et ces dernières années de postes en Calabre.

En 1950, la Californie envoie aux Archives le récit de la création d'écoles paroissiales, puis arrivent les échos de la Thaïlande, nos premières soeurs au temps de Louis XIV rêvaient déjà d'aller convertir la fille du roi de Siam.

En 1967 commence l'histoire de nos soeurs au Pérou, en 1968 s'ouvrent les postes au Caméroutn, en 1969 débutent les maisons en Australie.

Conclusion

Peut-on parler de conclusion dans des Archives ... une des joies mais aussi un des tourments du travail aux Archives est de ne voir jamais de fin : il faut chercher toujours, réclamer toujours de nouveaux documents, classer, faire des fiches, des inventaires et, à chaque session du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises, découvrir de nouveaux labours à accomplir, des perfectionnements, des corrections qui s'imposent pour atteindre une perfection qui semble s'éloigner plus on cherche à l'atteindre.

Sr Jeanne d'Arc de MASSIA.

archiviste des Soeurs de l'Enfant-Jésus,
dites de Saint-Maur.

- - - : - - -

REFLEXION PROGRESSIVE DE LA COMPAGNIE DE NOTRE DAME

A PARTIR DES DOCUMENTS D'ORIGINE

Ces dernières années, nous avons eu l'occasion de parler du travail entrepris chez nous en vue d'une meilleure connaissance de notre Histoire, dans la perspective du "Retour aux Sources". Pour moi, j'ai essayé de vous dire ce qui avait été réalisé jusque là pour la recherche et l'organisation de nos Archives, particulièrement celles de Bordeaux et de nos anciennes Maisons de France. Je pourrais ajouter qu'un travail analogue a été amorcé en d'autres pays : en Espagne, où la Compagnie a pénétré en 1650, en Amérique Latine, où elle fut implantée en 1753.

Sr Françoise Soury-Lavergne, dans son ouvrage "Boire à la Source" esquisse tout le mouvement de redécouverte de la richesse de nos Sources. En effet, le message livré par nos textes de fondation, bien que fidèlement conservé par la tradition, n'avait-il pas perdu de sa lumière et de sa vigueur avant de parvenir jusqu'à nous ? Il s'agissait donc tout d'abord de chercher, de creuser les documents. Cette étude suscita de l'intérêt, fut l'occasion de liens nouveaux entre des membres de l'Institut. Ce n'était que l'étape préliminaire.

Il fallait dépasser ce stade : le retour aux Sources ne serait pas porteur de vie s'il ne conduisait jusqu'à "la" Source, "le lieu dans lequel est apparue la Source", où l'Esprit s'est communiqué - pour donner naissance à l'Institut, dans la transparence du coeur de la Fondatrice et dans sa réponse à l'action de l'Esprit.

.....

Je voudrais vous retracer, comme on me l'a demandé, le cheminement qui a été le nôtre depuis 12 ou 13 ans, et dont chaque étape a été franchie moyennant le recours aux Archives.

1967-69 Après le Concile, les premiers Documents exploités ont été ceux qui concernent la Genèse de la Fondation. Travaux personnels, travaux en Commissions, en vue du Chapitre Spécial de 1969. De ce Chapitre est issue l'édition des DECRETS pour une réadaptation des formes de la vie religieuse, selon les orientations de Vatican II. Ces Décrets sont tous basés sur les Documents primitifs, auxquels ils se réfèrent près de 200 fois.

Une révision des Constitutions elles-mêmes fut alors annoncée. Il serait nécessaire, pensait-on, de les réécrire en langage actuel.

1971-73 Pendant les années suivantes, ce fut l'approfondissement de la question GOUVERNEMENT et l'accent fut mis sur le discernement et la spiritualité ignatienne (Dès cette époque, réunions d'étude avec des Religieuses de Congrégations ignatien-nes).

Le Gouvernement réalisé par "l'union de l'autorité personnelle et de la collaboration en équipe", avec une grande place donnée à l'animation, est bien dans la ligne de celui des années de fondation, tout au long de la vie de Mère de Lestonnac.

1974-76 La personne de Sainte Jeanne est toujours au coeur des grandes étapes de la vie de la Compagnie.

Cette fois, en 1974, sur l'invitation de notre Mère Générale, une "Année Lestonnac" est ouverte à l'occasion du 25e anniversaire de la Canonisation (mai 74 à septembre 75). Elle est marquée par 2 initiatives :

. un instrument de réflexions: "les Fiches", qui apportent à chaque religieuse, pendant 16 mois, des extraits de l'Histoire de l'Ordre, en vue d'une réflexion personnelle ou communautaire (les vieux exemplaires de ces volumes étant devenus très rares).

. une expérience de Foi, le pèlerinage à Bordeaux, Berceau de la Compagnie, où une exposition d'Archives et de souvenirs avait été préparée. Cela pour celles qui résidaient dans une région relativement proche.

En 1975, invitation aux "Semaines d'approfondissement" : des "retraites" marquées de la nuance propre à notre Institut, retours à l'expérience initiale des Exercices spirituels de St Ignace vécue en 1606 par les premières Filles de Notre-Dame - et à leur première découverte du lien entre Exercices et Constitutions. "Les Exercices vécus conjointement avec une relecture de nos Constitutions sont le seul moyen de saisir et de savourer ce que notre Fondatrice a saisi et savouré, en un mot ce qu'elle a pu exprimer ensuite comme étant notre esprit. C'est dans son expérience à elle à cette heure décisive de la naissance de notre Institut que peut donc se retrouver le sens de ce qu'elle a voulu, le pourquoi de ses emprunts au Sommaire de la Cie de Jésus, le bien-fondé de ses additions au texte, la raison d'être des transformations apportées" (cf. Boire à la Source, pp. 69 & 107).

C'est aussi à cette époque qu'un désir se fit jour, celui d'une réédition intégrale des textes primitifs, avec une présentation nouvelle et agréable. Un choix fut fait des Articles de la Règle plus riches de force spirituelle, qui devaient servir de base à la révision des Constitutions, et de divers textes contemporains de Ste Jeanne. Une équipe internationale se mit au travail pour préparer dans les diverses langues ce que nous appelons maintenant "Documents d'Origine". Ce volume a été édité en 1976 et remis à chaque religieuse de la Compagnie, comme instrument de travail.

1976 L'ASSEMBLEE GENERALE réunissant toutes les Provinciales de l'Institut marquait la mi-temps entre les deux Chapitres généraux. Elle devait se tenir à BOGOTA, la Compagnie ayant en Amérique Latine de nombreuses Maisons réparties dans des nations où l'inégalité sociale est des plus flagrantes.

Le thème proposé, celui de la MISSION, avait été préparé dans toutes les Maisons de la Compagnie, A travers les travaux envoyés à l'Assemblée se lisait une grande préoccupation pour les victimes de l'injustice dans tous les champs d'apostolat qui nous sont confiés. Toutes nos Soeurs ont pu faire part de leurs expériences.

La conscience apostolique de la Compagnie devait s'exprimer devant le large horizon de la Mission... Et ce fut encore le "retour aux Sources".

Dans la prière et la réflexion un Cadre Doctrinal fut tracé, tiré tout entier de nos "Documents d'Origine". A la lumière de l'enseignement actuel de l'Eglise, l'objectif général fut précisé : revitaliser notre force apostolique dans sa Mission d'éducation de la Foi et la "promotion de la justice". Evangélisation, collaboration avec l'Eglise locale, insertion, solidarité avec les pauvres.... "notre apostolat s'enrichit à travers un champ immense de possibilités, nouveaux ministères, oeuvres sociales et éducatives, promotion humaine, paroisses, mission, etc."

Profond accord sur le fond, sur la place primordiale faite à la Mission, selon l'impulsion de Jeanne de Lestonnac. Mais des réflexions et des mises au point restaient à faire sur la forme.

1976-79 Les Documents contenant les principes fondamentaux de vie spirituelle ont été l'objet d'une méditation profonde au moment de la préparation du dernier Chapitre.

Ce CHAPITRE fut consacré tout d'abord à l'élaboration définitive des Constitutions et d'un texte officiel sur la Mission.

Nouvelles Constitutions. Les Règles primitives sont maintenues intactes. Dans le but de souligner leur force elles ont été placées de façon à faire corps avec le thème considéré. Pour faciliter leur lecture, elles sont précédées d'une introduction qui a généralement une portée doctrinale ou historique et qui signale des pistes de réflexion. Elles sont suivies de Constitutions exprimant de façon actuelle ce que notre Fondatrice a légué. Les Règles de 1638 conservent donc toute leur valeur inspiratrice. Les Constitutions de 1979 définissent ce que nous voulons vivre.

Mission. Le déroulement du Chapitre de 79 a fait revenir aux étapes les plus importantes de l'évolution de la Compagnie dans l'accomplissement de sa Mission apostolique. Cette évolution a été présentée dans un tableau indiquant, de 1608 à nos jours, dix étapes significatives. En chacune de ces étapes sont notés : le sens de l'Eglise, les destinataires de l'œuvre apostolique, les formes de présence, quelques caractéristiques, les formes écrites, des données intéressantes... Le Texte officiel élaboré ensuite

- . évoque la Mission apostolique de la Compagnie,
- . dessine la place de la Mission et de la Communauté apostolique dans l'Instruction Spirituelle (Constitutions). Nous sommes éducatrices au service de la Foi. La jeunesse qui porte en elle une espérance de vie et de transformation de la société sera de préférence le champ de notre action apostolique,
- . il dénonce les défis lancés aujourd'hui à notre vie consacrée au service du Royaume.

Actuellement l'intérêt qui semble surgir porterait davantage sur les textes relatifs à notre mission spécifique d'éducation. Etude approfondie de la Formule des classes et des Règles des pensionnaires, qui sont à redécouvrir afin de mieux exprimer ce qui vient de notre patrimoine en tant qu'Ordre enseignant... et ce sera un nouveau pas en avant dans la réflexion sur notre Mission.

.....

L'expérience de ces dernières années nous a tout d'abord fait remonter, par diverses voies, vers la Source vivante choisie par Dieu pour la fondation de notre Compagnie. Cette inspiration originelle est pour nous lieu de rencontre et centre d'unité.

En retour, nous recevons d'elle lumière et aliment : elle nous aide à percevoir la ligne d'évolution de notre histoire, à travers les détresses humaines et spirituelles de la société ambiante; elle nous permet de saisir et de faire nôtres les orientations particulières de notre appel à la suite de Jésus Christ et de Notre Dame, les formes de l'Institut et le caractère propre de notre Mission dans l'Eglise.

Ce double mouvement est indice de vie et d'espérance. Il nous faut l'entretenir afin de trouver en lui, aujourd'hui et demain, force et discernement dans la réalisation de notre vocation de Filles de Notre-Dame, pour le "bien public et le salut des âmes", autrement dit, le service dans la cité et la construction du Royaume de Dieu.

Sr Jeanne GIROUD (+)

Compagnie de Marie-Notre-Dame

Groupe de recherches historiques et archivistiques
des Congrégations féminines

VISITE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'ALENÇON
SOUS LA CONDUITE DE M. LE CHANOINE P. FLAMENT

Introduction

Hier après-midi, je vous accueillais dans ma "résidence principale" ! Ce matin - 11 juin 1980 - je vous retrouve dans une administration publique que je connais depuis de longues années, puisque, le fait pourra vous surprendre, j'enseignais au collège Saint-François de Salès d'Alençon dès l'année scolaire 1927-1928.

Mais comment, dans une tour où les archives se comptent par kilomètres linéaires, prétendre, en une causerie, présenter à des auditeurs - même avertis - un travail valable, ou une méthode de recherche ?....

Comment conseiller, lorsqu'on rencontre tout à la fois les domaines de la charité et de l'enseignement, ceux de la vie contemplative et de l'apostolat ?....

Pour multiplier les travaux de valeur sur l'histoire des ordres et des congrégations religieux, il faut en rechercher les archives, le plus souvent très dispersées.

Voici, sans aucune ombre de prétentions, quelques brèves réflexions qui me sont inspirées par mon expérience personnelle. Je vous demande d'être assez indulgentes pour me pardonner si je parcours des matières que vous connaissez de longue date et où se sont estompés depuis longtemps les inquiétants dédales des premières recherches.

Bien entendu, je vous parlerai essentiellement de la documentation manuscrite, et, pour ce qui retient ce matin notre attention, de ce que l'on a quelque chance de trouver dans un dépôt d'archives départementales. Vous savez aussi bien que moi qu'il y a tout d'abord les archives de la Congrégation elle-même, les archives du diocèse d'origine, parfois les archives romaines, les archives nationales (Police, Cultes, Instruction publique), les archives des Parlements et plus accessibles les archives municipales, hospitalières, notariales, etc.

Loin de moi d'avoir épuisé l'énumération, mais j'en viens à mon propos : Que peut-on bien trouver en des Archives départementales ?

Ces Archives, quelle que soit la fin première d'une Congrégation méritent une visite.

Vous citerai-je un exemple ?.... Le travail du Professeur Jacob /inspiré de Paul Nicolle/ sur le célèbre Alençonnais Hébert ?.... Jacob n'est pas venu une seule fois aux Archives de l'Orne. Mais il a trouvé une solution plus commode !..(1)

Bien des séries vous sont offertes :

1) Dans les Archives anciennes (antérieures à 1790), je signale essentiellement les séries suivantes :

(1) Jacob, en effet, a publié un ouvrage sur Hébert, en utilisant les notes dactylographiques du professeur Nicolle, après la mort de ce dernier et sans donner aucune indication. La richesse de la documentation témoigne de l'intérêt des archives.

Série C Administrations principales, avec l'exceptionnelle richesse des fonds d'Intendances :

- police des cultes
- domaines, avec les fameux registres d'insinuation (pour les donations, actes de propriété), fondations pieuses, confréries.
- établissements religieux.

Série D Instruction publique - Sciences et Arts, souvent plus riches pour les établissements de collèges florissants. Chez nous le fonds du collège royal d'Alençon, tenu par les Jésuites, mais aussi d'autres collèges ou écoles et vers la fin de la série :

- des soeurs de Charité (St Germain de la Coudre, St Front, Antoigny, Damigny, Ceton, La Forêt Auvray);
- des petites écoles (Vrigny, Beauvain, St Martin des Landes, St Laurent et St Germain de Sées);
- des Soeurs de Providence (de Sées, Goulet, St Hilaire-au-Perche, Exmes, Tournai-sur-Dive)
- des Filles enseignantes (Bellême, Gace) etc

[En gros D 82 à D 98]

Série E Communes - Notaires - Familles - Etat civil

- minutes de notaires : que de découvertes réservent-elles au chercheur patient. Mes incursions de 1958 à 1968 au minutier central à Paris tandis que je travaillais sur la correspondance de Fénelon pour le compte de M. le Professeur Orcibal ! testaments - contrats de mariage - généalogies - correspondances - procédures - livres de raison - mémoires, etc.
- communes : baptêmes- mariages et sépultures, alias registres de catholicité souvent plus complets dans la collection communale que dans la collection départementale.

Série G Clergé séculier : fonds d'archevêchés, d'évêchés, de chapitres, d'officialités, de séminaires, de collégiales et de paroisses.

Cartulaires - inventaires anciens - privilèges - P.V. de visites pastorales ou visites d'archidiacons - ordinations - insinuations - dimissoires - mandements - correspondances, etc.

Série H Clergé régulier : monastères (abbayes et prieurés) de femmes et d'hommes, et aussi hôpitaux....

Nous avons la chance en ce domaine de posséder le colossal travail de l'archiviste Louis Duval : pas moins de 5 volumes in-folio de catalogues-inventaires :

- I 17 abbayes d'hommes
- II 22 prieurés et couvents d'hommes
- III 12 abbayes de femmes (6 bénédictines, 2 de Cîteaux, 3 Sainte Claire, 1 Saint-Augustin)
- IV Prieurés et couvents de femmes / ordres religieux et militaires / Etablissements hospitaliers. Citons :
 - Filles Notre-Dame d'Alençon
 - Visitation d'Alençon
 - Union chrétienne d'Alençon (Nouvelles converties)
 - Carmélites d'Alençon
 - Sainte-Claire d'Alençon

pour n'en citer que quelques-unes.

Table des matières alphabétique : pas moins de 309 pages en 3 colonnes chacune !...

cf. tome IV p. XVIII à XXIX Union chrétienne
liasse 4845 p. 38 Filles Notre-Dame.

2) Dans les Archives modernes

il faut mentionner :

Série K Lois, ordonnances et décrets (1790 - an VIII)

J'en arrive à un domaine qui m'est particulièrement familier...

Mettre en comparaison l'ancien catalogue de la série L et les 2 premiers fascicules d'un répertoire sommaire qui doit comporter 5 tomes au total..

Imprimés à la Préfecture de l'Orne,
le 1er traite de l'administration départementale (1976)
le 2e " des fonds des districts (1978)

Malgré la partie imprimée, malgré le dactylogramme qui lui fait suite, malgré le fichier alphabétique (il est achevé mais il conviendra d'en vérifier les cotes) vous étonnerai-je si je vous dis :

Ici comme ailleurs l'expérience personnelle des archivistes se tient à la disposition des chercheurs comme une ressource à laquelle il est rare qu'ils n'aient pas du tout à recourir !

Ne soyez pas surprises dans ces conditions si j'ai porté de préférence mon choix sur quelques pièces de cette série.

Pour la commodité de cet exposé, tant pis s'il y a désordre apparent, je les présente dans l'ordre numérique croissant de leurs cotes :

- L 1356 Filles de la Charité, entre autres....
Traitements et pensions 1er vendémiaire an V
5 pièces, mss. dont 1 cahier de 64 pages.
- L 1373 Pensions des religieuses
1791 - an VIII / 97 dossiers individuels
puis dossiers collectifs
330 pièces mss.
- L 1396 Dépôt de mendicité d'Alençon dont un rapport sur
l'installation de Soeurs de Charité à Bicêtre
mai 1778 - J. compl. an IV
377 pièces; 4 impr (dont 2 placards) 373 manuscrits.
- L 1700 Pensions ecclésiastiques : congrégations femmes à
Alençon (Visitation cf n°7) (Union chrétienne)
(Filles de Ste Claire) (Soeurs de la Providence) (Filles
Notre-Dame) (Carmélites) (Filles de la Charité cf n°21 p.4)
etc...
janvier 1791 - floréal an III - 68 p. mss.
- L 1708 Pensionnaires ecclésiastiques : religieuses assermentées
du district d'Alençon
germinal an III / brumaire an IV / (1 registre 58 f^{os})

L 1747 Maison des ci-devant Filles Notre-Dame
 - écrous et levées d'écrous des femmes détenues
 sept. 1793 - thermidor an II
 - 1 registre 23 f^{os} utilisés. Voir notamment :
 - 22 prairial an II Anriette Regnaud.
 - 14 thermidor an II 10 religieuses Providence de Sées

L 5095 Amis réunis d'Alençon

L 7805 Maison de Bicêtre
 (tenter de retrouver le passage de l'abbé Louis François
 Marin Lafosse à Bicêtre du 25 messidor au 8 fructidor an VII /
 13.07.1799 au 25.08.1799)

A titre d'exemples, encore, on pourrait ajouter :

- (1) Un exemplaire de chacun des 2 fascicules actuellement imprimés
 (1976 - 1978)
- (2) Un des classeurs rouges servant de dactylogramme pour la frappe
 définitive.
- (3) Une carte d'Alençon avant 1789 (Le Quen 1745) portant les noms des
 congrégations installées en cette ville.

Série M Personnel et administration générale (dont la Police et Sûreté)
 en cours de classement ici même.

Cette série est truffée de renseignements sur le clergé séculier et régulier,
 réfractaires à la Révolution et dont les démarches en vue de réhabilitation au
 moment du Concordat furent particulièrement laborieuses !

Série N Administration et Comptabilité départementales

Rapports adressés au Conseil général par le Préfet;
 P.V. du Conseil général;
 Nombreuses allusions aux affaires religieuses.

Série Q Domaines

1ère partie : les domaines nationalisés pendant la Révolution, séquestrés.
 Emigrés, etc....

/2ème partie : administration contemporaine/

Série T Instruction publique, sciences et arts

Rôle des Congrégations enseignantes
 Participation du clergé à la vie des établissements universitaires....

Série U Justice

Très utile pour les époques les plus troublées :
 les Cent Jours - la Terreur Blanche.

Rapports de procureurs généraux et de leurs substituts sur la situation morale
 et politique de leurs ressorts...

Série V Cultes

à la Séparation des Eglises et de l'Etat, certaines archives ecclésiastiques furent versées dans les dépôts officiels. Ce ne fut que l'infime minorité de ces papiers, mais cela complète le fonds des évêchés :

- administration et comptabilité des fabriques ;
- conflits entre autorités religieuses et civiles ;
- séminaires ;
- cultes non catholiques

sans oublier ainsi chez nous :

12 V1 à 12 V 6 Communautés et Associations religieuses

- Visitation d'Alençon
- Carmélites d'Alençon
- Providence de Sées et d'Alençon
- Miséricorde de Sées
- Communautés diverses (an XIII - 1888)

J'y ajoute, en terminant, un reliquat souvent méconnu, que j'appelle, pour la commodité du titre

V - Cultes - Supplément

une douzaine de cartons dépenaillés dont j'ai dressé jadis un inventaire sommaire.

chanoine Pierre FLAMENT

archiviste diocésain de Sées
curé de Colombiers.

EXIGENCES ARCHIVISTIQUES DANS UNE CAUSE DE BEATIFICATION
L'EXEMPLE DE LA CAUSE DE CHARLES DE FOUCAULD

Les exigences archivistiques dans le déroulement d'une cause de béatification apparaissent assez bien dans l'exemple de la cause de Charles de Foucauld, qui est ici présentée.

Dans un premier article, l'actuel postulateur, Mgr Bernard Jacqueline, évoque l'état d'avancement de la cause. Puis le P. Pierre Sourisseau analyse le travail archivistique requis.

En même temps qu'une information, les pages qui suivent apportent donc non seulement des éléments utiles pour une confrontation, qui pourrait d'ailleurs se prolonger à l'occasion du prochain congrès de Toulouse, mais encore quelques pistes de réflexion dont l'intérêt ne saurait échapper.

OU EN EST LA CAUSE DE BEATIFICATION DE CHARLES DE FOUCAULD ?

Le renom de sainteté, dont Charles de Foucauld, prêtre diocésain de Viviers, jouissait de son vivant, s'est vite répandu après sa mort (1916), à Tamanrasset, dans le Hoggar où il avait été un prêtre "Fidei donum" avant la lettre. Dans son Encyclique "Populorum progressio" (26 mars 1967) Paul VI parlant des missionnaires qui furent les "pionniers du progrès matériel et culturel" rappelle l'exemple de Charles de Foucauld qui mérita par sa charité d'être appelé "frère universel" et rédigea un précieux dictionnaire de la langue touareg (N.12).

Dès le 16 février 1927 un Procès informatif ordinaire fut ouvert dans le Vicariat apostolique de Ghardaïa - aujourd'hui diocèse de Laghouat - en Algérie.

Ce procès informatif fut suivi des Procès rogatoires : Rennes (1927-1928), Périgueux (1928), Viviers (1928), Bordeaux (1929), Paris (1928-1930), Toulouse (1930), Nancy (1928-1930), Alger (1932-1936), Constantine (1938), Viviers (1938), Bayonne (1939) et Langres (1939). Au cours de ces procès, 81 personnes, dont plusieurs musulmans, furent interrogées et déposèrent.

Les écrits de Charles de Foucauld constituent une masse considérable : outre ses travaux scientifiques sur la géographie du Maroc et sur la langue touarègue, il a laissé une multitude de lettres - dont une partie infime a jusqu'à présent été publiée - et aussi des écrits spirituels. Afin de compléter les éditions partielles des écrits spirituels faites par René Bazin (éd. de Gigord, 1924) et par Denise Barrat (éd. du Seuil, 1958), Mgr Bernard Jacqueline, Postulateur de la Cause de béatification, a entrepris une édition intégrale, qui ne comprendra pas moins de 17 volumes, dont 7 sont déjà parus aux éditions "Nouvelle Cité" (131, rue Castagnary, Paris 75015) : le dernier volume de cette série d'écrits spirituels vient de paraître sous le titre : "Qui peut résister à Dieu ?", phrase par

laquelle Dom Sébastien Wyart, abbé général des Trappistes, caractérisa le passage de Charles de Foucauld de la vie de frère trappiste à celle de Nazareth : ce volume réunit en effet les méditations de Charles de Foucauld au moment où quittant la Trappe il part pour la Terre Sainte afin de suivre sa vocation propre.

L'examen de cette masse considérable d'écrits a requis un énorme travail et s'est fait en plusieurs étapes; l'issue en fut positive puisque le Saint-Père Paul VI, de vénérée mémoire, a permis, le 13 avril 1978, l'introduction de la Cause.

Par la suite, au cours des deux dernières années, la Cause a continué de suivre son itinéraire normal : le 18 mai 1979, a été rendu le Décret de non-culte et, le 17 novembre 1979, le Saint-Père Jean-Paul II a dispensé de faire une nouvelle instruction pour le Procès apostolique sur les vertus du Serviteur de Dieu : la Postulation devra, en revanche, présenter un rapport en trois parties comprenant : un sommaire tiré des dépositions de témoins, une édition critique de documents à faire sous la direction du Bureau historico-hagiographique de la Congrégation pour les Causes des Saints et enfin la contribution de l'Avocat de la Cause, M. Giulio Dante (171, via della Nocetta, I - 00164 Roma).

Afin de présenter cette documentation, la Postulation de la Cause a commencé par réorganiser les Archives de la Cause et les a regroupées dans un dépôt de l'"Association des archivistes de l'Eglise de France". Un important travail de classement a déjà été réalisé; et le Postulateur, Mgr Bernard Jacqueline (Collegio Urbano, via Urbano VIII n.15, I-00165 Roma) est très reconnaissant envers les personnes qui lui ont remis de nouvelles informations concernant Charles de Foucauld et les divers milieux qu'il a fréquentés : des documents particulièrement importants relatifs à son séjour à Béni-Abbès ont été trouvés dans les archives de la S.C. "pro Gentium Evangelizatione seu de Propaganda Fide"; il s'agit notamment de deux lettres, l'une de Dom Wyart, abbé général des Trappistes, et l'autre de Mgr Guérin, alors supérieur ecclésiastique de l'abbé Charles de Foucauld : ni l'un ni l'autre n'avaient pu témoigner au Procès ordinaire étant décédés avant son ouverture et leur témoignage récemment découvert est pleinement favorable à l'ermite de Béni-Abbès.

Les témoignages qui continuent d'arriver, comme les documents découverts ici ou là, enrichissent la connaissance que l'on avait de l'abbé Charles de Foucauld durant son activité missionnaire au Sahara aussi bien que pour la période antérieure à sa conversion et pour celles qu'il passa, comme Frère trappiste, à N.D. des Neiges ou à Akbès en Syrie ou comme domestique laïc des Clarisses de Nazareth et de Jérusalem. Cette connaissance plus approfondie de la personnalité et de la spiritualité de Charles de Foucauld présente l'immense avantage d'éviter d'en faire un personnage mythique au service d'idéologies adverses et de montrer à quel point son orientation, tout en étant innovatrice, est enracinée dans la tradition ecclésiastique la plus sûre : il est familier des Encycliques de Léon XIII, des écrits de saint Jean Chrysostome, de saint Jean de la Croix, et de sainte Thérèse d'Avila; au travers de l'abbé Huvelin et des écrits de Mgr Gay, il rejoint l'Ecole française et il s'inspire des divers Instituts religieux qui ont contribué à sa formation : jésuites de l'Ecole des Postes et de Manrèse, franciscains de Nazareth et trappistes d'Akbès et de N.D. des Neiges.

Prêtre séculier du diocèse de Viviers, Charles de Foucauld a été l'initiateur de divers Instituts religieux et d'Associations de prêtres et de laïcs, qui se rattachent à sa spiritualité et s'inspirent de son exemple; mais on peut penser, à juste titre, avec le Père Congar, qu'il est, avec sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, un des "phares que la main de Dieu a allumés au seuil de l'ère atomique pour en éclairer notre siècle"; le Décret relatif à l'ouverture du procès apostolique souligne que Charles de Foucauld fut en relation avec nombre d'incroyants et que, par sa compétence scientifique et le témoignage d'une vie évangélique, il a donné l'e-

temple d'un apostolat bien adapté aux besoins de notre siècle. Dans son homélie à la messe du Bourget, le 1er juin 1980, le Saint-Père Jean-Paul II rangeait Charles de Foucauld parmi ceux qui ont exercé la plus grande influence dans sa vie et "sont tellement présents dans la vie de toute l'Eglise, tellement influents par la lumière de la puissance de l'Esprit".

C'est précisément parce que la personnalité de Charles de Foucauld "Frère universel" déborde largement tout groupe particulier que l'Eglise catholique s'occupe de son procès de Béatification.

Bernard JACQUELINE

Collegio Urbano
Via Urbano VIII, n. 15
00165 Roma

LES ARCHIVES DE LA CAUSE DE BEATIFICATION DE CHARLES DE FOUCAULD

Pour donner, assez brièvement, un aperçu des Archives de la Postulation de la Cause de Béatification du Serviteur de Dieu Charles de Foucauld, il convient de commencer par présenter le cadre de classement. Utilisé depuis 1927, date de départ de ce fonds d'archives, ce cadre mérite sans doute d'être encore suivi, même si on peut le considérer comme provisoire, le fonds n'étant pas clos, loin de là. Avec l'introduction de la cause en Cour de Rome (13 avril 1978), des apports substantiels sont probables et de ce fait le classement pourrait être appelé à subir quelque modification ou à recevoir quelques compléments. Même si la présentation qui va suivre s'écarte - délibérément d'ailleurs - du classement adopté, le voici cependant pour la commodité du survol :

- 1ère partie : les écrits du serviteur de Dieu
- 2ème " : Documentation générale
- 3ème " : Rayonnement
- 4ème " : Fonctionnement de la postulation
- 5ème " : Survie
- 6ème " : Photographies
- 7ème " : Souvenirs et reliques

Ce classement a été étudié et révisé à partir de 1971 par Maria Letizia Cravetto, qui a publié les résultats de son travail dans un article de la Revue d'histoire de la spiritualité (1). Pour décrire les archives de la cause de Charles

(1) M.L. CRAVETTO.- "Alchimie d'un catalogue (439 autographes de Charles de Foucauld)", in Revue d'histoire de la spiritualité. Tome 53 (1977) n° 209-210, p.199-221.

de Foucauld, on n'entrera pas dans les mêmes visées que cet auteur et on restera dans la simple technique archivistique, en retrouvant d'ailleurs certaines des exigences évidentes qu'elle n'avait pas pu de son côté ne pas retrouver.

Les archives de la cause de Charles de Foucauld comprennent donc 7 parties, subdivisées pour certaines en sections et sous-sections. Les parties les plus importantes sont la 2ème avec 9 sections, la 3ème avec 5 sections et la 4ème avec 7 sections, ce qui d'ailleurs ne correspond pas pour autant au volume de chacune. Il est clair qu'à ce point de vue c'est la 1ère partie qui l'emporte avec un total de 107 classeurs et un nombre important de boîtes (ou autres contenants adaptés) renfermant autographes et apoglyphes. Suit la section "Littérature" qui est une section de la 2ème partie; là sont classés livres, articles et conférences sur le serviteur de Dieu.

*
* *

I) Les Archives proprement dites de la Postulation

Puisque la terminologie archivistique appelle proprement "archives" ce qui est élaboré par le fonctionnement d'une administration, il faut dire que les archives de la cause sont d'abord essentiellement constituées par les documents produits depuis 1927 quand, par le Vicaire apostolique de Ghardaïa, Monseigneur Nouet, a été déclaré ouvert le procès informatif ordinaire du serviteur de Dieu Charles de Foucauld.

Comme dans tout procès informatif, on s'est préoccupé en premier lieu de rechercher les écrits du serviteur de Dieu, écrits profanes, écrits spirituels et correspondance. Cette recherche a nécessité une activité importante, à la mesure de l'activité même de Charles de Foucauld à la fois savant, linguiste, apôtre, contemplatif et lié par le courrier à de nombreux amis. Toute une section rend compte des efforts tentés pour retrouver les écrits, qu'il a fallu ensuite dactylographier, sauf les écrits géographiques rédigés avant la conversion de 1886 et sauf les écrits linguistiques publiés par des organismes spécialisés et n'offrant pas le même intérêt pour la cause. Un travail fort soigné de dactylographie, exécuté par les Pères Blancs de Maison-Carrée et les Soeurs Blanches de Birmandreïs, s'est déroulé pendant une dizaine d'années pour aboutir à une masse de 308 dossiers comprenant 4045 fascicules ou lettres pour un total de 14 580 feuilles et tout ceci en trois exemplaires, la première copie allant, selon l'usage, à la Congrégation des Rites, la seconde étant destinée au promoteur de la foi et la troisième restant à la postulation.... Beau résultat de la recherche décidée en 1927 et qui a été conclue en 1946 par le dépôt des écrits à Rome; mais depuis 1946 d'autres lettres et d'autres écrits ont été inventoriés, un additif a donc été ouvert et, si on s'appuie sur certains indices, comme par exemple sur un répertoire de sa correspondance tenu à jour par le Père de Foucauld lui-même, on peut estimer que cet additif des écrits peut s'accroître pendant longtemps encore semble-t-il.

Puis viennent des sections directement "techniques" comprenant les documents officiels du procès informatif, des 12 procès rogatoires, avec toutes les questions adjacentes, juridiques et financières. Une autre section garde, sous le titre "Propagande", les traces de l'activité du postulateur, en particulier la constitution d'un Comité de haut patronage, la publication du journal de la cause L'appel du Hoggar, les expositions et les conférences en France et en Afrique du Nord, importantes surtout aux environs de 1950 où était espérée une avance rapide de la cause. Toute une section enfin renferme la correspondance des différents postulateurs ou vice-postulateurs, avec la famille et les disciples du Père de Foucauld, avec les Pères Blancs du Sahara ou ceux impliqués dans la marche de la cause, avec des

éditeurs, des cinéastes, des journalistes, etc.... Cette section reste évidemment ouverte et s'accroît par l'activité du postulateur actuel, Monseigneur Bernard Jacqueline, qui fournit ci-contre un aperçu de son travail.

En plus de la recherche des écrits, deux autres fonctions sont confiées par le code de droit canonique à la postulation : établir, sur des témoignages, la renommée de sainteté et les miracles attribués au serviteur de Dieu et prouver ce qu'on appelle le "non-culte". De nombreux documents ont donc été élaborés dans ces deux perspectives, documents restés secrets et versés, avec les écrits, à la Congrégation des Rites en 1946, les archives de la postulation gardant, scellé, le double des conclusions du procès sur les vertus et les miracles et des conclusions du procès de non-culte. La Congrégation pour les Causes des saints vient de publier en 1976 la "Positio super causae introductione" dont le Summarium comprend 284 pages de "depositiones testium" et 56 pages de "documenta", ouvrant de ce fait, en partie au moins, ces archives "secrètes".

D'autres dossiers se sont adjoints à ces documents canoniques : dossiers contenant des témoignages de contemporains (savants, religieux trappistes, militaires, indigènes...), dossiers concernant la reconnaissance des restes du serviteur de Dieu, ses trois sépultures successives, dossiers regroupant sous la rubrique "Rayonnement" les cas miraculeux, les guérisons, les grâces temporelles et spirituelles, les demandes de grâces, etc..., dossiers évoquant à travers expositions, monuments, oeuvres d'art, commémoration d'anniversaires, discours officiels, etc... la place prise par Charles de Foucauld dans le monde contemporain.

Se rattache à tous ces documents, non canoniques mais si importants, la 6ème partie "Photographies", avec images, photos, diapositives... grâce à quoi on peut suivre le Père de Foucauld dans les diverses étapes de son histoire.

Tel est le noyau des archives de la postulation : y sont donc gardées les traces des activités de cet organisme ecclésial, vivant à partir du jour où est décidée l'ouverture de la cause de béatification jusqu'au jour où est canonisé ce serviteur de Dieu mort "en odeur de sainteté". Après cette solennelle décision de l'Eglise, peut s'ouvrir ou s'augmenter un fonds d'archives concernant le nouveau saint, mais ce ne sera plus à proprement parler le fonds de la postulation. Reste que pendant tout le temps où la cause "fonctionne", les archives de la postulation peuvent recevoir largement tout ce qui, de près ou de loin, touche au serviteur de Dieu. C'est ce qui se passe pour Charles de Foucauld et il faut présenter ce domaine en l'abordant sur trois points : les archives "personnelles" - la documentation - la bibliographie.

2) Les archives "personnelles" de Charles de Foucauld

Tout le monde connaît l'importance des "papiers" privés, surtout quand ils rendent compte d'une figure éminente qui a enrichi par son activité le patrimoine culturel de l'humanité. Les "souvenirs" de Charles de Foucauld, les traces de son activité profane et religieuse sont à recueillir avec grand soin quand on reconnaît le rôle de "phare" tenu par l'explorateur du Maroc, par l'apôtre du Sahara et par l'initiateur d'une spiritualité manifestement féconde. Mais qu'en est-il de ses traces et souvenirs ?

Si la postulation a en dépôt de nombreux autographes de Charles de Foucauld, classés en "Travaux profanes" (Division A), en "Ecrits spirituels et Notes intimes" (Division B), en "Correspondance" (Division C), la postulation n'est pas à proprement parler propriétaire de ces archives.

Pour la récupération de ces divers "papiers" les circonstances n'ont pas été des plus favorables : dispersion en 4 lieux éloignés les uns des autres dans le

Sahara, de 1916, mise à sac du bordj de Tamanrasset par les pillards du 1er décembre 1916 (1), transfert, acheminement de dépôt en dépôt Malgré les précautions qui ont été prises, force est aujourd'hui de constater quelques lacunes; et, en plusieurs endroits dans les archives de la postulation, on trouve trace de questions qu'a été amené à se poser le postulateur (2) et d'enquêtes qu'il a dû effectuer pour retrouver certains livres, certains papiers... Le souci de la précision, de la vérification, de la présentation des documents, l'ordre parfait des étagères et "rayonnages" tant admiré par ses visiteurs, l'ouverture à Beni-Abbès d'un dossier intitulé "Archives de la Fraternité", la tenue d'un registre de la correspondance envoyée de 1906 à 1916, tout révèle en Charles de Foucauld des talents d'archiviste; il a fallu les circonstances difficiles que l'on sait pour détériorer, partiellement au moins, son beau travail....

Malgré les lacunes actuelles, nous connaissons le contenu à peu près exact des bibliothèques, beaucoup moins bien le contenu des caisses et dossiers. Pour Beni-Abbès, Laperrine a fait établir un inventaire avant d'envoyer à la famille et aux Pères Blancs livres et objets; pour Tamanrasset, le capitaine de la Roche a relevé le contenu des colis avant de les expédier par occasion. Ces listes ou catalogues ont été publiés, pour ce qui concerne Beni-Abbès, par R. Pottier dans son livre La Vocation saharienne du Père de Foucauld (Paris, 1939, pp. 248-249) et, pour ce qui concerne Tamanrasset, par G. Gorrée dans Charles de Foucauld intime (La Colombe, 1952, pp. 132-149).

Un certain nombre de livres et d'objets sont arrivés, par les Pères Blancs, aux archives de la postulation et constituent la 7ème partie : Souvenirs et reliques. Dans la 1ère partie ont pris place, comme on l'a vu, tous les manuscrits, profanes et religieux, et les lettres cédées à la postulation par tel ou tel correspondant. Dans la 2ème partie, une section intitulée "Lettres écrites au Père de Foucauld" comprend environ 200 lettres trouvées dans les ermitages.

La pièce la plus précieuse des archives "privées" de Charles de Foucauld est peut-être - même si elle provient des archives de la famille de Bondy - le volume de Reconnaissance au Maroc, dédié par l'auteur à son cousin François et enrichi de nombreuses pages manuscrites, publiées en 1921, longtemps après le voyage au Maroc et cela intentionnellement, par R. Bazin in Charles de Foucauld (chapitre II p. 21 et suivantes et chapitre III p. 57 et suivantes).

3) La documentation

Mgr Jacqueline, dans sa note sur l'avancée de la cause, parle d'un rapport à faire "sous la direction du Bureau historico-hagiographique de la Congrégation pour les Causes des Saints", ce qui laisse entendre que la postulation a toujours dû se soucier d'amasser des documents susceptibles d'éclairer sous différents biais

(1) "L'intérieur de la casbah avait été mis au pillage; les bandits ont emporté tout ce qui pouvait avoir de la valeur. Le reste a été bouleversé, déchiré, brûlé en partie. Toute la bibliothèque et tous les papiers avaient été éparpillés dans la pièce qui servait de chapelle et de chambre. Ci-dessous, les divers objets retrouvés: quelques objets de culte, des objets de piété, livres de piété, les quatre volumes du dictionnaire et les deux volumes de poésie ont pu être reconstitués intégralement, fournitures de bureau, un certain nombre de lettres écrites par le Révérend Père dans la journée du 1er décembre, cachetées et timbrées, etc..." (Rapport du 27 décembre 1916 établi par le capitaine de la Roche, cité par René Bazin, Charles de Foucauld, Plon 1921, p. 464)

(2) "Il y avait à Tamanrasset, sans compter les revues, de 120 à 130 volumes divers dont la plupart étaient consacrés au Sahara, aux Berbères, à des questions coloniales.... Qu'est devenue cette bibliothèque?" P. Coudray, vice-postulateur, dans Cahiers Charles de Foucauld, 1949, n° 14, p. 22 en note.

la figure du serviteur de Dieu. Voilà pourquoi dans la 2ème partie : Documentation générale, une 9ème section : "Renseignements historiques" enregistre ce qui peut être collecté et servir; un dossier concerne les ancêtres et la famille, un autre les études et la vie militaire, un autre l'exploration au Maroc et la trace des relations avec Juifs et Musulmans marocains, un autre la vie trappiste, un autre le séjour à Nazareth et à Jérusalem, un autre enfin la vie saharienne sous différents aspects depuis la question de l'esclavage jusqu'aux relations avec les militaires français..., autant de dossiers, autant de chantiers ouverts... La consultation des archives, nationales, départementales, de l'Armée de terre, d'Outre-mer, de la Trappe, des Pères Blancs, etc, l'étude fouillée des articles de revues, la contribution des chercheurs, tout peut enrichir cette documentation : un travail important consisterait à exploiter la collection des Cahiers Charles de Foucauld édités à partir de 1946 par les soins des "Amitiés Foucauld l'Africain" et relayés ensuite beaucoup plus modestement par le Bulletin trimestriel des Amitiés Charles de Foucauld (1).

Appartiennent également à la "documentation" d'autres sections :

- l'une renferme des lettres au sujet du Père de Foucauld, écrites de son vivant ou au moment de sa mort, la plupart de ces documents ont été versés à la postulation par des familles et par les Pères Blancs.
- une autre section concerne tous les renseignements récoltés sur les circonstances de la mort du Père : rapports, étude et interprétation de ces rapports...
- une autre est consacrée au règlement de la succession.
- enfin, la 5e partie : "Survie" est, elle aussi, surtout "documentaire", elle ne se veut aucunement une réplique des archives existant dans les diverses familles ou fondations issues du charisme foucauldien, elle collectionne par contre tout ce qui paraît au sujet de ces fondations. C'est ainsi que la section "Association" possède la collection du Bulletin de l'Association Charles de Foucauld, remplacé après la guerre 1939-1945 par la revue Jesus-Caritas. Malheureusement les archives de la postulation n'ont reçu ce Bulletin qu'à partir de 1927, quand "haquit" la postulation; il faut espérer que l'Association conserve chez elle, malgré les aléas de son histoire, les archives de cette "petite oeuvre" pour laquelle son fondateur eut tant de soucis et de projets.... Les relations de la postulation avec toutes les branches de l'Association actuelle peuvent enrichir la documentation de la cause; mais évoquer ces relations ce n'est pas autre chose que de signaler l'interdépendance des sources archivistiques, sujet souvent traité dans le cadre de nos congrès et études.

4) La bibliographie

Les archives de la postulation ne seraient ni complètes ni à jour si elles laissaient de côté tout ce qui concerne d'une part l'édition des oeuvres de Charles de Foucauld et d'autre part la littérature qui paraît à son sujet.

Une mise à jour de ces deux questions a été effectuée par J.F. Six, en annexe de son volume Itinéraire spirituel de Charles de Foucauld (Le Seuil, 1958, pp. 405-436). Sous le titre "Textes" il donne en 2 colonnes la nomenclature des manuscrits et l'état de leurs publications et sous le titre "Etudes" il donne la liste des travaux d'ordre historique et d'ordre spirituel publiés jusqu'en 1958.

Mgr Jacqueline a fourni de son côté un relevé bibliographique, année par

(1) Les Cahiers Charles de Foucauld ont cessé de paraître à partir de l'année 1957, ils en étaient au volume 44 (quatre volumes annuels). Les archives de la postulation recherchent les volumes 17 et 22. Par contre, des volumes existent en double.

année, de 1953 à 1971, dans un appendice du volume X des Ecrits spirituels Seul avec Dieu - Retraites à N.D. des Neiges et au Sahara (Nouvelle Cité, 1975, pp. 233-239). Et on peut se référer à son article ci-joint pour connaître l'état actuel des éditions des oeuvres spirituelles.

Tous les livres, tous les articles, parus en France et à l'étranger, ne sont évidemment pas tous aux archives de la postulation; néanmoins la section "Littérature" est importante. Grâce à la diligence des premiers vice-postulateurs, les Pères Joyeux et Tissot, p.b., tous les articles écrits du vivant du Père de Foucauld (soit 10) dont le premier est de 1902 : "Le solitaire de Beni-Abbès" dans le Bulletin intérieur des Pères Blancs et 27 articles parus dans les années qui ont suivi la mort, ont été dactylographiés en 3 séries, comme les écrits du serviteur de Dieu. Les articles parus dans les revues et les journaux au moment du Centenaire (1958) sont là, donnant un panorama de la sensibilité contemporaine face à l'aventure foucauldienne.

Qu'il soit permis de signaler la valeur documentaire très grande des ouvrages suivants :

- . Sur les traces de Charles de Foucauld, Lyon, 1936, Arthaud, 1943, La Colombe, 1953
- . Charles de Foucauld intime, La Colombe, 1952
- . Livre d'or du Centenaire, Le Chalet, 1957 (album en vente à la postulation)

Ces trois ouvrages ont pour auteur le P. Georges Gorrée qui s'est appuyé pour ses études sur des documents d'archives.

Dans ce genre documents d'archives, il est fort utile, pour ce qui concerne tous les aspects de la vie de Charles de Foucauld, de se référer au catalogue publié par les Archives nationales à l'occasion de l'exposition organisée à l'Hôtel de Rohan en 1958 par la Direction des Archives de France : 355 documents analysés avec les références !

*
* *

Après ce survol rapide des archives de la cause de béatification de Charles de Foucauld, constatons qu'elles restent "vivantes" presque dans toutes les parties. Ceci n'est pas particulier à ce fonds, mais on peut le dire de toutes "les causes des saints" : tant que dure la cause, les archives "fonctionnent". L'archiviste, en plus de son rôle propre, se voit ainsi amené à apporter sa collaboration au travail même de la postulation. Plusieurs fois déjà, dans ce Bulletin de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, a été évoquée la place de l'archiviste dans les causes des saints, place qui reste encore à définir (1); mais n'est-ce pas là un des côtés les plus passionnants de notre métier ?

Pierre SOURISSEAU.

(1) Au cours de la rencontre organisée à Rome sur le thème "Du dernier soupir à la gloire du Bernin", à l'occasion de la "semaine d'information archivistique ecclésiastique" du 16 au 21 juin 1980, "les spécialistes qui avaient bien voulu apporter leur concours ont /.../ exprimé le voeu que fût quelque jour définie la responsabilité de l'archiviste comme 'témoin ex officio' dans les causes en cours" (Osservatore romano en langue française, 1er juillet 1980, p. 11).

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de recherche

- François-André ISAMBERT et Jean-Paul TERRENCOIRE.- Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France.- Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques-Éditions du C.N.R.S., 1980, 189 p.

Ce sont les archives du chanoine Fernand Boulard (1898-1977) qui sont à la base de cet atlas. Les enquêtes (enquêtes diocésaines, recensements dominicaux, visites pastorales ou autres documents) qui ont fourni les éléments de ce travail s'échelonnent du lendemain de la 2e guerre mondiale aux années 1970. Les auteurs ont mis en oeuvre ces données et les ont comparées pour en présenter les résultats dans les cartes, graphiques et tableaux statistiques, selon quelque 3000 cantons ruraux et 200 villes ou agglomérations, afin de mettre en évidence, dans le contexte de l'organisation ecclésiastique de la France métropolitaine, les différents types de pratiquants selon le sexe, l'âge, les groupes socio-professionnels et en comparant les pratiques culturelles avec le vote politique ainsi qu'avec le contexte économique et démographique.

- Répertoire des visites pastorales de la France. Deuxième série : Diocèses concordataires et post-concordataires (à partir de 1801), t. I : Agen-Lyon.- Paris, Éditions du C.N.R.S., 1980, 373 p.

L'histoire de cette entreprise a été rappelée lors de la parution du 1er volume de la collection; et la présentation adoptée a été aussi évoquée (bulletin IX-27). Avec la parution de ce volume, le tome II ayant été édité en 1978 (bulletin XII-23), la série de l'époque contemporaine est maintenant achevée. Ce volume contient, par ordre alphabétique, les 47 premiers diocèses de la liste, d'Agen à Lyon.

Le cadre adopté et la présentation pour chaque diocèse (avec indications codées) demeurent ceux de la collection. La majeure partie des dossiers de ces visites pastorales se trouve conservée dans les différentes archives diocésaines. L'"introduction méthodologique" de Jacques Gadille et Philippe Lacoudre ébauche un premier bilan de l'apport de cette enquête. Le contenu des procès-verbaux des visites pastorales, qui évolue et se normalise en près de deux siècles (notamment depuis la création du Secrétariat de l'épiscopat), révèle plus que les préoccupations des pasteurs : il remet aussi en question le "schéma, qui a longtemps prévalu, d'une inexorable déchristianisation" tout au long du XIXe s.; il manifeste l'importance croissante de ce qui concerne la vitalité chrétienne et la pastorale, il témoigne d'"un élargissement de la conscience religieuse".

- Claude MOTTE et René LE MEE.- Bibliographie des monographies paroissiales.- Bulletin d'information de la Société de démographie historique, n° 30, avril 1980, 63 p.

Ce répertoire bibliographique (par ordre alphabétique des auteurs) de 556 monographies paroissiales composées depuis une vingtaine d'années (généralement comme mémoires de maîtrise), est précédé d'une carte (localisant les paroisses citées) et suivi de deux index (par ordre alphabétique des communes, et par départements).

- Henry CHANTEUX.- Archives départementales de la Mayenne. Répertoire numérique de la série G (clergé séculier).- Laval, 1980, xv + 129 p.

L'actuel diocèse de la Mayenne n'existe que depuis 1855. Il correspond au département de la Mayenne. Les fonds regroupés dans les Archives départementales de la Mayenne émanent donc de paroisses soumises à la juridiction des évêques du Mans

et d'Angers.

La publication de ce répertoire numérique, établi par l'ancien directeur des Services d'archives de la Mayenne, avait commencé en 1942. L'introduction, que l'auteur vient d'ajouter à son travail, évoque les vicissitudes de ces archives avant de présenter, par commune, ce qui reste : nombreuses pièces concernant le temporel, titres de propriété, rentes, procès, dîmes, fondations, etc. des paroisses, fabriques, chapellenies; quelques testaments de curés; quelques confréries (parfois avec leurs statuts et indulgences); quelques traces de dévotions (adoration perpétuelle, messe de Beata le samedi), de petites écoles, etc.; une visite épiscopale de 1652; une bulle d'indulgences d'Alexandre VII, etc. C'est maintenant un instrument de recherche susceptible de rendre service bien au-delà des frontières du département.

- Ghislaine BELLART.- Papiers personnels de Monseigneur Julien, 1856-1930, évêque d'Arras.- Université de Lille III, 1980, 325 p.

Il faut savoir gré aux archivistes diocésains d'Arras d'avoir eu le souci de faciliter l'exploitation des papiers personnels de Mgr Julien récupérés après la mort de son exécuteur testamentaire, à Ghislaine Bellart d'avoir réalisé cet inventaire, à l'université de Lille III d'en avoir permis la publication. G.B. présente l'inventaire des 619 articles rassemblés de la façon suivante : 1°) quelques documents d'intérêt biographique; 2°) écrits de l'abbé Julien (1873-1917); 3°) écrits de Mgr Julien, évêque d'Arras (1917-1930); 4°) dossiers personnels constitués par l'évêque d'Arras (essentiellement d'ordre politico-religieux); 5°) correspondance reçue (1890-1930); 6°) quelques coupures de presse relatives à la vie ou à des écrits de Mgr Julien (1904-1930). En annexe : principales dates de la vie de Mgr Julien, bibliographie de Mgr Julien, liste des principales publications sur Mgr Julien. Un index des noms propres termine l'ouvrage, dont l'intérêt est évident.

- Henri ROCHAIS.- Documents sur la bibliothèque de Fels à l'Institut catholique de Paris.- Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, 1980, xii + 93 p.

Le fonds d'archives de l'Institut catholique de Paris a été présenté ici même (bulletin XI, 18-20) par l'archiviste soeur Anne-Marie Abel qui a organisé une exposition de documents, particulièrement suggestive, à l'occasion du 4e congrès national de notre Association (elle avait alors évoqué les "heurs et malheurs du fonds d'archives de l'I.C.P.", Actes du congrès pp. 184-193). Entre-temps, Henri Rochais, directeur de la bibliothèque de l'I.C.P. avait donné ici aussi un aperçu du département des manuscrits de la bibliothèque de l'I.C.P. et quelques indications plus particulières sur le fonds Craven-La Ferronnays (bulletin XII, 4-6). Il présente aujourd'hui les sources et la bibliographie requises pour une étude de cette bibliothèque.

C'est en 1937, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque que la bibliothèque de l'I.C.P. reçut le nom de "bibliothèque de Fels", afin de conserver le souvenir de "la très généreuse libéralité" du comte Edmond de Fels (1858-1950) et de sa femme, née Jeanne Lebaudy (dont la mère avait fondé le premier collège d'Hulst, rue Cassette), libéralité qui avait permis de "mener à terme" les travaux d'agrandissement et d'aménagement commencés en 1931 grâce à l'afflux des dons consécutifs à la célébration du jubilé des cinquante ans de la maison. La bibliothèque, qui avait alors de 200 à 250.000 volumes, remonte à 1845 : son origine, c'est le don fait par Mgr Affre à l'Ecole des Carmes, en train de naître, de 10.000 volumes provenant des restes de la bibliothèque de l'archevêché de Paris (après le sac de 1832). En 1875, lors de la naissance de l'I.C.P., la bibliothèque compte 20.000 volumes. Aujourd'hui, plus de 600.000.

Après une liste chronologique d'articles divers relatifs à la vie ou l'histoire de la bibliothèque, un état du personnel (1877-1980) et des membres de la "com-

mission de la bibliothèque" (1900-1969), des indications sur les locaux et le matériel ainsi que les budgets et crédits, sont évoqués les accroissements jusqu'à l'état des registres d'entrée en janvier 1980, puis ce qui concerne la fréquentation de la bibliothèque (dans laquelle il était possible de travailler jusqu'à 22 h. jusqu'en 1908, et même 22 h.30 de 1889 à 1906), les échanges, les prêts, les dons, etc.

En conclusion l'A. soulève le problème majeur que pose le développement de cette bibliothèque : sous peine de "périr d'asphyxie", "elle ne peut plus cumuler les objectifs divergents d'une bibliothèque de conservation et d'une bibliothèque d'enseignement". L'avenir semble donc être dans la constitution "d'ensembles hautement spécialisés et uniques en France", à l'exemple de la BOSEB (bibliothèque oecuménique et scientifique d'études bibliques) et de la bibliothèque des "Etudes augustinienes" récemment intégrée à l'I.C.P.

Publications de documents

- René LAURENTIN.- Vie authentique de Catherine Labouré (1806-1876).- Paris, Desclée de Brouwer, 1980 : tome I : Récit, 408 p.; tome II : Preuves, 669 p.

Après avoir publié deux volumes de documents sur Catherine Labouré et la Médaille miraculeuse (bulletins VIII-40 et XII-30), René Laurentin, avec une équipe de Filles de la Charité, vient de réaliser, à l'occasion du cent-cinquantième de l'apparition, une biographie de la voyante, ouvrage doublé d'un volume de "preuves".

Le récit, alerte, permet de suivre, dans sa vie quotidienne, Catherine Labouré, depuis son enfance courageuse en Bourgogne jusqu'à sa mort et son rayonnement posthume. Le chapitre sur le "Séminaire" présente, dans leur ordre chronologique, les trois apparitions; et le volume des "preuves" établit ce nombre à l'encontre de traditions plus ou moins confuses, ainsi que le caractère de chaque apparition et la date précise des deux premières. La vie journalière dans la maison de Reuilly et les fidélités familiales de Catherine apparaissent aussi vivantes que son attitude durant la Commune; mais aussi le secret sauvegardé "de haute lutte" jour après jour, ainsi que la souffrance de ne pas voir la chapelle de la rue du Bac ouverte aux pèlerinages, de ne pas voir l'autel de la Vierge au globe : "Catherine avait éprouvé comme 'un martyr' les refus auxquels s'étaient heurtées, durant plus de 40 ans, les requêtes de la Vierge dont elle était l'impuissante messagère"... Pour chaque trait du récit, les "preuves" apportent les documents dans l'ordre chronologique, puis une petite synthèse : non pas pour démontrer une thèse, mais pour montrer ce qui fut : "dans la transparence qui lui est propre" apparaît ainsi cette sainteté des pauvres vécue sous le voile du quotidien.

Après l'épreuve de la Révolution, "Napoléon avait restauré la communauté en essayant d'en faire un 'rouage administratif' : ce qui n'allait pas sans affadissement. Catherine fut, durant toute sa vie, un 'type achevé' du retour qui se fit, par ses messages, 'à l'esprit primitif'." (II. 256, 257).

L'introduction présente la méthode de l'A. et pose la question : "Ce récit objectif, quel est donc son rapport avec la foi ?" Ces quelques pages sont substantiellement capitales.

Pour une feuille d'errata : t.I, p. 83 : le dernier chiffre de la page est 164 et non 165; t.II, p. 639 B : Verdier, Jean (et non : François).

- Jean STERN.- La Salette. Documents authentiques : dossier chronologique intégral : septembre 1846-début mars 1847.- Paris, Desclée de Brouwer, 1980, xix + 419 p.

Le P. Stern, archiviste des Missionnaires de N.-D. de La Salette à Rome, avait déjà publié une bibliographie relative à l'apparition du 19 septembre 1846 à La Sa-

lette (bulletins II-20 et VII-38). Après vingt ans de travail, il entreprend maintenant une publication de tous les documents authentiques qu'il a pu rassembler. C'est un dossier qu'il livre dans l'ordre rigoureusement chronologique des documents. Ce premier volume en contient 126 : du 20 septembre 1846 au 9 mars 1847. "L'ordre chronologique met en évidence les témoignages les plus anciens ainsi que la dépendance - ou l'indépendance - des enquêtes et des écrits les uns à l'égard des autres, permet de suivre la déformation mais aussi la décantation des souvenirs et enfin, par son exigence de précision, oblige l'éditeur à multiplier ses recherches et à travailler avec rigueur" (p. 27). Nous avons donc ici la transcription des tout premiers récits, faits par Mélanie et Maximin, de ce qu'ils avaient vu; ces textes sont livrés dans leur sobriété initiale, tels qu'ils ont été formulés en réponse à des enquêteurs locaux. C'est le plus grand service à rendre à un fait qui s'est inscrit dans la trame de l'histoire humaine et dont la transmission a été sujette à bien des vicissitudes, puisqu'"une révolution copernicienne a bouleversé les rapports entre Mélanie et l'apparition du 19 septembre 1846 : c'est la voyante qui est devenue le personnage central, tandis que le fait de La Salette vient occuper une modeste place parmi de nombreux autres phénomènes extraordinaires. Le renversement remonte loin en arrière, jusqu'aux années 1850-53, et se situe au terme d'une évolution qu'on voit s'amorcer dès 1847" (vers le mois de septembre).

Le P. Stern rappelle ainsi (p. 22) la publication faite par Léon Bloy d'un livre intitulé : Vie de Mélanie bergère de La Salette, écrite par elle-même en 1900; son enfance (1831-1846).

Et l'actualité nous apporte une réédition du Journal de l'abbé Gilbert COMBE, curé de Diou (Allier) : Dernières années de Soeur Marie de la Croix, bergère de La Salette (1899-1904). Paris, Téqui, 1978, 200 p.

- Trois jésuites nous parlent : Yves de Montcheuil (1899-1944), Charles Nicolet (1897-1961), Jean Zupan (1899-1968). Textes présentés par Henri de Lubac. - Paris, Lethielleux, 1980, 176 p.

Le P. de Lubac évoque la mémoire de trois jésuites de sa génération qui lui furent très chers, en présentant, avec des notes substantielles, quelques-uns de leurs écrits : un choix de pensées du P. de Montcheuil, connu par son enseignement et sa mort héroïque; quelques réflexions du P. Nicolet, qui enseigna la philosophie au collège des jésuites de Marseille; quelques extraits de lettres du P. Zupan, slovène, "perpétuel exilé" qui fut mêlé de près à de graves événements.

Au-delà de la matérialité des faits qui ont tissé la trame de leur vie, ces pages révèlent la flamme intérieure qui les animait, "dans une même lucidité sur la situation de l'Eglise en notre siècle et tendus vers son renouvellement spirituel".

Rééditions

- Chanoine André POREE.- Histoire de l'abbaye du Bec. Edité à Evreux en 1901, réédition anastatique en 1980 à Bruxelles par les Editions Culture et Civilisation. Introduction de la réédition par Marcel Baudot : t. I : xiii+664 p.; t. II : 670 p.

- Mgr Francis TROCHU.- Le curé d'Ars, saint Jean-Marie-Baptiste Vianney. - Montsûrs, 1979, 664 p.

Les éditions Résiac, en faisant cette réédition, de l'ouvrage de 1925 et qui avait connu 16 éditions et un certain nombre de traductions en langues occidentales ou orientales, ont eu la bonne idée d'y adjoindre quelques photographies.

Dans les diocèses

- Bernard JACQUELINE.- Institutions et état économique-social du diocèse de Coutances de 836 à 1093 d'après les 'Gesta Gaufridi' du 'Livre noir' du chapitre coutançais.- Extrait de "Revue historique de droit français et étranger", vol.58, pp227-239.

Les Gesta Gaufridi, court récit composé au début du XIIe s., énumèrent, en donnant quelques indications sur chacun, les prédécesseurs immédiats de Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances de 1049 à 1093, en se référant à des documents écrits : "ut legitur in chronicis", "testatur usque hodie", Le souci des archives est donc pour le diocèse de Coutances une tradition millénaire !

Pierre GAYNE.- Dictionnaire des paroisses du diocèse de Montauban.- Montauban, 1978, 310 p.

Fruit du travail de la Commission d'art sacré du diocèse, cette publication présente, par ordre alphabétique des communes, toutes les églises et chapelles de l'actuel diocèse de Montauban, avec une brève notice toponymique et un résumé historique envisagé comme un "reflet" de l'histoire des paroisses. Une bibliographie générale est donnée en annexe, ainsi qu'une table de correspondance des paroisses du diocèse actuel avec celles des anciens diocèses, un "index historique" (des principales personnalités évoquées), une récapitulation des abbayes et ordres religieux mentionnés (malheureusement incomplète), enfin un index des "artistes et artisans" et un des architectes.

Il est dommage que cet ouvrage n'indique pas, pour chaque article, ses références et les monographies existantes. Car ce dictionnaire est plus qu'un "guide touristique" : étant donné l'évolution présente, ce dictionnaire risque, en effet, de devenir assez vite une source documentaire par certains de ses renseignements comme par ses photographies, dont certaines sont fort belles.

- Louis et Gabrielle TRENARD.- Le diocèse de Belley.- Paris, Beauchesne, 1978, 288 p.

La publication de l'histoire du diocèse de Belley, conçue par deux auteurs enracinés dans la région, veut s'inscrire dans la célébration du 8e centenaire de la mort d'Anthelme de Chignin, chartreux de Portes, évêque de Belley, resté populaire dans la région (en 1878 on avait choisi ce centenaire pour procéder à la consécration de la cathédrale).

Tirailé entre Lyon, Genève, la Savoie, le diocèse de Belley a vu ses frontières se modifier et il reste composite. Du passé de ce diocèse témoignent des signatures d'évêques à des conciles du VIe s., quelques vestiges lapidaires, le rayonnement de quelques monastères importants, l'implantation de plusieurs chartreuses, l'insertion des anciens ordres dans les structures féodales, l'arrivée des mendiants, puis le rayonnement de saint François de Sales, l'action réformatrice et véhémement de Jean-Pierre Camus, la présence de saint Vincent de Paul curé de Chatillon-les-Dombes, l'influence de Charles Demia, originaire de Bourg et les progrès paradoxalement assez lents de l'alphabétisation aux XVIIe et XVIIIe s.... Souvent "les documents renseignent plus sur les biens matériels que sur les pensées intimes"; néanmoins quelques traits ont pu être recueillis témoignant de la vie du peuple chrétien : une visite pastorale (1378-1379) permet de saisir l'état du clergé rural à l'heure du Grand Schisme. Cette découverte, assez récente, de l'archiviste départemental a été publiée dans ce qui est la continuation du bulletin de la Société Gorini, société ecclésiastique fondée au début du XXe s. et qui a pris le nom d'un prêtre du XIXe s. soucieux d'histoire locale.

Que de noms du XIXe s. ont franchi les limites du diocèse ! Une série d'évêques de valeur, à commencer par Mgr Devie qui a refusé toutes les promotions pour se consacrer pendant 29 ans à la reconstruction de cette "Sibérie du diocèse" de Lyon

(après lui, le siège de Belley servira généralement à fournir des archevêchés). Une vie religieuse aussi se manifeste : congrégations comme les Frères de la Ste Famille, la Société de Marie, Saint-Joseph de Bourg, et leurs fondateurs, Champagnat, Colin, Taborin, etc. Sans oublier Soeur Rosalie, saint Pierre Chanel, saint Pierre-Julien Eymard, le curé d'Ars, etc. Et il faut encore relever une activité intellectuelle dans le clergé : Gorini, Martigny, etc. ainsi qu'un rayonnement social au XXe s. avec Cottard-Josserand, par exemple, et la pénétration de la Chronique sociale.

Une ferveur contenue anime les auteurs, qui, par delà les chefs de file, ont cherché à retrouver la vitalité du peuple chrétien.

- sous la direction de Pierre PIERRARD.- Les diocèses de Cambrai et de Lille. - Paris, Beauchesne, 1978, 352 p.

Ce volume n'a peut-être pas la même unité que le précédent. Il est l'oeuvre de quatre auteurs, chacun spécialiste de la période qu'il traite. La longueur des contributions croît d'autant plus qu'on se rapproche de l'heure présente.

Assurément la période des origines et du moyen âge, avec ses ombres et lumières (jusqu'au XVe s.; celui de Pierre d'Ailly), est ingrate par le manque de documents. Mais Henri Platelle sait faire parler les moindres traces; il sait accueillir le témoignage de l'art; et en définitive il livre des jugements nuancés.

Pour les temps modernes (XVIIe-XVIIIe s.), Alain Lottin a pu avoir recours - outre les travaux antérieurs, les siens propres et ceux qu'il dirige - à des sources manuscrites (comme des notes, précieuses pour l'histoire régionale, d'un chanoine Mutte, du XVIIIe s.). Sans négliger Fénelon, il cherche aussi à analyser les répercussions du concile de Trente dans les nominations épiscopales certes, mais encore dans l'effort des religieux, le renouveau de la catéchèse et de la piété, le développement de la charité, le rayonnement des "congrégations mariales" des Pères jésuites (le nom de Jean Leunis, sauf erreur d'inattention, n'apparaît cependant pas, pas plus que n'est signalé dans la bibliographie le précieux ouvrage du P. Jean Bourgeois sur les origines de ce mouvement dans les Flandres, paru à Douai en 1620 : c'est une source).

Louis Trénard évoque la période révolutionnaire avec ses vicissitudes, son clergé constitutionnel, ses prêtres réfractaires, "héroïques missionnaires, souvent sans asile et sans ressources [...] très nombreux dans la région de Lille".

Pierre Pierrard, qui connaît bien l'époque contemporaine dans la région, analyse assez finement la situation créée par le concordat ("un évêque gallican, un diocèse romain"), puis la restauration de l'archevêché de Cambrai avec l'arrivée du Cal Giraud ("les yeux tournés vers Rome" et qui rétablit l'enseignement de l'histoire au grand séminaire). Puis c'est l'ascension de la ville de Lille avec le développement de l'industrie et la "brûlante question ouvrière", "l'effort des patrons du Nord", "la Contre-Eglise socialiste", "la gênante démocratie chrétienne". Autant de titres ou sous-titres suggestifs ! Puis c'est la période toute proche : l'abbé Lemire, mais Mgr Delassus; le courant du catholicisme social avec Eugène Duthoit, le P. Desbuquois, le P. Leroy; la partition du diocèse; l'essor de l'action catholique; le Cal Liénart, Mgr Guerry... Autant d'étapes parfois retentissantes, généralement campées d'une manière vivante, - peut-être trop prépondérante toutefois.

- Félicien MACHELART.- Catalogue de l'exposition historique : le diocèse de Cambrai de Mgr Belmas 1802 à Mgr Delaporte 1980. Exposition présentée au Musée diocésain du 11 mai au 29 juin et du 16 au 24 août 1980.

L'ancienne église des Jésuites qu'avait fait construire l'archevêque François Van der Burch, était devenue après la Révolution, séminaire, puis cathédrale provisoire de 1918 à 1931; elle est maintenant musée diocésain, portant en elle-même bien des pages de l'histoire du diocèse de Cambrai et résonnant encore de l'écho de la

voix de Fénelon ! Ce catalogue commente parfois longuement chacun des 225 objets ou documents présentés (tableaux, gravures, cartes, catéchismes, affiches, photographies, statues, cartes postales, sceaux, objets liturgiques, mitre, halberde, etc.). Cette exposition se présentait "comme une illustration" de la 4^e partie de l'histoire du diocèse de Pierre Pierrard. Le catalogue de l'exposition doit désormais accompagner cette publication.

- Le diocèse de Chambéry... Deux siècles d'histoire 1779-1979. Actes du colloque d'histoire religieuse 15 et 16 octobre 1979.- N° spécial hors série de "L'histoire en Savoie", Chambéry, 1980, 192 p.

Très lié aux célébrations religieuses marquant le 2^e centenaire du diocèse de Chambéry, ce colloque, en dix communications, visa à présenter quelques aspects de ces deux siècles d'histoire. D'abord : la création de ce diocèse arraché au Dauphiné à la veille de la Révolution (L. Trénard), les procédures préalables à cette érection (J. Chetail) et les années tragiques qui l'ont immédiatement suivie (L. Trénard). Puis, le bâtiment choisi pour l'évêché : le couvent des Franciscains, devenu depuis la Séparation Musée savoisien (J. Aubert et P. Dumas); et la pastorale des évêques successifs (J. Lorie, A. Perret, A. Palluel-Guillard, enfin Mgr Bontemps pour "les orientations actuelles de la pastorale du diocèse de Chambéry"). Les mentalités religieuses apparaissent à travers les fêtes locales, les pèlerinages, le rituel (R. Devos), comme à travers les différents courants de pensée à La Croix de Savoie durant plus d'un demi-siècle (A. Gilbert). L'existence des monastères bénédictins et leur ouverture aux appels environnants (dom R. Clair) témoignent de la vitalité spirituelle.

L'avant-propos de Louis Trénard se termine par une citation stimulante pour l'esprit : "Un musée des religions - titre étrange - écrit André Malraux dans le Musée imaginaire de la sculpture, serait, au mieux, une collection de textes sacrés, alors que nous ne pouvons connaître une foi, comme nous ne pouvons connaître l'amour, qu'en l'éprouvant."

- Monseigneur Cyprien Tourel, évêque de Montpellier, 1911-1978.- Montpellier, non paginé.

Des témoins parlent de la montée vers le sacerdoce, de la captivité à l'oflag IV D, de l'aumônier d'action catholique, des vingt années d'épiscopat (1958-1978) marquées par le concile Vatican II. Un évêque anglican évoque quelques souvenirs. La veillée de prière la veille des obsèques, la cérémonie des obsèques et le testament spirituel complètent cette plaquette.

- Pierre CUBIZOLLES.- Le noble chapitre Saint-Julien de Brioude.- chez l'auteur : Institution Saint-Julien. Brioude, 1980, 658 p.

Ce sont quatorze siècles d'histoire religieuse de l'Auvergne qui sont analysés ici, avec un souci critique qui sait n'être pas iconoclaste. Des documents subsistent : non seulement il fallait faire le départ entre témoignages directs, traditions, légendes, mais il fallait aussi avec sagacité et rigueur tirer parti de ce que pouvaient garder de fiable des chartes falsifiées voire fabriquées.

Le martyr de saint Julien semble devoir être situé au plus tard vers le début de la seconde moitié du IV^e s. L'existence d'un abbé est attestée au milieu du VII^e s.; et, après une reconstruction de l'abbaye, le chapitre des chanoines séculiers de Brioude est une institution qui dure près d'un millénaire, du IX^e s. à la Révolution dormant à l'Eglise 3 saints, un pape (Grégoire XI qui ramènera la papauté d'Avignon à Rome) et 32 évêques. C'est de ce chapitre que sont sortis Odilon de Mercoeur, qui gouverna l'abbaye pendant toute la première moitié du XI^e s. et à la même époque Robert de Turlande, fondateur de la Chaise-Dieu. L'organisation du chapitre et sa règle, ses membres, leurs biens et leurs droits, ainsi que l'école (des poésies lati-

nes des IXe et Xe s. ont été retenues par la reine Christine pour ses collections) sont présentés en une 1e partie. Puis sont évoqués quelques événements qui ont marqué la vie du chapitre, tant à l'intérieur (rivalités intestines, prétentions nobiliaires, etc.) qu'à l'extérieur (guerre de Cent ans, guerres de religion, etc.), ainsi que le rayonnement (fondations dues au chapitre et communautés religieuses qu'il attira à Brioude) ... jusqu'à la suppression du chapitre, la vente des biens capitulaires, l'autodafé réduisant en cendres les archives du cy-devant chapitre (il y en avait "cinq charretées"). Pour terminer cet ouvrage : des biographies chronologiques des abbés séculiers (817-1383), prévôts (817-1790), doyens (858-1790) et une liste alphabétique des principaux chanoines.

Travail sobre et sérieux, riche en documents cités in extenso.

- Anne LOMBARD-JOURDAN. - La Courneuve des origines à 1900. - Paris, C.N.R.S., 1980, 247 p.

Commune au nom banal et cependant unique, La Courneuve n'avait guère encore attiré l'attention. La découverte fortuite en 1955 d'une sépulture gallo-romaine inviolée incitera prochainement à fouiller les alentours lors des travaux de l'autoroute A 86. Les fouilles effectuées en 1973, 1979 et 1980 sous le sol de l'église Saint-Lucien à l'occasion de travaux ont permis de découvrir des sarcophages mérovingiens et des sépultures postérieures (dans la partie avant du choeur, par exemple, une sépulture du XIIe ou XIIIe s. est celle d'un prêtre en vêtements liturgiques tenant entre ses mains un calice en étain orné de verroteries). Une fontaine, quelques poteries, des monnaies (romaines et carolingiennes) témoignent de la vie d'un petit centre agricole. Le rayonnement temporel de l'abbaye de Saint-Denis favorisera la mise en culture de la plaine à l'est de l'abbaye, autour de la prévôté, la "curia nova"; plusieurs fermes et "châteaux" se développeront. Divers témoignages permettent d'entrevoir les conditions de vie des habitants du XIIe au XVIIIe s., puis la vie au XIXe s. L'église Saint-Lucien, la croix de Milly, les archives paroissiales témoignent de la vie religieuse; et on perçoit l'impulsion spirituelle communiquée à ses 600 paroissiens par l'abbé Fieschi (curé de 1832 à 1861), car il consignait soigneusement sur un registre ce qui concernait la paroisse et la commune. Ce registre fut repris par plusieurs de ses successeurs, l'abbé Scheving (en fonction en 1870-71), et les suivants, notamment l'abbé Lamy qui, après s'être dévoué à l'"Oeuvre de jeunesse" à Troyes, est devenu le "curé des chiffonniers" à Saint-Ouen puis à La Courneuve (1900-1923) avant de fonder la congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie. Mais cette histoire de l'abbé Lamy n'apparaît guère dans ce volume qui s'arrête au seuil du XXe s.

Même si le défaut de sources documentaires la rend inévitablement lacunaire, cette monographie d'une localité obscure de la région parisienne remet en question, pour bien d'autres localités obscures, la prétention à n'avoir pas d'histoire.

- dom Jacques de BASCHER. - La Vierge noire de Paris, Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance. - Paris, Téqui, 1980, 200 p.

La Vierge du XIVE s. vénérée à Paris dans l'église Saint-Etienne-des-Grès était devenue en 1533 et pour deux siècles le siège de la confrérie royale de la Charité de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance (pour la délivrance des prisonniers pour dettes). Vénérée par saint François de Sales (qui avait prononcé devant cette Madone son voeu de chasteté) et par quelques pieux personnages au XVIIe s., la statue sauvée à la Révolution a pu être transférée en 1806 "dans l'oratoire des dames hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve, ordre de Saint-Augustin, établi à Paris, rue de Sèvres", et de là un siècle plus tard, en 1908, à Neuilly dans la chapelle de la maison généralice de la même congrégation.

- Bulletin de l'Association "Les amis du Buis et des Baronnie", section de la sauvegarde des monuments anciens de la Drôme. Bulletin n° 34, 1er et 2e trimestre 1980.

Le fonds d'archives cultuelles au Buis-les-Baronnies a déjà été présenté dans ce bulletin (XI - 9). Le travail se poursuit avec constance. Et dans le bulletin n° 34, Pierre Varlet, le secrétaire de l'Association, présente le bilan de l'effort en cours. Une salle d'archives, aménagée à la mairie et destinée à recevoir les fonds locaux conservés jusqu'ici à la mairie, à l'hôpital et à la cure, a été ouverte le 19 mars 1980. L'inventaire de la bibliothèque est rédigé : selon un ordre chronologique pour les XVIe (2 titres), XVIIe (81 titres) et XVIIIe s. (175 titres), par noms d'auteur pour les XIXe et XXe s. (près d'un millier d'ouvrages). La mise en ordre des archives paroissiales, selon le cadre de classement prévu pour ces documents, reste à faire. La constitution, en cours, d'un fichier concernant la confrérie des Pénitents blancs de 1597 à 1848 laisse entrevoir l'intérêt d'un colloque sur les confréries de Pénitents dans le sud de la Drôme qui serait organisé en 1982 avec l'appui des archives départementales, non sans que soit envisagé de profiter de la circonstance pour relancer l'intérêt en ce qui concerne l'histoire des confréries religieuses.

D'ores et déjà, les documents concernant une suscitation de 1669 au Buis viennent de permettre la publication par le P. Levesque de la requête des frères-prêcheurs du couvent du Buis à l'official forain de l'évêque de Vaison (in Documents..., cf. recension suivante) et une présentation de l'ensemble du dossier par Pierre Varlet dans la Revue drômoise, t. LXXXIII, n° 418, déc. 1980, sous le titre "Une suscitation au Buis-les-Baronnies sous le règne de Louis XIV. Contribution à l'histoire des suscitations" (pp. 237-246).

Chez les religieux

- Documents pour servir à l'histoire de l'ordre de saint Dominique en France. Fasc. 15, 1980, polyc. non paginé.

L'entreprise du P. J.D. Levesque, archiviste de la province dominicaine de Lyon a été présentée ici (bulletin XII-40). Dans ce fascicule 15, il étudie les Frères prêcheurs au Puy-en-Velay aux XIIIe et XIVe s. R. Darricau présente quelques aspects de la Réforme en Provence au XVe s. Le P. Montagnes présente une "suscitation au Buis-les-Baronnies en 1669" attribuée à la bienheureuse Rose de Lima vénérée précisément dans cette commune depuis sa toute récente béatification; et il publie quelques lettres conservées à Sainte-Sabine et concernant l'influence des Prêcheurs à Marseille avant le rétablissement du couvent en 1859. Les Dominicaines de Béthanie font connaître une lettre de leur fondateur le P. Lataste, concernant leurs origines. Et le P. Levesque apporte quelques documents concernant le monastère des Dominicaines de Viviers au XVII-XVIIIe s.

- Joseph VERRIER s.m. - Jalons d'histoire sur la route de Guillaume-Joseph Chaminade. 2e série. - Rome, CEMAR, 1980, 283 p. polyc. pro manuscrito.

Le "Centre marianiste de recherche et développement" (CEMAR) continue son travail précieux (cf. bulletin XII-42). Et le P. Verrier apporte toujours la même rigueur et la même sobriété à son travail. Cette 2e série présente donc le séjour du fondateur des Marianistes à Saragosse (1797-1800) avec les réflexions des exilés relatives à la restauration religieuse à promouvoir après la persécution et l'importance de la dévotion à l'égard de Marie. Puis, c'est le retour à Bordeaux (1800) et les commencements de la congrégation (1800-1802) : l'importance effective de la dévotion mariale, la "congrégation mariale" espionnée par un mouchard, les difficultés de Mgr d'Aviau dans la réorganisation du diocèse de Bordeaux : "on se disputait camails, stalles, cures, succursales... et la congrégation progressait..." En 1804, le chanoine Chaminade est nommé officiellement desservant de la chapelle de la Madeleine; Mgr d'Aviau voulait ainsi rendre témoignage à "son zèle à former aux bonnes moeurs et à la piété la jeunesse confiée à ses soins et [...] lui donner les moyens d'étendre et de perpétuer les fruits de la bonne oeuvre qu'il dirige depuis plusieurs années avec succès et édification". Ces documents jaillis de la vie sont transmis vivants; la critique elle-même laisse mieux transparaître la vie.

- André LANFREY.- Une congrégation enseignante : les Frères maristes, de 1850 à 1904. Thèse de 3e cycle. Université de Lyon II.- 1979, 384 p. polyc.

Les sources de l'histoire des Frères (et non Pères, comme le portait par erreur le titre) maristes, qui ont été présentées dans ce bulletin (XIII, 28-32), étaient tirées, comme il était précisé, de la thèse de 3e cycle du Fr. André Lanfrey (pp. 328-334).

Ce travail s'inscrit dans une recherche de la congrégation sur ses origines. Et l'auteur s'est proposé d'"utiliser la méthode historique pour mieux comprendre la vie de l'institut au XIXe s." : la fondation par Marcellin Champagnat et la marque apportée par quelques "personnalités puissantes", les crises de croissance de l'institut, les types de Frères qui se sont succédé, la sécularisation... Tout au long de ce demi-siècle, l'institut se trouve aux prises avec des difficultés répétées et d'ordres divers. Loyalement l'A. s'efforce d'apporter les documents, même lorsqu'ils témoignent d'une certaine "confusion des esprits"; et il pense se trouver maintenant "dans de bonnes conditions pour commencer -et non pas pour finir- une recherche sérieuse sur les congrégations". Souhaitons-le avec lui.

- Germaine BOURGADE.- Contribution à l'étude d'une histoire de l'éducation féminine à Toulouse de 1830 à 1914. - Université de Toulouse-le-Mirail, 1980, 281 p.

La mort (en 1975) a empêché Germaine Bourgade de terminer l'étude qu'elle avait entreprise de l'histoire de l'éducation féminine à Toulouse de 1830 à 1914. De fait, c'est essentiellement un tableau de l'oeuvre des congrégations féminines, charitables ou enseignantes, à Toulouse sur presque un demi-siècle : orphelinats, asiles, classes gratuites et ouvroirs des maisons de charité, classes gratuites et externats des pensionnats congréganistes, externats des nouveaux établissements congréganistes, pensionnats congréganistes à la fin du Second Empire, échec des "Cours Duruy" à la veille de 1870.

Dans la préface qu'il donne à cette publication posthume, le doyen Godechot souligne l'importance des archives privées pour toute cette partie des recherches de Germaine Bourgade : "car les archives départementales et communales conservent peu de documents sur l'histoire des écoles secondaires libres, fréquentées par la totalité des jeunes filles toulousaines qui voulaient prolonger leurs études au-delà de l'école primaire, avant la création du lycée de jeunes filles en 1884; et par la grande majorité des jeunes filles de la bourgeoisie, longtemps après l'ouverture du lycée." Et le doyen Godechot soulève le voile des exigences de l'A. en citant, tirée de ses notes, la réflexion suivante : "Dans la profondeur de l'intention, cette oeuvre est une défense du bien méconnu accompli autrefois par des femmes éminentes ou modestes, c'est un acte de justice /.../ Surtout, elle est une oeuvre de paix par la volontaire démythisation des termes congréganiste, primaire, secondaire, tous mal expliqués, tous alourdis de charges passionnelles, d'expériences limitées, de volontés défensives et agressives". Etendue de l'enquête et exigence d'honnêteté font le prix de cet ouvrage.

- Marie LIDOU.- Jean-François Corvaisier, prêtre du diocèse de Rennes (1780-1849). - Rennes, 1980, xii + 256 p.

Soeur Marie Lidou, archiviste de la congrégation de l'Immaculée Conception de Saint-Méen, retrace, à l'occasion du 2e centenaire de sa naissance, la vie de celui que les religieuses de la congrégation considèrent comme leur fondateur.

Entré dès les origines dans la Société des prêtres de Saint-Méen, fondée par J.-M. de La Mennais et qui devient rapidement - mais pour quatre ans seulement - la congrégation de Saint-Pierre, J.-F. Corvaisier est nommé curé de Saint-Méen. Il y fonde une école de filles confiée à une communauté de la Providence de Saint-Méen. Mais l'abbé Corvaisier se trouve embarqué dans l'aventure mennaisienne et ses divers contre-coups. La Congrégation des prêtres de Saint-Méen (dont l'abbé Corvai-

sier, déchargé de la paroisse de Saint-Méen, deviendra supérieur général) et la Providence de Saint-Méen doivent se séparer de J.-M. de La Mennais. Epreuves, difficultés pendant bien des années. C'est seulement quelques mois après la mort de l'abbé Corvaisier qu'est attesté le nouveau nom de la congrégation de la Providence de Saint-Méen : en 1850 on trouve le nom de Filles de Marie-Immaculée, et en 1851, l'Immaculée Conception.

Nées de la familiarisation de l'A. avec les archives, la richesse et la vie de cette biographie en font bien, comme l'exprime le sous-titre, "une contribution à l'histoire religieuse de Haute-Bretagne" au XIXe s.

- François MORLOT. - Aux origines du Bon-Secours de Troyes (1840-1844). - Troyes, 1980, 192 p.

La congrégation de N.-D. du Bon-Secours de Troyes a voulu célébrer le souvenir de son fondateur, le P. Millet, à l'occasion du centenaire de sa mort. Voilà une quarantaine d'années que la congrégation retrouve un nouvel intérêt pour ses archives : un "premier classement-débrouillage" avait été entrepris pendant la guerre de 1940, à l'occasion du centenaire de la naissance de la congrégation. Mais les bombardements de 1944 ont détruit la maison de fondation à Arcis-sur-Aube où il restait bien des souvenirs; et d'autres maisons aussi ont souffert de la guerre, comme celle des Andelys ou bien celle de Londres qui a été pulvérisée. Avec intelligence et ténacité, Soeur Marie-Xavier, plus qu'octogénaire ne cessait de mettre de l'ordre dans ce qui restait, regroupant ce qui était dispersé et entreprenant le travail de classement qui s'imposait. "En 1968 un bel élan des instances préparatoires au chapitre général de la congrégation" a renouvelé le recours aux archives et favorisé la publication de quelques extraits. Maintenant le P. Morlot complète la connaissance des 5 premières années de la congrégation : ayant consulté en outre un important dossier de la série V des archives départementales de l'Aube, il retrace par le menu les vicissitudes des origines en intégrant dans son récit les interventions du préfet, du sous-préfet... jusqu'à ce que la fondation d'Arcis-sur-Aube soit reconnue et ait installé sa maison-mère à Troyes. Ce dossier est présenté d'une plume alerte.

- R.S.V. Documentation. Rome, polyc.

Par leurs publications les religieux de Saint-Vincent-de-Paul continuent de faire connaître le contenu de leurs archives pour l'histoire religieuse du XIXe s., en évoquant les rencontres de M. Le Prévost : avec le P. Emmanuel d'Alzon, Francesco Faà di Bruno (fondateur des "Suore Minime del Suffragio", de Turin), le P. Olivaint, Vincent-de-Paul Bailly, quelques romantiques. Le n° 10, du 15 janvier 1981, donne (pp. 221-225) un aperçu des archives concernant le fondateur et quelques remarques sur la manière dont ont été constitués les dossiers le concernant.

- Marie-Charlotte DOUET et Elisabeth GERMAIN. - La Tarentaise et Aime entre 1873 et 1918. Postface de l'abbé M. Hudry. - Paris, 1980, pro manuscripto, 107 p. polyc.

- Anne CHARDONNET. - Le fondateur canonique de la congrégation /des Auxiliaires du clergé/ Monseigneur Chassagnon, évêque d'Autun. - Paris, 1980, pro manuscripto, 16 p. polyc.

Les Soeurs Auxiliaires du Clergé veulent rester attentives à leurs origines.

Dans la 1e de ces publications, les Petites Auxiliaires du Clergé cherchent à éclairer le contexte politique, économique, social et religieux dans lequel a vécu Marie Galliod jusqu'à la fondation de la congrégation. Il s'agit, tout d'abord, de l'Eglise de Tarentaise scrutée à travers les lettres pastorales, mandements et circulaires de ses évêques. Pourquoi ? Car "selon toute probabilité, les Galliod, comme 'notables' de la paroisse d'Aime, lisaient les lettres de l'évêque, le Bulletin religieux du diocèse". Mais ce n'est, semble-t-il, qu'une hypothèse. Et l'on

peut se demander dans quelle mesure ce travail, intéressant en lui-même assurément, concerne effectivement la formation de Marie Galliod. D'ailleurs, si l'on songe que, durant cette période, le même diocèse de Moutiers a eu parmi ses évêques Mgr Turinaz (de 1873 à 1882) et Mgr Lacroix (de 1901 à 1907, époque où il est amené à démissionner), comment des "notables" n'auraient-ils pas relativisé certaines de leurs prises de position ? L'abbé Mermin, curé d'Aime de 1894 à 1929, ancien professeur au grand séminaire de Moutiers, n'a-t-il pas été, opposant à la politique de Mgr Lacroix, un des principaux acteurs de sa démission ? La 2e partie de cette publication est consacrée à la ville et la paroisse d'Aime, où le père de Marie Galliod est membre de la confrérie du Rosaire et dirige la chorale, tandis que sa mère fait partie de l'Association des Mères chrétiennes. La postface de l'abbé Hudry tente de présenter le profil du prêtre de Tarentaise à la fin du XIXe s. et au début du XXe : six pages denses, fines, nuancées et suggestives, qui laissent percevoir la spiritualité fervente que le clergé tarin cache sous la rudesse du savoyard journalièrement affronté à la montagne. Ces pages seraient-elles une illustration de la citation d'André Malraux rapportée au terme de l'Avant-propos du n° spécial de L'histoire en Savoie évoqué supra p. 47 ?

La 2e publication cherche à éclairer la naissance canonique de la congrégation. En venant naître à Paray-le-Monial, la fondatrice de la congrégation des "petites auxiliaires du clergé" mettait son sort canonique dans les mains de l'évêque, Mgr Jean-Hyacinthe Chassagnon, qui, originaire de la Haute-Loire, était préparé à accueillir le projet nouveau, d'une part par l'expérience qu'il avait faite, étant enfant, du rayonnement évangélique de la "Béate" qui lui avait enseigné le catéchisme, et d'autre part par l'"idéal sacerdotal" du P. Chevrier qu'il avait apprécié à l'école cléricale du Prado à Lyon.

- P. E. DUBOIS.- Une mission prophétique : Hélène Villefranche, fondatrice des Auxiliaires du Coeur de Jésus (1879-1951).- Montsûrs, 1976, 186 p.

De Bourg-en-Bresse à la Visitation de Caen, en passant par le Sacré-Coeur de Montmartre, puis Arras, et finalement le secrétariat de l'Action catholique auprès de Mgr Courbe, telles sont quelques étapes extérieures d'une vie jalonnée d'épreuves accueillies dans la contemplation du Coeur glorieux du Christ. Il y a là une fondation et un message spirituel très imbriqués. Dans la préface, Mgr Mazerat, ancien évêque d'Angers, qui a connu Hélène Villefranche, souhaite que son appel soit entendu.

- Mère Marie-Mechtilde (1886-1979). Numéro spécial de "Lettre aux Amis" du monastère de la Sainte-Trinité de Bayeux, 1er trimestre 1980, n° 129, 75 p.

La lorraine Marie Roussel, devenue moniale chez les bénédictines de Bayeux, est élue prieure en 1927 (et le reste jusqu'en 1968). Elle a laissé quelques notes, qui peuvent s'ajouter aux archives de la communauté et aux souvenirs de ses membres. Le souci de la tradition bénédictine, encouragé par Mgr Suhard alors évêque de Bayeux, le recours aux archives exhumées pour le 3e centenaire de la fondation, la constitution de la Fédération des Bénédictines du Saint-Sacrement en 1957, l'ouverture de la communauté par l'accueil et par un zèle pour les missions lointaines, autant d'éléments qui marquent l'exercice de la charge de Mère Marie-Mechtilde. Les dernières années de sa vie témoignent d'un ultime approfondissement spirituel. Il était bon que cette page d'histoire fût recueillie.

- "L'année saint Benoît"

Décrétée pour 1979, une "année des abbayes normandes" avait été marquée par des expositions, des publications (une vingtaine de monographies illustrées) et des manifestations diverses (dont un calendrier spécialement imprimé garde la liste). Et il est arrivé qu'à l'occasion de ces diverses initiatives la tradition bénédictine fût perceptible dans les lieux où elle avait été, ou était, vécue.

En 1980, le 15e centenaire de la naissance de saint Benoît a provoqué un gros effort des abbayes elles-mêmes. Des numéros spéciaux de leurs bulletins ont cherché à évoquer ce passé et ses prolongements jusqu'aujourd'hui. Ainsi, pour célébrer cet anniversaire, les trois abbayes savoyardes, Tamié, Hautecombe et La Rochette ont réalisé ensemble un n° spécial (n° 187) de la revue des Bénédictines de La Rochette, "Le Monastère", sur Présence de saint Benoît en Savoie ces pages évoquent le passé et s'efforcent de discerner les germinations présentes.

Des expositions aussi ont été montées, même en dehors des abbayes : celle, très importante, de la Bibliothèque vaticane a retenu tout particulièrement l'attention. Plus modeste assurément était celle organisée à Brescia, à partir des documents de l'Archivio di Stato, à l'occasion du XIIIe congrès de l'Associazione archivistica ecclesiastica; la plupart des documents, présentés dans le catalogue "Presenze benedettine nel Bresciano dai documenti dell'Archivio di Stato; Cripta della chiesa di S. Afra in S. Eufemia. Brescia, 5-16 novembre 1980", concernaient le temporel, sauf quelques chartes de profession religieuse (non pas "professione di fede", comme dit le catalogue pp. 29-30, en reproduisant d'ailleurs la mention portée dans les vitrines) du monastère Sainte-Euphémie; à signaler aussi, dans ce bulletin français, quelques documents du XVe s. concernant un hospice Saint-Rémi, signe donc de l'extension du culte de ce saint, fondé auprès du monastère de Sainte-Julie. Mais il faut mentionner aussi d'une manière toute spéciale la remarquable exposition réalisée par la British Library, "The Benedictines in Britain" : non seulement 128 documents très suggestifs ont été présentés du 11 juillet au 30 novembre 1980, mais encore le catalogue composé à cette occasion représente une véritable publication historique de caractère durable.

- "L'année sainte Colette"

Le 13 janvier 1981, détail le 6e centenaire de la naissance de sainte Colette de Corbie. Un certain nombre de manifestations et expositions sont prévues à cette occasion. Sous le titre Lettres de sainte Colette, les Clarisses de Paray-le-Monial, avec le concours de quelques autres monastères, viennent de publier pro manuscripto un recueil des 15 lettres aujourd'hui connues de sainte Colette et son testament, ainsi que 3 lettres adressées à sainte Colette. Puisse cette édition faire surgir les autres lettres actuellement dispersées.

Divers

- Miscellanea Edmundo Lamalle nuncupata XIV octobri MCMLXXX. - Rome, Archivum historicum Societatis Iesu, vol. XLIX, fasc. 97, 524 p.

Voici un livre de "Mélanges" pour le 80e anniversaire et le jubilé de sacerdoce d'un archiviste. Le P. Edmond Lamalle, archiviste de la Compagnie de Jésus, avait été nommé en 1932 secrétaire de rédaction de l'"Archivum historicum Societatis Iesu", dont il était devenu directeur, ainsi que directeur de la bibliothèque, fondateur de la collection Bibliotheca Instituti historici S. I.; depuis 1967, il était archiviste de la Compagnie de Jésus, service auquel il aura donc collaboré plus de quarante ans. Le P. Lamalle n'est pas seulement un modèle parce qu'il sait la règle du jeu : "s'il est savoureux de disposer en fin de carrière de fichiers amples et bien tenus, il faut les avoir préparés à longueur d'années"; il est aussi un modèle parce qu'il est pleinement conscient du caractère spécifique des archives religieuses et des responsabilités de l'archiviste religieux.

Après une bibliographie (jusqu'à 1968) de 227 titres, viennent les contributions à ce volume : 3 concernant saint Ignace et son temps; 4 concernant l'histoire de la Compagnie de Jésus en général (la mission de Possevin, 1581, 1582; Saint-Jure; la querelle de la confession au temps de Louis XIV; la controverse Billot-de La Taille sur un texte tridentin); 7 concernant les sciences et arts (mathématiques, architecture...); 5 concernant la Compagnie de Jésus en Asie, Océanie et Amérique

(les lettres annuelles des missions jésuites de Chine au tournant des XVIIe-XVIIIe s., qui sont présentées par le P. Dehergne; la découverte des Carolines; les missions au Paraguay et en Amérique du Sud-Ouest) et deux études bibliographiques (dont une sur la bibliographie teilhardienne de 1965 à 1980).

En honorant ainsi le P. Lamalle et son oeuvre, ses confrères de la Compagnie de Jésus témoignent de l'estime qu'ils portent aux archives de la Compagnie, ainsi qu'au rôle social et ecclésial de l'archiviste. Puisse cet exemple être stimulant !

- Bernard PEYROUS.- Missions paroissiales. Extrait de "Catholicisme" IX, 401-431.

L'encyclopédie Catholicisme, publiée désormais sous la direction du Centre interdisciplinaire des Facultés catholiques de Lille, continue de paraître régulièrement par fascicules substantiels.

L'article de B.P. vise à être une synthèse historique. Après avoir défini ce qu'on entend par "mission paroissiale", avoir rappelé les origines des prédications missionnaires itinérantes et en avoir évoqué l'essor au XVIIe s., B.P. montre comment au XVIIIe s., dans un pays comme la France, la mission en pays protestant a marqué la prédication itinérante. Religieux divers, communautés locales et séculiers rivalisent pour donner des missions paroissiales. L'évolution n'est pas la même dans les divers pays d'Europe. Mais cette institution apparaît comme un moyen de conversion et d'évangélisation des masses depuis le XVIIe s.

- Claude PAILLAT.- Dossiers secrets de la France contemporaine :

tome 1 : 1919 : Les illusions de la gloire.- Paris, Laffont, 1979, 543 p.

tome 2 : La victoire perdue, 1920-1929.- Paris, Laffont, 1980, 517 p.

Ces volumes, abondamment illustrés de photographies de l'époque, sont écrits d'une plume alerte à partir de documents écrits, généralement inédits, et de témoignages oraux, recueillis avec soin.

La 2e partie du t. 2, intitulée "l'évolution des principales régions économiques" laisse voir la présence de l'Eglise dans la société : la crise du Nord qui aboutit à la pourpre du Cal Liénart; la guerre religieuse ouverte par Herriot et la réaction des catholiques; l'abbé Bergey et la défense religieuse; la condamnation de l'Action française et ses remous... Ces pages restituent vivante la société française de cette décennie, grâce à toute l'investigation humaine de l'A..

- Germaine MAILLET.- Religion et traditions populaires aux XIIe et XIIIe siècles.- Châlons-sur-Marne, 1978, 103 p.

Cette plaquette livre les résultats d'une assez grande enquête sur la vie religieuse médiévale : sacrements, rituels, traditions, fêtes, superstitions aussi et sorcellerie, dévotions, confréries, pèlerinages, etc. A travers ces pages courent quelques interrogations fondamentales : Dans le maintien ou la reprise de rites anciens au sein de la pratique religieuse chrétienne, faut-il voir survivances païennes ou signes humains devenus éléments d'un symbolisme chrétien ? Traditions populaires et vie intérieure seraient-elles nécessairement hétérogènes ? Mais pourquoi ? Faudrait-il postuler un "divorce entre la pensée des spécialistes et celle du peuple" ? Mais pourquoi ? etc.

- André SAMPERS.- Les documents concernant saint Clément Hofbauer conservés aux Archives nationales à Paris. Extrait de "Spicilegium historicum Congregationis Ssmi Redemptoris". An. XXVIII, 1980, fasc. 1, pp. 213-223.

En 1808, les autorités françaises, avant d'en détruire - semble-t-il - les originaux, avaient traduit en français les documents saisis lors de la suppression du couvent de Saint-Bennon à Varsovie et de la déportation des religieux (aujourd'hui encore subsiste à Varsovie l'église Saint-Bennon, reconstruite, et, tout près, une statue de Clément Hofbauer sur le mur du couvent des Bénédictines du Saint-

Sacrement). Les documents provenant de l'expulsion des bennonites étaient connus et avaient été en grande partie publiés par les Rédemptoristes dans les années 1934-36. Le présent article reprend l'inventaire de ces documents, en publiant deux documents inédits, contenant quelques détails concernant l'Association des Oblats, fondée et propagée par Clément Hofbauer, et la relation de cette association avec l'Amitié chrétienne, fondée vers 1780 à Turin par Nicolas von Diessbach, groupement que C. Hofbauer avait connu à Vienne. Si l'apport de ces documents à l'histoire demeure assez modeste, leur existence du moins est du plus haut intérêt pour attirer l'attention sur la vie cachée de ces foyers, disséminés à travers l'Europe, où bien des émigrés français ont mûri leur vie spirituelle et se sont préparés à l'apostolat qu'ils ont exercé à leur retour, apostolat qui trop souvent - faute d'une connaissance de ces préparations cachées - apparaît comme une génération spontanée !

- John Joseph BÉGEL.- Recollections : a fragment.- Villa Maria, Pennsylvania, 1979, 47 p.

Sr Marie-Thérèse Berry poursuit ses recherches sur les origines françaises de la congrégation des Soeurs de la Sainte Humilité de Marie, congrégation féminine fondée le 15.8.1855 par la lorraine Marie-Antoinette Potier (1818-1864, devenue soeur Marie-Madeleine). Approuvée en 1858 par l'évêque de Nancy (qui suggère le nom adopté : car l'Assomption et la Présentation sont des "vocables déjà pris par d'autres sociétés"), cette congrégation est appelée en Pensylvanie l'année même de la mort de sa fondatrice.

En vue du prochain chapitre général, la congrégation cherche à mieux retrouver le charisme du fondateur; d'où cette traduction des notes et souvenirs de l'abbé Bégel, curé de Laître-sous-Amance, relatifs à la fondation réalisée à Dommartin-sous-Amance, annexe de Laître, par M.-A. Potier. Aux origines il s'agit, pour elle, d'"une congrégation basée sur le travail de plusieurs associées en une même maison, et adaptées à diverses bonnes oeuvres, principalement à l'éducation des filles par l'ouvrage et l'école, dans les villages sans ressources." Ces deux caractéristiques s'inscrivaient, pour la fondatrice, dans l'expérience concrète qu'elle avait été amenée à faire :

- assurer l'indépendance matérielle de la communauté paraissait réalisable à quelqu'un qui avait connu l'expérience des Béguinages par les Dames de Sainte-Glossinde de Metz ;
- avoir le souci des petites écoles de campagne semblait une tâche urgente et réalisable lorsqu'on considérait les services rendus en Lorraine par les filles de saint Pierre Fourier, par les "vatelottes" (Doctrines chrétiennes) et par la Providence de Portieux; l'exemple du travail missionnaire accompli en Chine par J.-B. Moye ne pouvait même que stimuler une attention aux villages sans ressources.

Il est notable qu'une orientation très semblable se faisait jour exactement à la même époque dans la Creuse chez les "Petites soeurs des campagnes" (1852-1891), branche de la congrégation du Sauveur et de la Sainte Vierge.

- Jean PIHAN.- Sainte Walburge en son temps et de nos jours.- Coutances, s.d. 44 p.

De souche anglo-saxonne, Walburge (710-779), moniale bénédictine à Winborne Minster dans le Wessex, est devenue abbesse du monastère double d'Heidenheim (Bavière). Son culte se répand à travers toute l'Europe. Et c'est pour célébrer le 12e centenaire de sa mort qu'à défaut de véritable biographie a du moins été publiée cette plaquette.

- Albert CAZES.- L'insolite dans l'art et la dévotion en Roussillon : Exposition à Villefranche-de-Conflent 1980.- Perpignan, 1980, non paginé.

Catalogue des quelque 130 pièces (XIIe-XIXe s.) exposées par l'abbé Cazes qui, toujours passionné d'art sacré, a su voir et rassembler ces détails qui témoignent de la fantaisie des artistes, et nous touche précisément à cause de cela.

- Jacques ROUSSE.- Le bonheur est à la porte.- Ateliers du Bec, 1979, 71 p.

Recueil de poèmes, transparents de la vie spirituelle de leur auteur, moine et archiviste (+ 26.9.78, cf. bulletin de l'Association XI-1) de Wisques et animateur du Secrétariat monastique où il a servi la cause des archives.

- Paul POUPARD.- Le pape.- Coll. "Que sais-je ?" n° 1878, P.U.F., 1980, 128 p.

Volume de la collection "Que sais-je ?" publié pour la venue de Jean-Paul II à Paris. Entre le primat de l'apôtre Pierre et des réflexions sur le dialogue oecuménique, une suite de brefs chapitres : les papes dans l'histoire (en 13 p.), le pape dans l'Eglise, l'élection du pape, le ministère du pape, le gouvernement du pape, quelques brèves notes sur les papes des XIXe et XXe s. Il ne s'agit pas d'un survol historique; il s'agit de la présentation d'une institution par un connaisseur pénétrant et aimant.

- Paul POUPARD.- Rome, pèlerinage.- Paris, Desclée de Brouwer, 1980, 319 p.

Guide de pèlerinage, ce petit volume, riche de renseignements pratiques, introduit aussi le pèlerin à l'âme de la Rome chrétienne et à la vie du Vatican.

- Paul POUPARD.- Eglise et cultures.- Paris, édit. S.O.S., 1980, 243 p.

Recueil d'articles et conférences qui, rassemblés, sont présentés comme autant de "jalons pour une pastorale de l'intelligence" par leur auteur, recteur de l'Institut catholique de Paris, et qui vient d'être nommé à la tête du Secrétariat pour les non-croyants.

- Jacqueline BENIER.- L'intervention de l'assistante sociale en matière de garde d'enfants.- Paris, éd. L'Atlantique, 1979, 69 p.

L'expérience de cinq ans (1970-1976) de présence du Service social de l'enfance à la Chambre de la famille du tribunal de Grande Instance de Paris incite à mesurer les implications de la nouvelle législation sur le divorce de juillet 1975 : car, en visant à accorder aux parents quelques facilités en la matière, la législation n'a pas mis en même temps en place la procédure susceptible de garantir de la même manière les droits des enfants. En couronnant récemment cette étude, l'Académie française a attiré l'attention sur la question qu'elle soulève.

A l'étranger

- Archiva Ecclesiae. Bolletino dell'Associazione archivistica ecclesiastica. Anni XXII-XXIII, 1979-1980. Vatican, 1980, 523 p.

Ce 10e vol. de Archiva Ecclesiae couvre les années 1979 et 1980 de l'Associazione archivistica ecclesiastica et contient les actes du 12e congrès de cette association (Naples, 3-6 octobre 1978) sur le thème général : "Les visites pastorales, problèmes archivistiques et problèmes historiques".

- Giovanni GENOCCHI.- Carteggio. t.I : 1877 - 1900. A cura di Francesco Turvasi.- Roma, Ed. di Storia et Letteratura, 1978, xiv + 556 p.

- Francesco TURVASI.- Giovanni Genocchi e la controversia modernista.- Roma, Ed. di Storia e Letteratura, 1974, 506 p.

Le P. Turvasi étudie tout particulièrement Genocchi (1860-1926), fondateur de la province italienne des Missionnaires du Sacré-Coeur et mêlé à la crise moderniste.

Dans le premier volume de la correspondance Genocchi, la plupart des lettres ont été écrites par lui. Celles qu'il a reçues sont beaucoup moins nombreuses, car il avait l'habitude de détruire sa correspondance. Le P. Turvasi continue le travail

commencé par le P. Ceresi, dont il prolonge les recherches; ses investigations à Rome, en France, en Angleterre, en Allemagne, aux USA lui permettent de faire passer de 400 à 2000 les lettres, qu'il publie maintenant par ordre chronologique. Ce 1er vol., qui s'arrête en déc. 1900 contient 345 lettres brièvement annotées, relatives aux premières étapes de la vie de G.G. : les années de formation et l'entrée chez les missionnaires du Sacré-Coeur (1877-1884); le séjour en Orient, d'abord comme "inspecteur pro-synodal" en Egypte, Palestine, Syrie (1885), puis comme délégué apostolique en Syrie (1886-87) et à Constantinople (à partir de 1888); la mission en Nouvelle-Guinée (1892-1896); les années romaines. Un index des noms des correspondants de G.G. est bien donné p. 553; mais un index général des noms contenus dans toute la correspondance serait fort utile... au moins au terme du dernier volume, dont il faudrait hâter la parution !

Ce sont les années romaines qui étaient plus particulièrement évoquées dans le volume qui avait étudié la place tenue par G.G. dans la crise moderniste : sa spécialisation en Ecriture sainte lui fait aborder le modernisme par le biais de la question biblique, laquelle était au centre de l'ouvrage. Cet ouvrage est évidemment essentiel pour l'étude de la question biblique à l'époque du modernisme. A cause du rayonnement de G.G., l'intérêt de cet ouvrage déborde largement le cadre romain et apporte des éléments parfois importants sur les relations de G.G. avec Lagrange, Houtin, etc. et surtout Loisy, pour ne citer que des Français.

- Centro Studi per la storia del modernismo.- Fonti e documenti. Istituto di Storia dell'Università di Urbino : t.I, 1972, 495 p.; t.II, 1973, 671 p.; t.III, 1974, 1381 p.; t.IV, 1975, 539 p.; t.V-VI, 1976-1977, 653 p.; t.VII, 1978, 411 p.; t.VIII, 1979, 478 p.

Pour une étude sérieuse du modernisme, ces publications de documents inédits, précédés souvent d'introductions assez substantielles, constituent des sources d'un intérêt certain.

Chaque volume est consacré à un courant caractéristique du modernisme italien - tel du moins que l'entendent les auteurs - ou à une région géographique déterminée : "groupe" radical de Rome (et en particulier Ernesto Buonaiuti et Mario Rossi), modernisme lombard, modernisme ligurie (la personnalité de Semeria y a sa place), modernisme dans la région piémontaise, etc.

Cette publication de documents demeure irremplaçable.

- Makso PELOZA.- Poljski crkvenopovijesni i dokumenti u arhivima jugoslavije. (Les documents de l'histoire ecclésiastique polonaise dans les archives de la Yougoslavie).- Obnovljeni zivot, god. XXXV, br.3-4, Zagreb, 1980.

- Makso PELOZA.- Znacenje rada Franje Rackog u rimskim i talijanskim arhivima i bibliotekama za razvoj hrvatske historiografije (L'importance du travail de Franjo Racki dans les archives et dans les bibliothèques romaines et italiennes pour le développement de l'historiographie croate (1857-1860).- Zbornik, vol.9 pp. 147-183.

- Benedicta Maria KEMPNER.- Nonnen unter dem Hakenkreuz.- Würzburg, Naumann, 1979, 242 p.

Dans ce nouvel ouvrage, "Les religieuses sous la croix gammée : souffrances, héroïsme, mort", Benedicta Maria Kempner présente la plus grande documentation parue à ce jour en Allemagne sur le sort de plus de quatre cents religieuses en Europe sous la terreur nazie. En 1966 Mme Kempner, femme du procureur américain au procès de Nuremberg, Robert M.W. Kempner, avait déjà publié un livre sur quatre mille prêtres devant les tribunaux de Hitler. Le Cardinal Augustin Bea (+ 1968) a préfacé les deux oeuvres.

En seize chapitres, Mme Kempner raconte les tortures subies par les religieuses de diverses congrégations en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Belgique

et en France, mais surtout en Pologne, spécialement pendant le soulèvement de Varsovie en 1944. Le septième chapitre est consacré aux religieuses françaises. Elles furent persécutées par les sbires nazis surtout pour avoir caché des enfants juifs et des résistants. L'auteur raconte l'histoire de deux religieuses : Mère Elisa, des soeurs de Ste Elise de Lyon, qui se sacrifia pour une compagne de captivité dans le camp de concentration de Ravensbrück et Soeur Marcelle Daverez de Besançon, qui mourut du typhus dans ce même camp.

A la page 156 commence la liste alphabétique des 342 religieuses qui ont péri en Allemagne et en Europe occupée sous le régime national-socialisme de 1939 à 1945. Chaque nom est suivi de quelques données biographiques (identité, persécutions, mort), avec indication des sources. Suivent quatre listes de religieuses polonaises, qui succombèrent aux persécutions, furent blessées ou condamnées aux travaux forcés, ou qui survécurent aux mauvais traitements (p. 210-241).

Cette vue d'ensemble - où manque un index des noms et des lieux - devrait nous stimuler pour continuer à rechercher et collectionner documents et informations sur cet extraordinaire témoignage chrétien des religieuses, souvent omis dans l'histoire ecclésiastique contemporaine.

Cologne.

R. Haas.

Au sujet du livre de Mme Kempner

Nonnen unter dem Hakenkreuz

C'est l'honneur des éditions Naumann, de Wurzburg, d'avoir eu le souci d'une telle publication.

C'est l'honneur du Dr Reimund Haas (que n'ont pas oublié les participants du congrès de Paris en novembre 1979) de nous avoir signalé cet ouvrage et d'avoir rédigé cette recension pour notre bulletin.

Toutefois, force est de noter que, pour ce qui concerne la France, les premières vérifications qu'appelle de ses vœux R. Haas aboutissent à la conclusion suivante. Ce volume contient, non seulement des erreurs et des confusions, mais aussi des affirmations qui sont de pures inventions de l'auteur. Mme Kempner, par exemple, n'est jamais allée consulter les registres de la Compassion de Lyon; ces registres ne portent pas la mention indiquée au sujet de l'origine de Mère Elisabeth (qui n'a jamais été une poétesse d'origine russe); Mère Elisabeth n'a jamais réussi à envoyer de Ravensbrück une lettre à son couvent; Emmy Weisheimer, citée en référence, n'a jamais connu Mère Elisabeth, etc.

Pour couvrir de telles manières de procéder, il ne suffit pas de reproduire une lettre du cardinal Bea mort dix ans avant la parution de l'ouvrage. Et il ne suffit pas non plus d'ajouter une photographie de l'auteur aux côtés du pape Paul VI pour apporter une caution à la véracité des faits rapportés. Le pape a pu encourager des intentions sans doute initialement bonnes; mais le pape ne saurait être utilisé pour couvrir des contre-vérités.

Charles Molette

NOTE SUR LES EX-VOTO MARINS

Il n'est plus guère besoin de démontrer la signification des ex-voto et leur intérêt historique. Ces deux aspects ont une importance particulière en ce qui concerne les objets offerts à Dieu, à la Vierge et aux Saints par les navigateurs. Plus l'homme voit son existence menacée, plus il est porté à se tourner vers son ultime recours, au-dessus de toutes les forces naturelles : en l'occurrence, il s'agit de la mer, du vent, de l'orage, d'un rivage hostile, de la brume ou de la banquise, du calme plat comme de la tempête, sans oublier les agressions des corsaires, des pirates ou des ennemis.

L'ex-voto est une expression de la détresse humaine, un appel, un geste de gratitude, et le grief qu'on lui fait d'être un geste de simple superstition populaire résulte du jugement hautain de ceux qui n'ont jamais éprouvé l'angoisse mortelle. L'ex-voto, marin en particulier, n'est l'apanage d'aucune religion, ni d'aucune civilisation, ni d'aucun temps. Il est universel et constant, de l'Antiquité classique à la "plaisance" contemporaine, des rivages atlantiques comme de ceux des mers du Sud, et des races de toutes les couleurs humaines. Ses formes sont quasiment sans limites, qu'elles soient objet banal appartenant au naufrage, ou qu'elles concrétisent par une maquette, un dessin ou un tableau, le navire éprouvé; les aspects de l'ex-voto marin tendent à exprimer un sentiment et une foi et à représenter l'orant, c'est à dire tenir sa place, dans le sanctuaire dédié au personnage céleste invoqué. Témoin de la mentalité, document historique daté par une légende ou datable par son aspect, l'ex-voto marin apporte aussi à l'histoire une pièce à conviction de caractère technique (les types de bateau par exemple) et souvent artistique. Il est donc digne de respect, exige la conservation décente sinon au lieu même où il a été offert, du moins tout près de lui. Le droit canonique le requiert; la loi civile l'impose.

Déjà, en France, des expositions ont été réalisées tant pour le Ponant que pour la Méditerranée, en diverses villes. Du 10 juin au 18 octobre 1981, au Musée de la Marine à Paris, une exposition, internationale cette fois, sera présentée en même temps que se tiendra un congrès, international également, des Musées de la Marine. Elle aura pour but de dégager, ostensiblement et, peut-on dire, solennellement, l'importance du fait votif dans le milieu marin et d'en faciliter, par la méthode comparative, l'étude analytique et synthétique. En organisant cette manifestation, l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde des Ex-Voto marins et fluviaux voudrait attirer l'attention sur ce secteur, trop longtemps négligé, de notre Patrimoine et, réagissant contre les négligences, le snobisme folklorique et la spéculation, en stimuler la conservation et le respect.

Michel MOLLAT
de l'Institut

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social : 54 rue de Varenne - 75007 Paris - C.C.P. 32.228.84 La Source

Bulletin n° 15

Janvier - mars 1981

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| - L'assemblée générale du 19 décembre 1980 | 2 |
| <u>Dans les diocèses</u> | |
| * Archives diocésaines de Troyes, par J. ZIRNHELT | 4 |
| * Archives diocésaines de la Guadeloupe et archives de l'archidiocèse de Boston, par C. FABRE | 7 |
| * Comminges : . Les archives paroissiales en Comminges, par A. DUMAIL | 11 |
| . Les fonds d'archives de la famille du baron de Lassus au château de Valmirande à Montréjeau, par A. DUMAIL | 14 |
| <u>Chez les religieux</u> | |
| - Une source d'histoire religieuse peu connue : le tiers-ordre franciscain de Paris, par J. MAUZAIZE | 17 |
| - Les archives des Soeurs de l'Enfant-Jésus (dites de Saint-Maur), par Sr Jeanne d'Arc de MASSIA | 22 |
| - Réflexion progressive de la Compagnie de Notre-Dame à partir des documents d'origine, par Sr Jeanne GIROUD | 25 |
| - Les archives départementales d'Alençon et les congrégations féminines du diocèse de Sées, par le chanoine Pierre FLAMENT | 28 |
| <u>Exigences archivistiques dans une cause de béatification : l'exemple de la cause de Charles de Foucauld</u> | |
| . Où en est la cause de béatification de Charles de Foucauld, par B. JACQUELINE | 33 |
| . Les archives de la cause de béatification de Charles de Foucauld, par P. SOURISSEAU | 35 |
| <u>Bibliographie</u> | 41 |
| Note sur les ex-voto marins, par Michel MOLLAT | 59 |

ERRATUM :

p. 16 :

3/ Dans la Bibliothèque du château de Valmirande

- Un catalogue des ecclésiastiques reçus au Séminaire de Saint-Gaudens (1715-1761), registre relié - fonds Pomian

- Un gros registre contenant

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'EGLISE DE FRANCE

Siège social : 54 rue de Varenne - 75007 Paris - C.C.P. 32.228.84 La Source

Supplément au bulletin n° 15

Janvier - mars 1981

LA CONSERVATION DES ARCHIVES DE L'EGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE *

par Charles Molette
Président de l'Association des archivistes
de l'Eglise de France

C'est pour moi un plaisir et un honneur d'avoir été invité à évoquer devant vous la question de la conservation des archives de l'Eglise catholique en France. C'est aussi le signe de l'intérêt que nous portons, de part et d'autre des Alpes, à de tels échanges. Et c'est en mon nom et au nom de l'Association des archivistes de l'Eglise de France que je vous remercie de votre invitation.

Mon intervention d'aujourd'hui pourra s'articuler de la façon suivante :

- 1°) Les vicissitudes de l'histoire et la conservation des archives de l'Eglise catholique en France ;
- 2°) La situation présente et la conservation des archives de l'Eglise catholique en France ;
- 3°) L'effort qu'accomplit actuellement l'Association des archivistes de l'Eglise de France en faveur des archives ecclésiastiques et religieuses en France.

Tels sont les trois points que je me propose d'aborder successivement, bien que d'une manière assurément trop rapide.

*
* *

1e partie : Les vicissitudes de l'histoire et la conservation des archives de l'Eglise catholique en France

Si en France les fonds ecclésiastiques et religieux constituent aujourd'hui une part importante des dépôts publics, c'est bien un signe de l'importance de la vitalité de l'Eglise catholique dans l'histoire de la nation. Mais les dépôts publics ne peuvent, bien évidemment, conserver aujourd'hui que les documents qui y sont entrés hier; et ils ne peuvent administrer ce qu'ils gardent que selon ce

* Communication donnée au 13e congrès de l'Associazione archivistica ecclesiastica, tenu à l'Istituto Paolo VI à Brescia (4 - 7 novembre 1980) sur le thème : "Gli archivi ecclesiastici oggi".

pourquoi ils existent.

Il ne faut pas oublier, tout d'abord, que du Nord au Midi les destructions d'archives ecclésiastiques et religieuses accomplies par la Réformation protestante au cours du XVI^e siècle ont été dans un certain nombre de cas aussi radicales que les destructions ou mutilations de sanctuaires ou de statues. Sans doute ces ravages n'ont-ils pas été aussi absolus que dans un pays comme l'Islande, par exemple, où la Réformation, en pénétrant dans le pays, a détruit absolument toutes les traces de cinq siècles de présence chrétienne. Mais ce qui est commun avec cette situation, c'est que les destructions d'archives ecclésiastiques ou religieuses accomplies alors n'ont pas été fortuites ou indirectes comme dans le cas d'autres guerres ou accidents, ce sont les archives de l'Eglise catholique qui ont été systématiquement et directement visées, et qu'ainsi ce sont des pans entiers qui en ont disparu en ces heures très douloureuses.

D'autres destructions d'archives ont aussi résulté de la Révolution française.

Assurément les registres de catholicité ont généralement été saisis pour servir de registres d'état-civil. Mais à ce sujet il est possible de faire la remarque suivante. C'est grâce à leur incorporation au Corps mystique, comme l'un d'entre vous en faisait la réflexion tout à l'heure, que les petits, les humbles, les pauvres, ont été sauvés de l'anonymat. Et si tant de recherches généalogiques sont possibles aujourd'hui, ce n'est que par suite de cette origine religieuse d'actes proprement religieux : parce que des hommes et des femmes ont porté leurs enfants sur les fonts-baptismaux afin de leur transmettre la foi, c'est la trace de cette transmission de la foi qui permet de retrouver quelque trace de la transmission de la vie. Et non pas le contraire.

Mais, s'il reste quelques documents d'Ancien Régime (certains dossiers de visites pastorales ou de confréries, par exemple, ou bien certains dossiers ou registres concernant des établissements d'enseignement ou des "petites écoles", etc.), ce sont néanmoins surtout des titres de propriété, des donations, des procès, des pensions, etc. qui sont conservés aujourd'hui dans les fonds publics. Aussi bien, c'est pour les rassembler qu'avait été instituée l'"Agence de titres" qui marque en France le début des archives publiques. A la Révolution française, le "Bureau du triage", en effet, distinguait, selon ses critères propres, les titres domaniaux ou féodaux et les monuments historiques. Mais beaucoup d'autres documents ont été détruits (utilisés, par exemple, pour faire des gargousses), ou bien vendus (ce qui a d'ailleurs permis à certains diocèses, la tourmente révolutionnaire passée, d'en recevoir en don ou d'en racheter).

En tout cas, il demeure impossible actuellement de retrouver même un seul exemplaire de la bulle, envoyée cependant à douze archevêques de France par Clément VI le 18 août 1349 afin d'annoncer l'Année sainte de 1350. Le texte de cette bulle n'est connu que par les registres conservés à l'Archivio segreto vaticano. Et, dans bien des cas, il ne reste presque plus aucune trace de la vitalité spirituelle proprement dite des communautés paroissiales ou religieuses.

Pour ce qui concerne les archives des religieux, la situation générale est en effet substantiellement la même. Un certain nombre de documents sont conservés aujourd'hui dans les archives publiques, soit parce que titres de propriété ou actes de procès, soit parce que monuments historiques. C'est parfois à peu près tout ce qui reste pour ce qui concerne les communautés disparues avec la Révolution. Dans les communautés reconstituées après la Révolution, il arrive que les écrits du fondateur, les règles et constitutions, les registres de vœux, ainsi que certains volumes ou documents d'ordre spirituel particulièrement importants pour la famille religieuse, ont été mis à l'abri de diverses façons durant les troubles révolutionnaires, et sont aujourd'hui précieusement conservés dans ces communautés.

Il arrive aussi que des archives hospitalières (la fonction des hôpitaux les mettent davantage à l'abri des bouleversements politiques) conservent un certain nombre de documents d'Ancien Régime, sans qu'il soit toujours facile d'ailleurs de faire actuellement le départ entre ce qui concerne la communauté et ce qui concerne l'hôpital; car, pendant des siècles, la communauté n'a pas seulement vécu en symbiose avec l'hôpital, mais il faut dire que l'hôpital a véritablement vécu de la communauté.

Dans le domaine hospitalier, comme d'ailleurs - dans une certaine mesure - dans le domaine agraire, ou bien dans le domaine scolaire à tous ses niveaux, l'Eglise catholique en France a véritablement été, non seulement mère et éducatrice, "mater et magistra" comme disait Innocent III, mais réellement matrice de la communauté humaine.

De la sorte, la laïcisation a représenté une rupture, non seulement d'avec l'Eglise, mais aussi d'avec les générations antérieures de la communauté nationale. Et on pourrait même aller jusqu'à dire que, d'une certaine manière, la Révolution prolongée par la Séparation, a en quelque sorte rendu la France amnésique. Car, en s'en prenant au droit d'association des religieux, en laïcisant l'enseignement, les services hospitaliers, etc., la législation française de la Séparation, à la fin du XIXe s. et au début du XXe siècle, a atteint les archives, non seulement dans leur matérialité, mais encore dans leur fonction de "mémoire vivante" de la nation.

Il est vrai qu'en lançant beaucoup de congrégations sur les routes de l'exil, la Séparation a eu un résultat imprévu. Et l'essor missionnaire, qui avait marqué la reconstruction religieuse de la France tout au long du XIXe siècle - puisque les missionnaires français ont représenté jusqu'à 95 % de l'ensemble des missionnaires catholiques dans le monde -, en a reçu une nouvelle impulsion. L'expansion française dans le monde en a même reçu une empreinte d'autant plus nette que l'anticléricalisme était moins un produit d'exportation. Mais, cette situation, qui entraîna souvent une internationalisation prématurée de la curie généralice des congrégations, les incita aussi à transférer à Rome, et parfois après bien des péripéties à travers l'Europe, le siège de leur gouvernement central et donc le siège de leurs archives centrales (et même, pour ce qui concerne les Frères des Ecoles chrétiennes, le corps de leur fondateur, saint Jean-Baptiste de La Salle). Conséquences archivistes de la laïcisation ! Il y a toutefois lieu de noter que ce transfert à Rome a entraîné d'une manière imprévue la conservation de ces archives, et la garantie de cette conservation, puisque les maisons généralices et les procures des ordres et congrégations des religieux sont désormais protégés par les accords du Latran.

Il y a en outre un secteur qu'il est nécessaire d'évoquer spécialement. C'est le domaine des archives romaines transférées à Paris par Napoléon et dont certaines sont encore aujourd'hui indûment conservées en France. On sait qu'en 1810, rêvant de constituer un immense dépôt de toutes les archives de son empire, Napoléon, qui dès 1808 avait amené Pie VII prisonnier à Fontainebleau (dernier séjour d'un pape en France jusqu'au récent voyage de Jean-Paul II), décida le transfert des archives vaticanes et romaines à Paris. Avec la chute de l'Empire, cette spoliation prit théoriquement fin. Cependant, non seulement les conditions matérielles du transport à l'aller et au retour n'avaient guère été favorables aux archives, mais encore un nombre assez important de registres et dossiers ne furent jamais rapatriés, malgré toutes les déclarations. Il est vrai que certains registres, par exemple, avaient été saisis par l'Autriche au milieu d'autres documents lors de la campagne de France de 1814; du moins, s'apercevant en 1928 de son recel, l'Autriche restitua-t-elle à la Congrégation de Propaganda fide les 78 volumes provenant de ses collections. Mais jusqu'ici la France n'a pas encore effectué une semblable restitution des "liasses ou registres appartenant aux archives pontificales, que les Ar-

chives nationales ont conservés par erreur après les restitutions de 1815", pour reprendre les termes de la note de Georges Leygues, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de France, en date du 9 octobre 1920.

Sans même évoquer des dossiers comme ceux de la légation en France du cardinal Caprara (1801-1808), qui n'avaient jamais eu le temps de parvenir à Rome, se trouvent ainsi, actuellement encore, à Paris les 2077 volumes, contenant 7666 dossiers provenant de la Congrégation pour les causes des saints (ces volumes ont été transférés des Archives nationales à la Bibliothèque nationale en 1862). Et les Archives nationales détiennent encore 76 registres de la Chambre apostolique et de copies d'actes de la Chancellerie pontificale (1445-1773), 101 registres de la Chancellerie (1572-1647), 478 registres de la Congrégation des Evêques et Réguliers (1594- 1809), ainsi que plusieurs milliers de suppliques (des XVIIe et XVIIIe siècles) et quelques autres registres ou documents divers (du XVIe au XVIIIe siècle), sans parler de diverses archives romaines provenant d'ordres religieux (abbaye de Saint-Paul-hors-les-murs, Servites de Marie, etc.).

Coupées de leur source, ces archives romaines, conservées en France, sont rarement consultées. Bien qu'émanant d'organismes encore vivants, leur conservation dans les dépôts publics français les réduit à n'être plus en quelque sorte que des fossiles.

Au sujet de ces archives vaticanes et romaines conservées ainsi à Paris, il y a lieu d'ajouter encore une information que le professeur Giulio Battelli veut bien apporter à l'histoire à l'occasion de la présente communication. Le professeur Battelli se rappelle, en effet, que durant l'occupation allemande (en 1942 ou 1943, pense-t-il), le professeur Friedrich Bock, directeur de l'Institut germanique à Rome, a fait savoir au cardinal Mercati, bibliothécaire et archiviste de la Sainte Eglise romaine, que le commandement allemand de Paris était disposé à faire retourner à l'Archivio vaticano toutes les archives restées à Paris après le transfert napoléonien. Le cardinal Mercati, qui rencontrait journellement le Substitut Mgr Montini, fit répondre que le Saint-Siège ne saurait accepter d'une autorité militaire d'occupation une telle restitution... D'ailleurs le pays de saint Louis ne pourrait pas ne pas avoir à honneur, dans une souveraine liberté, d'accomplir lui-même ce geste de justice !

Sans doute la mention, par G. Battelli, de Mgr Montini est-elle, dans la circonstance présente, une marque d'attention à l'égard de la maison qui accueille aujourd'hui ce XIIIe congrès de l'Associazione archivistica ecclesiastica, puisque cette demeure bresciane vient d'être baptisée "Institut Paul VI". Mais il y a aussi bien davantage. Et cette précision présente un intérêt historique certain. Car, en indiquant que la Secrétairerie d'Etat est intervenue pour dicter l'attitude du Saint-Siège en cette affaire, cette mention est à verser au dossier de ce qui concerne l'attitude du Saint-Siège vis-à-vis de la France, d'une part, et vis-à-vis de l'Allemagne, d'autre part, durant la période de l'occupation. Or, cette attitude, au sujet des archives conservées en France, est même d'autant plus notable qu'à la même époque tous les Etats européens n'ont pas adopté une réserve analogue à celle du Saint-Siège, même lorsque la situation était loin d'être aussi claire !

Quoi qu'il en soit de cette situation et des raisons tout autres qu'archivistiques qui la font perdurer, il convient maintenant de terminer cette première partie par une espèce de bilan de ce qui concerne la conservation des archives anciennes de l'Eglise catholique en France, dont l'essentiel subsistant demeure dans des fonds publics.

Sans même parler des conséquences indirectes de tant de bouleversements politiques ou d'accidents divers qui les ont affectées, il est du moins possible de retenir qu'elles ont directement souffert à plusieurs reprises : la Réformation d'abord, la Révolution française ensuite, puis - à la fin du XIXe et au début du XXe

siècle - la Séparation ont accompli ou provoqué bien des destructions. Les traces de l'institution religieuse qui subsistent dans les fonds publics, souvent désarticulées et incomplètes, sont comme mortes et ne laissent souvent que difficilement percevoir la vitalité passée du catholicisme français et son rôle de matrice de la communauté humaine. Tout au plus l'étatisme grandissant de siècle en siècle leur permet-il d'apparaître comme les vestiges du fonctionnement d'un organisme assez important devenu grand corps de l'Etat. Si l'on réfléchit à cette situation, on ne saurait d'ailleurs s'en étonner outre mesure. Car la conservation dans les fonds publics des archives de l'Eglise catholique ne peut être que la conservation d'une dépouille mortelle, si bien embaumée soit la momie. Et c'est dans la logique de la raison d'être des archives publiques. En tant que familles royales, en effet, les Mérovingiens sont morts, les Carolingiens sont morts, les branches des Bourbons sont aussi éteintes; la 1^e République est morte, de même que la 2^e, la 3^e, la 4^e, et la 5^e mourra aussi demain; de même le 1^{er} Empire et le 2^e sont morts, etc. C'est dans la nature des choses. Et de toutes ces dynasties successives il ne reste plus que des tombes, qu'elles soient profanées ou qu'elles soient vénérées. Ainsi, qu'on le veuille ou non, la conservation de leurs archives est, et ne peut être, que la conservation d'un cimetière.

Mais il n'en est pas de même pour ce qui concerne les traces de la vie de l'Eglise. Certaines d'entre elles peuvent être pour une part, c'est vrai, comme les archives politiques, les traces d'un passé révolu et mort; mais, même dans ce cas, elles sont les jalons d'une tradition qui demeure vivante aujourd'hui. Et, pour l'historien, il y a là un aspect spécifique des archives de l'Eglise. Jean-Baptiste Duroselle en faisait la remarque lors du dernier congrès de notre Association lorsqu'il notait : "Si M. Giscard d'Estaing, en tant que Président de la République, n'a pas besoin de savoir ce que faisait Vercingétorix, de retrouver ses traces, d'examiner les précédents qu'il a créés, constamment les chrétiens ont besoin de retourner dans leur passé [...] Une des caractéristiques essentielles de l'Eglise catholique, c'est que à l'écriture s'adjoint la tradition [...] De l'importance de la tradition résulte que, dans l'action religieuse, le besoin de se référer au passé est beaucoup plus grand que dans l'action de type politique. C'est là une constatation capitale."

A cette constatation de l'historien, le message pontifical adressé aussi au même récent congrès donnait son fondement, en mettant en évidence ses conséquences proprement archivistiques : "La nature du christianisme, religion révélée fondée sur le mystère du Christ, imprime un caractère propre aux documents qui concernent la vie de l'Eglise et sa mission universelle. Il en résulte entre autres que les archives ecclésiastiques et religieuses possèdent un caractère spécifique qui marque d'une manière imprescriptible tous leurs fonds, quels que soient leur date, leur forme, leur contenu, les lieux où les vicissitudes de l'histoire ont pu parfois les transférer, l'organisme, diocésain ou religieux, dont ils procèdent."

Oui, si l'Eglise catholique en France est encore vivante aujourd'hui et essaie de se renouveler d'année en année dans la fidélité de ses membres à l'élaboration doctrinale antérieure, empourprée du sang de ses martyrs et lumineuse du rayonnement de ses saints, la conservation et la transmission de ses archives ne peuvent être qu'une conservation et une transmission qui demeurent vivantes dans la contemplation du peuple de Dieu d'aujourd'hui, et tout d'abord de l'archiviste lui-même.... Et c'est pourquoi, si nécessaires soient les rayonnages, ils ne suffisent pas à assurer la conservation et la transmission de ces jalons d'une tradition vivante !

2e partie : La situation présente et la conservation des archives de l'Eglise catholique en France

La situation présente des archives qui sont entre les mains de l'Eglise catholique en France est marquée, d'une part par un intérêt renouvelé pour les archives ecclésiastiques et religieuses, et d'autre part par un contexte qui requiert certains devoirs et appelle des tâches urgentes.

Il est certain, tout d'abord, qu'on discerne actuellement un intérêt renouvelé pour les archives ecclésiastiques et religieuses. Au siècle dernier, le souci de quelques responsables ecclésiastiques et religieux, ainsi que certains efforts d'érudition locale ont commencé à porter des fruits. Dans les dernières décennies, les préoccupations pastorales, archivistiques et universitaires ont renouvelé, à des titres divers, l'attention portée aux documents utiles pour répondre à ces préoccupations.

Les destructions répétées des deux récentes grandes guerres, puis les nécessités de l'aggiornamento post-conciliaire ont incité l'Eglise catholique à retrouver pour elle-même les sources historiques de sa propre identité. En outre, les bouleversements politiques, sociaux et culturels, d'une part, et, d'autre part, la présence active et multiforme de l'Eglise et de ses membres au sein de l'évolution contemporaine ont incité à interroger les documents pour permettre de répondre à la question : Eglise, que dis-tu de toi-même au monde ?

De cet intérêt renouvelé pour les archives ecclésiastiques et religieuses témoignent des faits d'ordres divers, qu'il suffira d'évoquer.

Tout d'abord, il est certain que bien des grandes thèses d'histoire religieuse ont dû, depuis la seconde guerre mondiale, recourir aux archives religieuses. Outre les travaux entrepris dans les voies traditionnelles (histoire des hommes et des institutions), d'autres travaux abordent, en effet, l'étude de la pratique religieuse et de la vitalité sociale du catholicisme, l'histoire du catholicisme social, l'histoire des grands mouvements d'apostolat des laïcs, etc.

Plus précisément, un effort entrepris dans le domaine des recherches de sociologie religieuse, auxquelles sont attachés les noms du doyen Gabriel Le Bras et du chanoine Boulard, a abouti à l'élaboration et la diffusion en 1961, par les soins du Secrétariat de l'épiscopat, de cadres de classement concernant les archives diocésaines et paroissiales. Ce travail s'est poursuivi par une enquête universitaire, menée dans les différents diocèses et dont les résultats furent publiés en 1971 par Jacques Gadille, sous le titre Guide des archives diocésaines françaises.

Dans la même ligne, j'étais appelé dès 1967 à entreprendre, en relation avec le Centre national de la recherche scientifique et avec l'Institut catholique de Paris, un travail du même genre auprès des congrégations féminines françaises de vie active. Dans ce secteur aussi, il a été nécessaire de commencer par mettre au point un cadre de classement pour les archives. Là où le cadre de classement, élaboré en 1968-69 et diffusé en 1970, est entré en vigueur, il a produit un certain nombre de fruits :

- une véritable constitution, voire reconstitution, des archives à partir, souvent, de documents dispersés, à l'abandon ou en péril ;
- un classement qui les rende utilisables ;
- une intégration du souci des archives dans la vie propre de la communauté, en même temps qu'une ouverture aux chercheurs.

Pendant que cet effort se développait, il était possible de mener à bien l'élaboration et l'édition du Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active, publié en 1975. En outre, le 16 décembre 1971,

était né le "Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises", dont il sera question dans la 3e partie de cette communication.

Autant de signes d'un renouveau d'intérêt pour les archives ecclésiastiques et religieuses.

Mais précisément cet intérêt même met encore mieux en lumière les lacunes des fonds ecclésiastiques et religieux, les dommages qu'ils ont subis, les destructions dont ils ont souffert, et toutes les défaillances, les insuffisances qui les grevent, ainsi que certaines situations très graves, voire dramatiques. Paradoxalement, en effet, à l'heure où le rôle ecclésial et social de l'archiviste ecclésiastique et religieux prend un relief plus exigeant et croissant, voilà que les conditions requises pour assurer la constitution, l'engrangement, la gestion et la consultation des archives se heurtent à des difficultés réelles. La diminution des effectifs ne peut favoriser la mise en place des archivistes bien formés qui sont cependant d'autant plus nécessaires ! De plus, les ventes de maisons, ainsi que l'aménagement de celles qui sont utilisées pour rendre les lieux plus fonctionnels - comme on dit -, atteignent les greniers, dans lesquels jusqu'à une date récente les documents pouvaient au moins s'amonceler, etc.

Il arrive même que certains documents présumés personnels et qui de fait contiennent souvent bien des dossiers de fonction - cependant inaliénables - sont, à la mort de leur détenteur, soit brûlés, soit transférés, soit tronqués ou dilapidés, soit même un peu plus tard vendus par un chercheur qui en a fait une première utilisation !

Quoi qu'il en soit, on ne saurait méconnaître certaines situations pour le moins inquiétantes. Car certaines archives arrivent à être véritablement en péril. Des archives paroissiales dans des paroisses sans pasteur résidant sont exposées aux rongeurs, à la moisissure, voire aux intempéries. Certains dossiers de Directions d'oeuvres et de mouvements d'apostolat souffrent des changements de responsables, parfois de leur prurit d'action immédiate. Et combien d'autres documents, pour le signaler en un mot, se trouvent maintenant en péril par suite de la fermeture d'écoles, par suite de l'abandon de services hospitaliers, par suite de la fermeture de monastères, par suite de la fusion de congrégations, etc.

Aussi les archivistes ont-ils des devoirs plus grands et des tâches plus urgentes afin de répondre aux besoins nés de la situation présente. Mais chaque fois qu'un archiviste prend le taureau par les cornes, comme nous disons familièrement, chaque fois aussi les sauvetages qu'il accomplit dépassent toutes les attentes. Récemment, en trois ans, un archiviste diocésain, à lui seul, a sauvé quelque quatre cents fonds particuliers : d'évêques venus mourir dans son diocèse, de vicaires généraux, d'aumôniers d'action catholique, de militants laïcs d'action catholique, de syndicalistes catholiques, d'hommes politiques catholiques, etc.

Tel est le contexte dans lequel s'est constituée l'Association des archivistes de l'Eglise de France. Et c'est par milliers que des fonds divers ont pu être véritablement sauvés !

*
*
*

3e partie : L'Association des archivistes de l'Eglise de France et la conservation
des archives ecclésiastiques et religieuses en France.

Nous avons vu tout à l'heure comment un mouvement s'est dessiné dans l'accomplissement du travail fait ensemble par les religieuses qui ont donné naissance au "Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises". Et il est possible de dénombrer quelque deux cents congrégations qui ont été atteintes par ce mouvement. Sans doute les réunions de ce groupe (un week-end par trimestre) rassemblent-elles un nombre variable de participations; qu'il suffise, à titre d'exemple, de signaler que pour la prochaine rencontre, qui aura lieu à Paris dans quelques jours, il y a soixante-trois inscriptions.

D'autre part, les différentes entreprises évoquées jusqu'ici et qui mettaient en lumière le renouveau d'intérêt pour les archives ecclésiastiques et religieuses amenaient progressivement à avoir une vue d'ensemble de la situation des archives de l'Eglise catholique dans notre pays. Mais il manquait ce qu'on pourrait appeler une politique générale des archives de l'Eglise en France. C'est de ce besoin qu'est née l'Association des archivistes de l'Eglise de France à l'occasion d'une session, organisée pour les archivistes diocésains et religieux à Paris en septembre 1973, et qui réunissait cinquante et un d'entre eux.

Cette association, à dire vrai, n'est pas une association ecclésiastique ou religieuse; c'est une association érigée selon la loi française de 1901 sur les associations. Etant donné les personnes qu'elle est amenée à regrouper et le caractère spécifique du travail dont il s'agit, cette association a été instituée et fonctionne "en accord avec les autorités ecclésiastiques et religieuses"; et il est aussi précisé, dans les statuts, que, plutôt que le caractère d'Eglise, d'Etat ou privé, des dépôts concernés, c'est le "caractère propre des fonds envisagés" ainsi que les services rendus à ces fonds, qui sont les critères retenus par l'Association.

Le bulletin, semestriel, publié dès les origines, tire à plus de 1100 exemplaires. La seule considération du sommaire de ce bulletin témoigne de l'activité des archivistes de l'Eglise de France dans les différents domaines : archives diocésaines et paroissiales, archives de sanctuaires, archives de religieux et de religieuses, archives missionnaires. L'index des dix premiers numéros est paru en juin 1979 : il comporte près de 3.000 noms (classés sous trois rubriques : personnes, groupements, lieux). D'autre part, en faisant connaître des réalisations et des questions, le bulletin devient le lieu d'une mise en commun et favorise des échanges.

Des congrès se tiennent tous les deux ans. Ils permettent un travail collectif, en même temps que des rencontres entre archivistes, qui s'avèrent souvent enrichissantes; non seulement par le travail plus technique dont ces rencontres sont l'occasion, mais aussi par l'effort de réflexion que vise à promouvoir le thème général choisi pour chaque congrès.

Le premier travail d'ensemble ainsi entrepris par l'Association fut une mise à jour des cadres de classement, afin d'aider les archivistes dans leur travail quotidien. Dans certains secteurs déjà éprouvés, en effet, la pratique demandait des améliorations et des compléments. Ailleurs la nécessité se faisait sentir d'élaborer de nouveaux cadres de classement ou d'adapter des cadres déjà existants. Le 2e congrès de l'Association, tenu à Paris les 13 et 14 octobre 1975, servit cette mise au point dans un travail par carrefours. Prolongé par un travail de commissions spécialisées, cet effort a permis de remettre aux participants du 3e congrès, tenu à Bordeaux du 11 au 13 novembre 1977, les cadres de classement ainsi mis au point.

En outre, à ce travail de caractère plus technique, ce 3e congrès avait ajouté quelques réflexions sur le thème plus général : "Sources archivistiques et histoire religieuse". Car mettre les archives au service des chercheurs fait partie assurément du travail des archivistes; encore faut-il bien situer cette tâche dans tout l'ensemble de la responsabilité qui est la leur. Après avoir étudié le classement des archives, il était donc utile de réfléchir aux conditions de leur consultation : d'une part, les archivistes ne doivent pas faire le travail des chercheurs au détriment du leur propre, et, d'autre part, ils doivent assurer rigoureusement le respect de la finalité des organismes, toujours vivants, qui sont à l'origine de ces archives.

Au cours du congrès de 1979, le travail plus technique fut la discussion d'un règlement général pour les archives ecclésiastiques et religieuses en France. Mais, par suite de sa coïncidence - voulue - avec les Semaines internationales d'archives organisées en cette période sous l'égide de l'UNESCO, le 4e congrès national des archivistes de l'Eglise de France, tenu à Paris les 26, 27 et 28 novembre sous la présidence de S. Em. le Cardinal Antonio Samoré, voulait contribuer pour sa part à attirer l'attention sur l'importance et la spécificité des archives de l'Eglise dans l'ensemble du patrimoine de la communauté humaine. Aussi bien le thème général de ce congrès était-il : "Les archives religieuses, élément spécifique du patrimoine de l'humanité". Une séance solennelle eut lieu au siège de l'UNESCO à Paris. Et, le cardinal Samoré étant porteur d'un message pontifical très important, lecture fut donnée de ce texte de la tribune de cet organisme international, en présence du directeur général de l'UNESCO, du ministre français de la Culture et de la Communication, du cardinal Marty, archevêque de Paris, de plusieurs évêques, d'un certain nombre d'universitaires et d'archivistes d'Etat, de sept délégations étrangères, et de quelque cinq cents assistants.

Ce message pontifical apporte en quelque sorte une charte constitutive aux archives ecclésiastiques et religieuses. Se référant aux exigences énoncées dans l'actuel Code de droit canonique, ce document anticipe en même temps aussi sur les précisions qu'il y aura lieu d'apporter un jour officiellement quant au statut ecclésial de l'archiviste et quant aux prescriptions concernant les archives ecclésiastiques et religieuses.

C'est d'ailleurs en tenant compte de cet important document qu'a pu être mis au point, sous la présidence du cardinal Samoré, le règlement général des archives de l'Eglise de France.

Dès lors pouvait être publié un premier Manuel des archives de l'Eglise de France. Cette publication contient d'abord le message pontifical, puis le règlement général. Ensuite viennent deux grandes parties :

- quelques "Remarques générales", contenant, en deux petites synthèses, d'une part l'énoncé de principes généraux concernant la notion, le classement et la consultation des archives, et d'autre part une note pratique relative à la rédaction des inventaires d'archives;
- les divers cadres de classement mis au point de congrès en congrès : plus sans doute qu'un caractère descriptif, c'est une valeur normative et pédagogique qu'il y a lieu de leur reconnaître.

Les premiers exemplaires de ce Manuel (dont la reliure a été terminée pour le 30 juin 1980) ont pu servir de base à la première série de cours de formation archivistique spécialisée organisée par l'Association. Ces cours avaient pu être annoncés lors du 4e congrès national par le cardinal Samoré qui à plusieurs reprises avait exprimé sa préoccupation de voir l'Association assurer une formation sérieuse des intéressés. En huit jours il y eut plus de vingt cinq inscriptions, signe évident que cette initiative répondait à une attente. Ces cours ont été donnés à l'Institut catholique de Paris dans la première quinzaine de juillet 1980.

et rassemblaient 32 archivistes.

Une deuxième série de cours est prévue pour 1981 : à l'Institut catholique de Toulouse, du 22 juin au 3 juillet. Pour ces cours il y a déjà une vingtaine d'inscriptions. Et le 5^e congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France se tiendra dans le même lieu les 6, 7 et 8 juillet. Entre-temps aura lieu la 32^e session de travail du "Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines", qui présentera d'ailleurs à cette occasion l'exposition de documents d'archives des congrégations féminines françaises de vie active déjà montée à Paris en novembre 1979 mais augmentée de l'apport de plusieurs congrégations qui n'avaient pas pu répondre pour le congrès de Paris.

Deux autres réalisations peuvent encore être signalées : des rencontres régionales d'archivistes (Bordeaux, Toulouse, Lyon, Strasbourg, Lille) et un travail en cours auprès des monastères féminins afin d'alerter les moniales, dont les archives sont particulièrement en péril.

Un autre fruit du travail en cours peut être encore mentionné. Ce n'est pas à proprement parler une oeuvre de l'Association, bien que ce travail soit vivement encouragé par l'Association. Il s'agit de la publication des documents, au moins les plus importants et les plus significatifs, dans la ligne de l'oeuvre célèbre d'Eusèbe de Césarée. Ces publications sont fréquemment présentées dans le bulletin. Car ce travail est toujours très important, au moins quand il est bien accompli : c'est la transmission de la vie !

Au terme de cette troisième partie, comment caractériser d'un mot ces diverses initiatives ? Elles témoignent d'une espèce de mobilisation des archivistes ecclésiastiques et religieux en France : c'est de leur conscience propre qu'est née leur association; c'est de leur conscience propre que jaillit l'effort collectif qu'ils poursuivent; ce n'est pas un travail qui leur serait extérieur; c'est même au contraire parfois un travail nourri d'une authentique contemplation du mystère de l'Eglise et accompli au service des fonds spécifiques qui en expriment la vitalité; et ce travail affirme le caractère propre des archives de source religieuse comme un élément spécifique du patrimoine de l'humanité.

Sans doute cet effort a-t-il besoin d'être continué, d'être amélioré et intensifié. Mais un mouvement s'affirme incontestablement. Ce mouvement est véritablement d'ampleur nationale. Il est certainement bien lancé. En témoignent les réalisations passées, l'intérêt croissant qu'elles suscitent, les travaux qu'elles stimulent. Même si tout n'est pas parfait, c'est bien évident, du moins une espèce de corps d'archivistes spécialisés est en train de se constituer. Outre la formation technique qui se communique de proche en proche, un esprit commun se forge, tant pour ce qui concerne le rôle ecclésial que pour ce qui concerne le rôle social de l'archiviste ecclésiastique et religieux.

*

* *

En conclusion

même si les trois points que j'ai retenus pour évoquer devant vous la question de la conservation des archives de l'Eglise catholique en France, n'ont été présentés que bien trop rapidement, j'ajouterai seulement deux remarques.

La première concerne le message pontifical reçu à l'occasion de notre récent congrès : ce document, comme vous avez pu, ou pourrez, aisément vous en convaincre répond exactement aux problèmes posés par les vicissitudes de l'histoire et résul-

tant de la situation présente; c'est un encouragement pour les archivistes et pour leur tâche obscure, mais combien nécessaire, et pour leur effort en cours.

La seconde remarque, et je m'étendrai un peu plus sur cet aspect, concerne le service de l'humanité.

Les archives religieuses constituent un élément spécifique du patrimoine de l'humanité. Car elles manifestent la dimension spirituelle de l'homme d'une manière toute particulière, ainsi que l'interdépendance de la famille humaine par delà les frontières des Etats; elles témoignent aussi de la continuité d'une transmission qui demeure vivante à travers les vicissitudes de l'histoire humaine.

Une question peut donc se poser. A l'heure où, dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, s'élabore la notion du "patrimoine commun de l'humanité", ne pourrait-on pas avancer encore davantage dans la réflexion ?

Certes, il est désormais acquis que les richesses qui sont au fond des mers et dans l'espace extra-atmosphérique font partie de ce qu'on a appelé "patrimoine commun de l'humanité". De plus, cette notion est en train de stimuler l'élaboration d'un projet de code international pour tenter d'organiser le transfert des technologies industrielles des pays développés vers les pays en voie de développement.

Si donc l'on considère la réalité dont les archives religieuses gardent la trace, à savoir la dimension spirituelle de l'homme et l'interdépendance de la famille humaine dans l'ordre spirituel, ainsi que la continuité d'une transmission qui demeure vivante à travers les vicissitudes de l'histoire humaine, n'entrevoit-on pas un autre domaine où cette notion de "patrimoine commun de l'humanité" pourrait se traduire davantage encore dans la pratique des hommes, - et éventuellement d'une manière institutionnelle ?

Pour servir concrètement cette grande cause, ne serait-il pas possible de commencer déjà par envisager, voire poser les jalons, d'une sorte d'organisme de liaison entre les diverses organisations d'archivistes ecclésiastiques et religieux, afin de favoriser une information et une aide mutuelles entre ces diverses associations et afin de manifester d'une manière visible le caractère spécifique des archives dont leurs membres ont la charge, précisément dans cette perspective d'un "patrimoine commun de l'humanité" ?

Ces préoccupations ne s'accordent-elles pas avec la fin du message pontifical adressé à notre récent congrès ? C'est, en effet, à la dimension même de l'humanité que ce document dilate l'horizon des archivistes en disant : "Lorsqu'ils contribuent, grâce à leur collaboration internationale, à faire se rencontrer et se comprendre les différentes patries et les différentes cultures, ils prennent place, eux aussi, parmi les artisans de paix et d'unité entre les hommes".

Puisse cette communication que vous m'avez demandée contribuer à servir, pour sa part, cette très grande cause !

Charles MOLETTE

Brescia, jeudi 6 novembre 1980